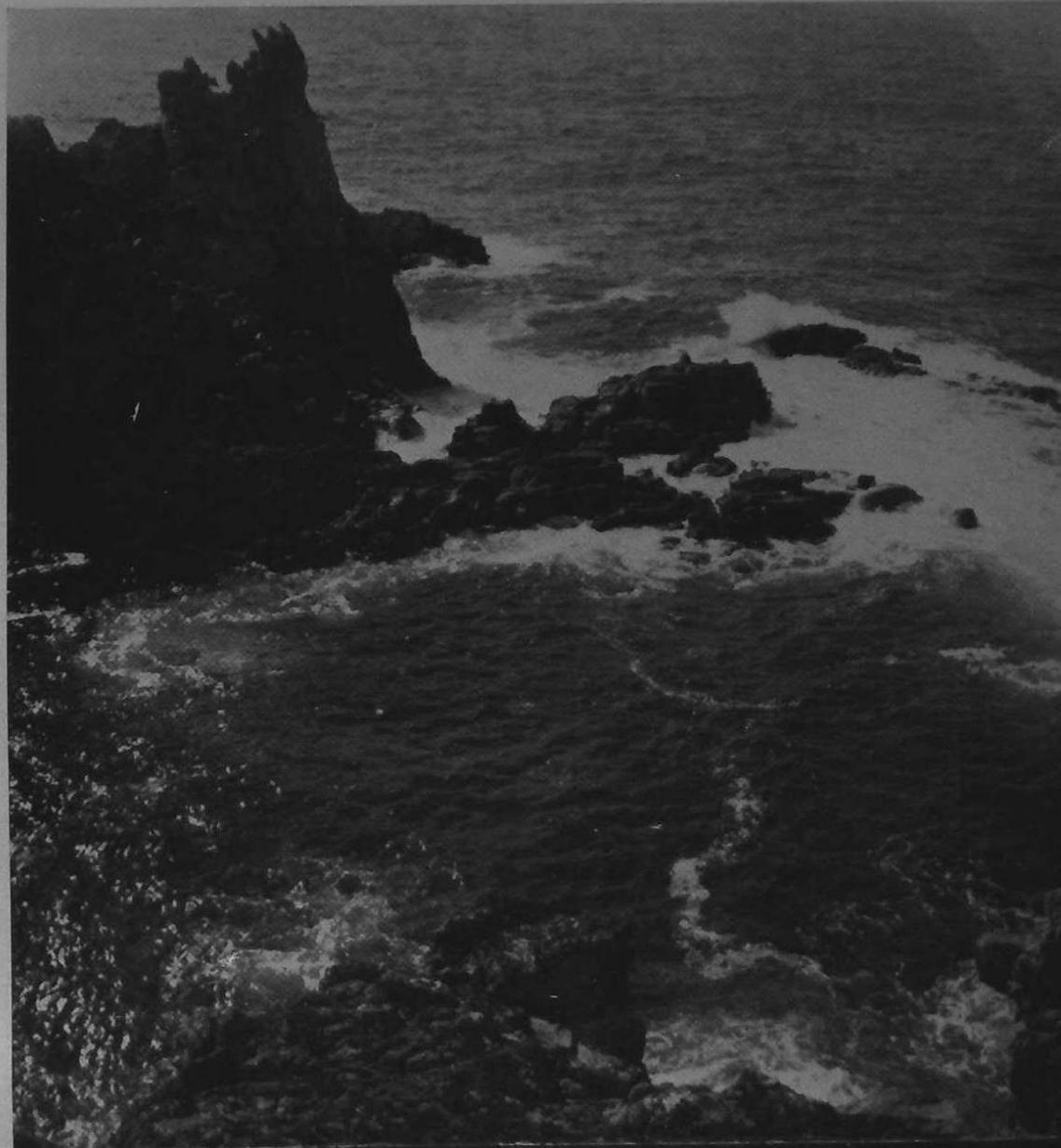


LE CONQUET MOLÈNE OUESSANT

Les Cahiers de l'IROISE

13^e ANNÉE - N° 2 (NOUVELLE SÉRIE) - REVUE TRIMESTRIELLE - AVRIL-JUIN 1966



Un livret de **CAISSE D'ÉPARGNE** vous assure

- SÉCURITÉ :** Contre la perte, le vol, le feu !
Les dépôts ont la garantie de l'État.
- DISPONIBILITÉ :** Remboursements immédiats
En voyage, 5.800 guichets à votre service.
- RENTABILITÉ :** Intérêts 3 % NET D'IMPÔT.
Placements à vue.
- GRATUITÉ :** Toutes opérations sans frais.
Encaissement de chèques sans frais.
- SIMPLICITÉ :** Toute personne (la femme mariée et le mineur en particulier) peut se faire ouvrir un livret sans formalité ni autorisation spéciale.

PRÊTS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION AVEC
L'ÉPARGNE-LOGEMENT

Rejoignez vite les **130.000** déposants
de la

CAISSE D'ÉPARGNE DE BREST

CAISSE CENTRALE :
Avenue Amiral-Réveillère
B R E S T
C. C. P. RENNES 9415-44

BUREAUX URBAINS :
SAINT-PIERRE : 165, rue A.-France
SAINT-MARC : Place Simon
KERBERNIER-LANRÉDEC : 32, rue Langevin
PILIER-ROUGE : 239, rue J.-Jaurès
LAMBÉZELLEC : 8, rue Robespierre

SUCCURSALES :

LANDERNEAU	LE CONQUET	DAOULAS
SAINT-RENAN	PLOUDALMÉZEAU	PLOUGASTEL
PLABENNEC	LESNEVEN	KERHUON
LANNILIS	PLOUGUERNEAU	GUIPAYAS

" LES CAHIERS DE L'IROISE "

Publication Trimestrielle éditée par la Société d'Études de Brest et du Léon

Administration-Rédaction : G.-M. Thomas, 11, Rue de Royan, Brest - Tél. 44.51.46
Trésorerie : Jean Foucher, 7, Rue de Siam, Brest - Tél. 44.46.25
Adresser les chèques à l'adresse : Société d'Études, 7, rue de Siam, Brest - C.C.P. 483-61, Rennes
et non au nom du Trésorier

Abonnement : 16 frs par An (4 numéros), le numéro 5 frs
Abonnement de soutien et pour l'Étranger : 18 frs

Les abonnements partent du 1^{er} Janvier et sont tacitement reconduits sauf avis contraire

SOMMAIRE DU N° 2 - AVRIL-JUIN 1966

(13^e Année - Nouvelle série)

D ^r E. GUILLERM : Du Conquet à Saint-Mathieu : les Plongeurs à la rencontre de l'Histoire	62
D ^r Louis DUJARDIN : Le Conquet et Saint-Mathieu au bout du Monde - Notes d'Histoire	65
Léontine DRAPIER-GADEC : Les Îles	76
Gilberte TABURET : Les « Domestiques » des petites îles	79
Charles LE GOFFIC : A Molène en 1910	84
M.-A. PORZ-EVEN : Molène, escale sur la route d'Ouessant	87
Noël SPERANZE : Bernhard Kellermann et la Légende ouessantine	92
Jean CHIEZE : Croquis ouessantins	97
Erwan MAREC : Matin de tempête à Ouessant - Histoires d'épaves et de fortune de mer	102
M.-A. PORZ-EVEN : Fenêtre ouverte sur Ouessant	108
Noël SPERANZE : Kapoull, l'ovin d'Ouessant d'un an	112
Jean RIOU : Dans le passé des Îles	114
Poèmes de : Erwan MAREC et Jean-Yves LE GUEN	117

CHRONIQUE DES FURETEURS ET CURIUX

Joseph Cuillandre — Glanmor — (1881-1955)	120
Accord de l'article avec le nom des bateaux	121
Bretagne et Philatélie	123

BON POUR UN ESSAI

RENAULT

14, rue Colbert, 14
B R E S T

La **RENAULT 4**
est : nerveuse, douce à conduire,
facile à ranger et si confortable !

La **RENAULT 4** ne coûte que 5.520 f. + T.T.

← Notre couverture : A la Pointe de Pern (Photo M.-A. Porz-Even)

Les Plongeurs à la rencontre de l'Histoire

par le Dr E. Guillerm

Le musée d'Antiques le plus riche du monde est encore inaccessible, c'est le fond de la Méditerranée écrit en 1925 Salomon Reinach. Vingt ans passent, ce fond maintenant accessible aux plongeurs va tenir ses promesses, et révéler des sites inestimables qui ont nom : Madhia, Anthéor, Le Dromont, Le Grand Congloue, et, plus près de nous : Fos et Agde. Pendant vingt ans encore l'Atlantique reste le parent pauvre, et les isolés qui s'aventurent dans cette « Mer Ténébreuse » reculent devant l'ombre peu rassurante des laminaires. Les fonds de la Bretagne sont plus inquiétants que ses légendes... écrit vers 1950 Philippe Diala, avec leur frisson rétrospectif.

C'est aux plongeurs bretons qu'il appartiendra de descendre dans l'eau glauque, et de savoir si, malgré ses colères, le « Vieil Océan » a su préserver à travers les siècles, les vestiges vénérables de son histoire. Tâche difficile, en vérité, sur cette côte déchiquetée, exposée à toutes les tempêtes, battue de surcoût et de noroît, sillonnée de violents courants qui démembrèrent et dispersèrent les épaves.

« UN PORT PRES DE SAINT-MAHE... »

Entre le Conquet et Saint-Mathieu, la falaise s'abaisse pour former la petite anse de Porsliogan, et sa plage de sable fin. La première incursion des plongeurs y date de 1957. MM. Bronnec et Legoualch repèrent fortuitement ce qui leur semble être le reste d'un quai. A cette époque, cette découverte n'éveille aucun intérêt. Porsliogan n'est pourtant pas inconnue de l'histoire. Dom Lepelletier, puis Dom Lobineau, y ont signalé des restes portuaires qu'ils ont rapporté au Port Staliocan cité par Claude Ptolémée au 2^e siècle avant notre ère. Jusseu de la Passardière a largement appuyé cette hypothèse au cours d'une savante étude de triangulation sur les cités légendaires de Bretagne.

En 1962, les plongeurs brestois décident de s'attaquer sérieusement à ce problème. Nous ne nous attarderons pas sur le pittoresque des opérations... — la petite plage de Porsliogan se couvrait certains jours d'hommes-grenouilles armés de cisailles et de faucilles... — ni sur ses difficultés... — chaque mètre exploré ne se gagnant qu'au prix d'un épuisant travail de coupe de laminaires, entièrement repoussées six mois après... Au bout de deux années de travail, le bilan s'établit de la façon suivante :

Il existe indubitablement, dans la partie sud de l'anse de Porsliogan, à deux mètres au-dessous du zéro hydrographique, c'est-à-dire au niveau -4, en basse mer moyenne, les vestiges d'un petit ensemble portuaire. Cet ensemble comprend :

1. Au Nord, un quai surplombant de deux mètres environ le fond de sable. On a utilisé pour sa construction une avancée rocheuse naturelle dirigée Est-Ouest. De nombreuses dalles recouvrent encore ce soubassement, le reste jonchant le sable alentour. Sur le flanc nord, dégagé sur une trentaine de mètres, se situe à la partie moyenne,

une sorte de retrait, marqué par un bloc angulaire percé de deux excavations. Un bloc excavé de façon identique, mais plus abîmé, se retrouve sur la face sud.

2. Contiguë au flanc sud du quai, et légèrement en retrait, une surface dallée, affleurant à peine le sable.

3. Plus au sud encore, les vestiges très abîmés d'un second quai. Les dalles rencontrées un peu partout sur l'ensemble du site sont de deux sortes : — Les unes, grandes et minces, faites de schiste micacé local, sont d'une interprétation difficile. On sait en effet que le schiste se débite naturellement en fragments de forme géométrique, ce qui se distingue mal d'un travail humain.

— Les autres dalles, plus petites et plus épaisses, sont taillées dans du gneiss étrangers à la région. Ces dalles taillées et polies sur certaines de leurs faces, ne peuvent avoir été façonnées que de main d'homme.

La preuve la plus évidente de travail humain se trouve dans la pierre angulaire du retrait nord. Il s'agit d'un bloc rapporté en gneiss, mesurant 1,30 m de large sur 2,30 m de long et 1 m de haut. La face nord comporte une excavation trapézoïdale communiquant avec une excavation perpendiculaire sur la face ouest. Il est probable que l'on y encastrait une pièce de bois, assurée par un contre-taquet latéral. L'usage comme anneau d'amarrage eût en effet poli et usé les arêtes, qui sont à peine émoussées.

En janvier 1963, les plongeurs Maign et Moulet ont repéré une excavation identique, quoique moins nette, sur la face sud du quai.

A la fin de cette campagne les plongeurs restent perplexes. Ils ont acquis la preuve d'un travail humain. Mais Dom Lobineau n'a-t-il pas décrit un quai « élevé de trois toises au-dessus des plus hautes mers » ? Or, le quai actuel se trouve environ à 10 m au-dessous de ce niveau. Il est difficile d'admettre un tel affaissement de terrain en deux siècles à peine.

LES OPERATIONS DE 1964 VONT ECLAIRCIR CE POINT

Les plongeurs reviennent cette fois munis d'une suceuse. Leur but est d'affouiller la base du quai et d'ouvrir perpendiculairement à cette base une tranchée qui traversera les niveaux stratigraphiques jusqu'au fond primitif. Ils espèrent ainsi trouver ce que les marins de toutes les nations et de toutes les époques n'ont jamais manqué de jeter dans les fonds de ports, c'est-à-dire les débris usés de leur civilisation.

Cette opération donne un résultat imprévu. A peine la suceuse a-t-elle déblayé les dix premiers centimètres de sable, qu'apparaissent des dalles, des dalles... Le quai est là, sous une pellicule factice de sable. Tout s'éclaircit. Il n'y a pas eu d'affaissement important, le quai de l'antique Port Staliocan a disparu parce qu'il s'est effondré sous les coups de bélier de la houle. Ses débris ensablés forment un amoncellement qu'il semble difficile de déblayer actuellement. Qu'il y a-t-il dessous ? Un coin du voile est levé, mais le secret demeure.

EN CONCLUSION

A une époque très reculée, des hommes ont choisi un site alors protégé par des avancées rocheuses (les actuelles Basses de Penzer et du Renard) pour y aménager un petit ensemble portuaire. Sur un relief rocheux dirigé est-ouest, ils ont bâti un quai de dalles grossières superposées. La montée progressive des eaux a submergé les reliefs protecteurs. Le quai exposé au suroît s'est désagrégé progressivement. Visible encore au 17^e siècle, il s'est effondré entièrement par la suite, et le sable a enseveli les débris. Si l'on veut atteindre le fond du port, il sera nécessaire de déblayer ces débris. Cette tâche s'avère actuellement très difficile.

..

« L'EPAVE INCONNUE DE SAINT-MATHIEU... »

Il y a fort peu de chance pour que l'on retrouve sur nos côtes des épaves antiques. Les anciens se sont fort peu aventurés sur cet Océan protégé par de terrifiants récifs.

Seuls les pinardiers celtes de l'époque gallo-romaine apportant à leurs compatriotes assoiffés le vin de la fertile Campanie, ont semé leur route de quelques amphores.

Mais à une époque plus récente, les combats et les tempêtes ont éparpillé autour de Saint-Mathieu d'innombrables épaves dont l'homme même a perdu le souvenir.

L'une de ces épaves oubliées git vraisemblablement sous les sables de Trégona. En mars 1964, M. Piéplu aperçoit en ce lieu une pièce de bronze affleurant le sable. Les plongeurs la recherchent en vain, le sable l'a recouverte à nouveau. C'est un jeune chasseur sous-marin qui la retrouvera en Août. Il s'agit d'un mousquet d'abordage datant du 15^e siècle. Une épave git probablement dans les parages. Sa découverte dépend des caprices du sable que la houle du large bouleverse continuellement.

Plus près de Saint-Mathieu, sur la haute falaise déchaquetée qui se poursuit vers Créachmeur et Bertheaume, s'élève un « amer », surnommé : **L'Obélisque du Coq**. Le 5 juillet 1963, deux plongeurs MM. Bronnec et Cadiou se promenant dans des parages, font une importante découverte. Circulant sous l'épaisse jungle végétale, ils découvrent un tas de boulets et deux canons. Pendant quelques semaines va se dérouler une étrange bataille. Les plongeurs mobilisent tous leurs effectifs pour dénuder la zone envahissante. La mer s'emplit de bruits de cisailles et de faucilles ; des tonnes de laminaires jonchent le fond, bientôt amoncelées à la côte par la tempête. Car la houle se lève, et les plongeurs secoués comme des fétus de paille s'accrochent désespérément au fond. En septembre, l'opération est virtuellement terminée. On dénombre vingt-sept canons, de deux à trois mètres de long, sept culasses séparées, de lourdes plaques de métal, des rouleaux d'affûts, d'innombrables boulets, et même de petits objets tels que des manches de couteaux. Malheureusement tout cela est en fer, et la couche superficielle boueuse et charbonneuse ne permet aucune lecture d'inscription. Les pièces sorties de l'eau s'effritent, deviennent pulvérulentes. Après avoir relevé un canon (échoué dans la zone des marées sur la plage de Lampoul-Plourazel pour éviter toute dessiccation), les plongeurs décident de tout laisser sur place.

Quelle est donc cette épave, datant probablement du début du 18^e siècle ? Quel drame a jeté à la côte ce fier navire de guerre ? Les archives sont muettes, les érudits restent sans réponse. Au pied de l'obélisque du Coq, les laminaires ont repoussé, plus denses que jamais, et l'épave commence à retrouver son oubli et sa salitude.

Les plongeurs ont tiré une leçon. Sur cette côte battue par le suroît, deux siècles de tempêtes ont passé, laissant impossible l'épave enfouie. La violence des vagues ne peut rien contre les laminaires. Sous leur couvert, les objets les plus divers peuvent passer les siècles sans dommage. Les laminaires sont la meilleure chance de l'Archéologie sous-marine bretonne.

« BIENTOT LES FORETS DE LA PREHISTOIRE... »

Les laminaires ne sont pas les seules vestales du passé. Sous les sables des plages se cachent des vestiges encore plus lointains. De temps en temps, ils apparaissent, à la faveur d'un amaigrissement de l'estran, aux très basses mers, et les annales de nos sociétés archéologiques signalent en de très nombreux sites, la présence d'allées ou d'avenues d'arbres. Ces avenues conduisent-elles à des cités enfouies ? Hélas non ! Les plongeurs ont voulu approfondir le problème et vérifier les récits, et, retrouvant les arbres, ils ont retrouvé les tourbières dans lesquelles ils gisaient. Ces tourbières submergées vraisemblablement au début du quaternaire, ne sont pas inconnues des géographes, mais leur étendue et leur profondeur restaient indéterminées. Les plongeurs ont pu établir l'équation arbres = tourbières. De telles tourbières existent certainement autour du Conquet et sur le plateau à peine immergé qui le relie aux îles. Des toute certitude les Blancs-Sablons recouvrent une vaste tourbière. Des arbres y ont été signalés.

Les plongeurs ont l'intention de pousser leurs recherches partout où des arbres seront repérés. Les tourbières qui s'y rattachent permettent des études précises de datation et d'analyse des pollens. Un jour prochain, quelque savant palynologiste pourra nous dire quelle végétation couvrait au quaternaire, Le Conquet et le plateau de Molène, et quel climat y régnait. La plongée sous-marine mène à tout.

(Travaux de recherches effectués par le Groupe Manche-Atlantique de Plongée de Brest).

EXTREMITE occidentale de la Bretagne,

« in finibus terrarum » disent les anciens écrits — l'extrême pointe du Finistère dit-on aujourd'hui et, en breton, « e Penn ar bed » (au bout du monde). Si nous traçons une ligne de Gwenn-Trez (les Blancs-Sablons) à Trez-Hir (les Longs-Sablons) au fond de l'anse de Bertheaume, on délimite, à l'ouest de cette ligne, la région dont nous allons donner un aperçu de l'histoire maritime jusqu'au XVII^e siècle.

Du Nord au Sud, après les Blancs-Sablons, vient la Presqu'île de Kermorvan que tous les documents anciens appellent l'Isle du Conquet, traduction de l'appellation bretonne qui explique d'ailleurs qu'à son extrémité nord une petite presqu'île ait nom l'Ilette. Jusqu'en 1965, cette presqu'île relevait de Ploumoguier. Ses habitants, presque exclusivement fonctionnaires, se disaient du Conquet.

Cette presqu'île constitue laèvre nord du port du Conquet, l'agglomération du port et ville occupant laèvre sud.

Nous trouvons ensuite le village de Lochrist et son anse de Porzlogan, puis le village de Saint-Mathieu avec les imposantes ruines de son abbaye.

Le bourg communal et paroissial de Plougouvelin se trouve à l'est à un kilomètre de la plage de Trez-Hir.

Le chenal du Four sépare Le Conquet et Saint-Mathieu du chapelet d'îles de l'archipel molénaise et de Ouessant.

DE LA PREHISTOIRE A LA FONDATION D'UNE ABBAYE

Nous sommes ici en un pays d'antique civilisation. Le nombre et l'importance des monuments mégalithiques que l'on relève sur la carte de « L'Isle du Conquet dessinée par le Conquetois Ian Le Béhec en 1628 » témoignent de cette antiquité. De ces témoins de cette préhistoire il ne reste aujourd'hui, après quatre années consacrées à la construction d'un mur de l'Atlantique inutile, que peu de chose.

LE CONQUET et SAINT-MATHIEU au bout du Monde

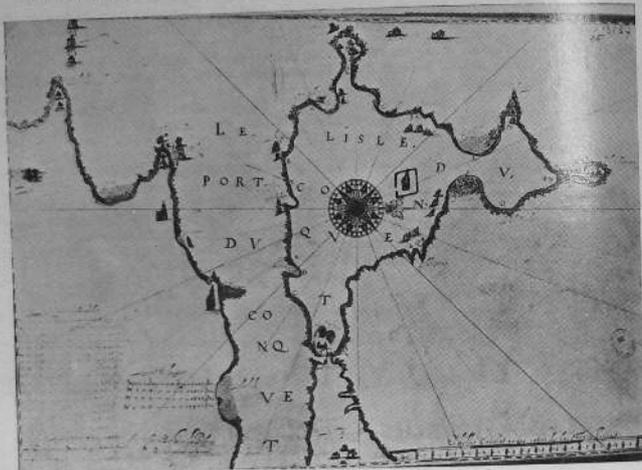
par le Dr Louis Dujardin

La valeur stratégique du lieu justifiait les constructions romaines dont de nombreux vestiges ont été mis à jour à différentes époques (substructions d'habitations, rues, cimetière, meules, pilons, tuiles, etc...)

Tout le pays environnant est truffé de preuves d'occupations successives. De récentes explorations sous-marines ont apporté la preuve, à peu près certaine, que la rade de Porzlogan est le *Salioceanus portus* de Ptolémée et confirment ce qu'écrivait le bénédictin Dom Louis Le Pelletier qui séjourna à Saint-Mathieu dans les dernières années du 17^e siècle pour travailler à son Dictionnaire de la langue bretonne. Au mot « liogan » il écrit : « Liogan est le nom propre d'une anse ou rade foraine entre l'abbaye de Saint-Mathieu et Le Conquet, en Bas-Léon, sur l'entrée de Brest. C'était apparemment autrefois un port de mer ou l'entrée des navires, de

laquelle la mer a mangé les deux pointes ou promontoires qui formoient ce port, que l'on nomme encore aujourd'hui Pors-Iogon, qui est écrit par tout dans les anciens titres Porziogon et Porsleocan. Ce port avait un quai maçonné et cimenté de mastic ou de bitume. Les vieilles gens du pays (en 1694) m'assurèrent qu'ils y avaient vu des anneaux où l'on attachait des navires et j'y vis encore la trace d'un. Ce quai était au dessus de la pleine mer, grande marée, élevé d'environ trois toises et les anneaux dessus de la pleine mer, ce qui n'étant pas ordinaire aux quais modernes, fait juger que les navires étaient en ces tems là plus élevés ou que la mer a baissé. » (Dictionnaire, 1752, col. 538).

Dom Le Pelletier se demande ensuite si le Salioceanus de Ptolémée doit être placé là. Après lui, la discussion fut souvent reprise. Aux civilisations préhistoriques, romaine, gauloise allait succéder celle des Bretons.



Le Port du Conquet, par Jean Béchec (1628)

Sous la conduite de leurs chefs spirituels dont ils feront des saints durant tout le temps que le peuple canonise, sans recours à l'Eglise, l'organisation de leur nouvelle patrie sera chrétienne, marquée par la création de Plou (paroisse), lan (monastère), tre (filiale) du V^e au VII^e siècle. Plus tard se créeront les loc (cellules) (Plougonvelin, Ploumoguier, Lampaul, Lamber, Tréhabu, Lochrist).

Un peu partout, en Bretagne armoricaine, les cellules et ermitages se multiplient, se groupent, s'organisent en monastères et en abbayes.

C'est dans ces conditions qu'un jeune Breton, du nom de Tanguy, né au château de Trémazan en Landunvez au VI^e siècle, serait à l'origine du monastère de Saint-Mathieu.

A défaut d'histoire pure, il n'est que de recourir à la Vie des Saints de la Bretagne Armorique (1636) du Breton Albert Le Grand de Morlaix. Mêlant tradition et légende, qui doivent bien comporter quelques onces de vérités historiques, le naïf nar-

rateur en son délicieux vieux français, fait à Tanguy quitter la maison paternelle. Son père, veuf, avait épousé une Anglaise. Elle se comportait en marâtre pour Tanguy et sa sœur Haude.

Trémazan a son port. Tanguy s'y embarque, aborde en Neustrie et trouve à s'employer pendant douze ans près du roi Childébert. Durant ce temps, sa sœur Haude avait été demandée en mariage, mais s'y refusait.

Le beau chevalier qu'était devenu Tanguy rentrant incognito en son Trémazan natal s'enquit de sa sœur. La marâtre pensant que le beau chevalier venait demander la main de la jeune fille, en fit un portrait si infâme que Tanguy se rendit incontinent à la fontaine où Haude lavait son linge. Ne reconnaissant pas son frère, elle s'enfuit. Ce qui fit croire à son frère que la marâtre avait dit vrai, qu'elle avait forfait à son honneur. Il la rattrapa, dégaina, lui coupa le cou.

Quand les voisins lui apprirent qu'Haude avait mené une vie exemplaire, Tanguy se rendit près de son père, avoua avoir tué Haude sur le mal qu'en avait dit la marâtre. Tandis qu'ils se tenaient tous trois dans la salle du château, Haude fit son entrée tenant sa tête entre ses mains, « laquelle ayant posée sur son col se réunit à son tronc ».

La belle-mère en mourut sur-le-champ. Haude ayant pardonné à son frère, « rendit son heureux esprit le 18 novembre de l'an de grâce 545 ». Son corps repose en son église paroissiale de Landunvez.

Tanguy vécut ensuite une vie de pénitence. Son père lui fit don du Cap de Penn ar bed qu'il possédait, qu'à présent on nomme Saint-Mathieu de Fine Terre, « le long de la mer qui, du Grand Océan occidental entre dans le Goulet du Golphe de Brest » jusqu'à la rivière la Pentell que protège la motte Tanguy.

Quelque temps après, les misérables cabanes des moines que Tanguy avait réunis autour de lui firent place petit à petit aux assises d'un monastère. Il ne pouvait prospérer sans posséder de reliques de saints et des pèlerinages. L'on sait que pour se procurer des reliques on ne reculait pas devant le vol en ces temps éloignés. C'est ainsi « qu'une flotte de navires léonnois (le territoire compris entre Morlaix, la Manche et la rivière Elorn constitue l'Evêché de Léon) qui estoit allée trafiquer en Egypte, trouva moyen d'enlever subtilement le chef du glorieux apôtre et Evangéliste saint Mathieu lequel ils emportèrent en Bretagne ». C'est sous ce patronage que prospéra le monastère. Tanguy y fut enseveli. Ses compatriotes l'élevèrent sur les autels. Et le pèlerinage de Saint-Mathieu devint l'un des plus célèbres de Bretagne.

Faute de documents, nous ne pouvons suivre le développement du monastère pendant une longue période. Le cartulaire de l'abbaye qui avait été dressé en 1343 n'a pas été retrouvé. Le moine Simon Le Tort avait été chargé par ses supérieurs, en 1681, de faire l'histoire de Saint-Mathieu. Cela suppose que le chartier existait encore à l'époque. De son « Compendium historiae abbatiae Sancti Mathei in finibus terrae » on tire peu de chose.

Les archives locales de toutes origines aussi bien que les départementales et nationales (ducales et provinciales, Parlement, Etats, Chambre des Comptes de Bretagne) n'ont pas enrichi notre documentation qui n'a que valeur de glanes.

Reconnaissons qu'écrire l'histoire de ce petit coin du Bas-Léon n'est pas facile. Les Blancs-Sablons et Kermorvan, jusque récemment, relevaient de Ploumoguier (1). La presque totalité est propriété des châtelains de Kermorvan domiciliés à Tréhabu.

Il n'y a que cent ans que Le Conquet, commune, port et paroisse, est indépendant de sa paroisse-mère Plougonvelin. Le Conquet dépendait de Lochrist qui n'était que trève ou succursale de Plougonvelin avec cette particularité que la trève était plus importante que la paroisse. Le clergé y résidait ; l'église était plus importante. Elle est devenue l'église paroissiale du Conquet où elle fut transportée pierre à pierre. De toute cette organisation ancienne, il reste que le cimetière du Conquet se trouve à Lochrist.

Pour des historiens étrangers c'est un imbroglio. A Saint-Mathieu, on trouvait une petite paroisse, Notre-Dame de Grâce, au pied de l'abbaye dont elle était un prieuré. On était là véritablement à Loc Mazé, appellation bretonne des lieux.

Le bourg paroissial de Plougonvelin était insignifiant.

FIEF, SEIGNEURIE, JURIDICTION DE SAINT-MAHE

L'appellation de Saint-Mahé et aussi Mazé, nom breton de Mathieu, est aussi fréquente que celle de Saint-Mathieu. Nous n'avons rencontré qu'une fois celle de « Saint-Mathieu de Fine Poterne » dans le *Guide des Chemins de France* de Charles Estienne (Édit. J. Bonnerat, 1936, note 473) sans en trouver la raison.

C'est en 1157 que Saint-Mathieu reçut en don d'Hervé, Comte de Léon, des terres et des droits divers (2).

Les terres et dépendances constituèrent le fief du monastère. Qui tient le fief, si petit qu'il soit, tient la justice et avec la justice ses offices et les ressources correspondantes.

Le domaine de Saint-Mahé était fort restreint : le prieuré-cure de Notre-Dame de Grâce, quelques villages de Plougonvelin, de Lochrist, le port du Conquet jusqu'au lit de la rivière, le moulin à mer et l'étang au fond du port. On peut y ajouter quelques propriétés à Lampaul et Loc-Maria-Plouzané.

L'abbaye n'en disposait pas moins de haute, moyenne et basse justice, mais sous la Jurisdiction de la barre ducale ou Cour et Sénéchaussée de Saint-Renan où elle avait son jour de menée lors des plaids généraux du moins à partir de juillet 1340, date à laquelle le duc Jean réorganisa cette Cour.

Pour les plaids ordinaires, les sénéchaux, procureurs, juges, greffiers se réunissaient au Conquet. Ils étaient communs à plusieurs petites juridictions, mais Saint-Mathieu avait ses prisons, sa police. La tradition veut que les deux meilleurs chrétiens de Saint-Mathieu soient des fourches patibulaires.

À la même date furent créées les Amirautés, mais comme il n'existait pas de juges de marine ce sont les juges ducaux de Saint-Renan qui connaissaient des causes d'Amirauté. Les documents de justice maritime portent en conséquence l'en-tête : « Cour et Sénéchaussée de Saint-Renan ». Plus tard on y ajouta « de Brest » pour, en 1681, ne porter que Brest.

LES RESSOURCES DE L'ABBAYE

La Jurisdiction était de faible rapport de par ses charges et offices. Les ressources de l'abbaye avaient d'autres origines : locations de propriétés, dîmes, quêtes, fondations, culte que les Bénédictins assuraient dans les dix prieurés-cures qu'ils avaient fondés et dans lesquels ils se firent remplacer petit à petit par des vicaires perpétuels. Cette appellation indiquait que le prieur de Saint-Mathieu en était à perpétuité le possesseur et que le vicaire desservant n'était que le salarié du prieur qui le rémunérait d'ailleurs à la portion congrue. Suivant le déclin de l'abbaye, ces prieurés-cures furent abandonnés à des recteurs et devinrent paroisses diocésaines.

LES BREFS OU BRIEUX

Les droits provenant du Comte de Léon consistaient en brefs, briefs ou brieux. Celui de bris ou lagan sur toute l'étendue de la paroisse de Plougonvelin et de ses trèves donnait à Saint-Mathieu la propriété des dépouilles de ceux qui venaient périr aux côtes et du dixième du produit de la coque, du grément et de la cargaison de tout navire se brisant aux ports et havres de Saint-Mathieu, Brest et Le Conquet. C'était par là même avoir reconnu à Saint-Mathieu le rang et prérogatives d'une seigneurie puisque chaque seigneurie en Léon était en puissance de jouir de ce droit de lagan sur sa propre terre.

Au Comte ou Vicomte de Léon revenaient les neuf autres dixièmes et en outre le bref de vitaille permettant aux navires de se ravitailler dans le pays et celui de conduit par lequel les navires s'assuraient les services de pilotes au passage du raz de Saint-Mahé pour entrer aux ports et en sortir.

Il est souvent fait mention par les auteurs des *Us et Coutumes de la Mer* (1174) du Duc de Bretagne, Alain Fergent, réglementant ces briefs et celui du droit de sauveté, assurance garantissant les navires contre le pillage en cas de naufrage. Nous

A votre service

POUR TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE,
TITRES, BOURSE ET CHANGE,
GARDE DE TITRES ET LOCATION
DE COFFRES-FORTS.

BANQUE DE BRETAGNE

22, Rue de Lyon - Tél. 44.34.10 et 44.61.79

B. N. C. I. (Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie)

41, Rue du Château - Tél. 44.27.91 et 44.27.92

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST

Place de la Tour d'Auvergne - Tél. 44.40.42 et 44.40.43

C. N. E. P. (Comptoir National d'Escompte de Paris)

32, Rue du Château - Tél. 44.34.42

CRÉDIT LYONNAIS

38, Rue Émile-Zola - Tél. 44.17.56 et 44.17.57

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

72, Rue de Siam - Tél. 44.13.75 et 44.13.76

A BREST ET DANS LA RÉGION

CHAUSSURES ROLAND

M^{on} E. PENN

91, Rue de Siam - BREST

*Pieds sensibles Docteur Hasley
Tout cuir "Alerte"*

Fournisseur du Crédit Commercial

Entreprise Générale d'Électricité

ETS Marcel PORRA

4, Rue Colbert - BREST

Tel. 44.28.14

LUSTRIERIE - ELECTRO-MÉNAGER
- TÉLÉVISION - **ARPHONE**

MAISON HOUSSET

GANT PERRIN

95, Rue de Siam - BREST

Toutes les Dernières Créations

Perrin et Valisère

1800 mètres carrés d'Exposition

LES MEUBLES

CERAN

BREST, 27, Rue d'Aiguillon, Tél. 44.41.16

J. AUBRÉE

Décoration

** d'Appartements*

31, Rue Émile-Zola - BREST

Tél. 44.26.20

CHARCUTERIE ROTISSERIE

Gilbert ROME

TRAITEUR

11, Rue Vauban - RECOUVRANCE - BREST

Succursale : Halles Saint-Martin

Maison de confiance

Téléphone 44.26.17 et 44.51.11

LAINAGES :: SOIERIES
Tous les BEAUX TISSUS

La Femme Chic

BREST

42, Rue d'Aiguillon

Face Monoprix

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR NAVIRES ET USINES
YACHTING

Paul BERTHELOT

Maison Fondée en 1861

40, Quai de la Douane

Tél. 44.33.22

n'avons pas trouvé trace de ce document. Ce que l'on sait, c'est que le sceau qui scellait les brieux ou brieux se trouvait à l'abbaye de Saint-Mathieu. Leur apposition entraînait une rémunération proportionnelle au tonnage.

C'est un commis du duc qui percevait les droits divers au port du Conquet et en faisait la répartition entre les ayants droit y compris probablement le droit d'ancrage pour trois marées, le port étant sous juridiction abbatiale.

Étant donné le grand nombre de petits ports et havres du Léon (3), les droits de brieux devaient être importants. Ils attirèrent de la part du Duc Pierre Mauclerc revendications, menaces puis luttes contre le Léon. Guiomare'h, son Vicomte, fut défait à Châteaubriant (1225). Ce fut ensuite l'occupation du pays « avec brûleries et pillages » (1250) et enfin (1274) vente au Duc Jean Le Roux des redevances, coutumes et douanes de Saint-Mathé pour 16.000 livres, les sécheries du même lieu et, pour 2.500 livres, « la ville qui est appelée Conquet et le port et le châtel et les molyns de ladite ville ».

Le châtel est celui que les Anglais et leurs partisans bretons avaient bâti en 1207 sur la presqu'île de Kermorvan. Son utilisation par les Anglais et l'occupation par eux de Saint-Mathieu et du Conquet dura onze ans.

LES SÈCHERIES DE POISSONS

Les sécheries de poissons de Saint-Mathieu, dites aussi de Saint-Renan, consistaient en terrains réservés au séchage des morues, congres et merlus dont il était fait grande consommation dans le pays et que l'on exportait en France et en Espagne. L'industrie de ces « viandes de carême » dura jusqu'en 1514 environ, époque où les Bretons se mirent à fréquenter Terre-Neuve.

En 1296, les sécheries avaient été affermées à des Basques de Bayonne. Leur bail portait la mention « Sécheries du Conquet ». Basques et Conquétois ne s'entendaient pas. Ils se battaient. La ville fut même pillée.

Elles furent ensuite revendues aux bourgeois de Nantes. En 1555 le Roi de France, Henri II, les racheta contre une rente de 200 livres. Elles rapportaient à l'époque 1.500 livres monnaie par an. Le nom de Saint-Renan figurait dans les documents parce que les sécheries étaient situées dans le ressort de la Châtellenie de cette ville. Elles faisaient partie des causes maritimes.

Quant à « la dime des brieux aux ports de Saint-Mathieu, Le Conquet et Brest », elle fut à nouveau reconnue aux religieux par lettre patente du Duc Jean IV, en date de 1390, et confirmée par Charles VIII le 24 janvier 1498.

Ces droits de brieux firent le 27 septembre 1544, l'objet de lettres à René Poncelet pour leur réception au Conquet (4).

Sans pouvoir préciser la date de leur création, deux autres bureaux délivraient des brefs bretons : Bordeaux et La Rochelle. Ces bureaux alimentaient le Trésor du Comté, puis Vicomté, et plus tard celui du Duché de Bretagne d'autant qu'ils étaient bien échelonnés, en y comprenant Saint-Mathieu et Le Conquet, sur les routes commerciales Espagne, Aquitaine anglaise, Aunis, Bretagne, Irlande, Angleterre, Flandre et pays nordiques.

N'était pas moins importante leur valeur stratégique sur ces mêmes routes.

Le témoignage allait en être démontré à l'occasion du grave conflit qui allait diviser les Bretons et installer la guerre et l'occupation étrangère de leur duché de 1341 à 1365.

GUERRE DE SUCCESSION DU DUCHE DE BRETAGNE

En 1341, en effet, la succession à la tête de leur duché était ouverte. Deux candidats étaient en présence : Charles de Blois avait l'appui de la France, Jean de Montfort celui de l'Angleterre.

Saint-Mathieu et Le Conquet étaient trop précieux comme couverture de Brest et comme postes d'éclaireurs et de relais entre l'Aquitaine et l'Angleterre pour n'être pas l'enjeu de la lutte. Aussi le premier acte de Jean de Montfort fut-il de s'en emparer dès 1341. C'est en vain que son rival vint en faire le siège. Aux Anglais succédèrent.

l'année suivante, des Espagnols et des Génois. En 1355, ce sont encore des Anglais qui viennent y tenir garnison sous le commandement du sieur du Chastel.

Durant de longues années, les deux villes furent l'enjeu des deux partis avec évidemment le cortège habituel des guerres. L'Histoire ne parle que d'armées venant y mouiller l'ancre ou la levant, de brûleries de vaisseaux jusqu'au jour (12 avril 1365) où la paix fut signée à Guérande.

La Bretagne était à relever de ses ruines. Jean IV s'attela à le faire. Il s'était rendu compte qu'il avait vaincu, avec le concours des Anglais, grâce à la maîtrise de la mer (5). Son œuvre de restauration fut interrompue par la rupture du Traité de Brétigny (1389) et la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre.

En signant, en juillet 1372, un traité d'alliance perpétuelle avec l'Angleterre, le duc prenait une assurance maritime avec d'autant plus de raison qu'il venait, en avril, de conclure un traité de commerce avec les villes de Biscaye.

En même temps, il tirait la leçon des événements de trente ans de guerre sur mer autant que sur terre en inventant la navigation en convois au départ de Saint-Mathieu sous la conduite des pilotes expérimentés que lui fournissait Le Conquet.

L'Angleterre avait pris la précaution toutefois de faire occuper Saint-Mathieu par 600 hommes indiquant par là que son alliance avec la Bretagne ne signifiait pas l'indépendance de cette dernière.

Les Français réagirent aussitôt sous la conduite de Duguesclin. Jean IV, fuyant son duché, ralliait l'Angleterre fin 1373, mais en laissant Brest entre les mains des Anglais.

À la fin de 1374, Jean IV étant devenu lieutenant-général du Roi d'Angleterre pour la France, prépara une descente en son duché. Elle se produisit en avril 1375 à Saint-Mathieu. Le Léon fut vite conquis. Le duc y avait toutes les sympathies. Il en fut de même du Trégor. Les autres événements aboutirent à une nouvelle trêve entre les Rois de France et d'Angleterre. Brest ne l'accepta pas et resta fidèle au duc et aux Anglais. De cette place dépendait l'avenir du duché. Son ravitaillement ne se pouvait faire que par mer et à condition que l'entrée de son goulet fut libre, entrée que commandait Saint-Mathieu.

Quelques faux pas du Roi de France dans sa hâte de réunir la Bretagne à sa couronne fit l'humanité des Bretons autour de leur duc en exil qui fit voile de Southampton pour débarquer à Saint-Servan le 3 août 1379. On s'attendait à des hostilités ; Jean IV et Charles V entamèrent des négociations. Elles ne donnèrent aucun résultat. Fin juillet 1380, les Anglais débarquaient à Calais, se dirigeaient sur Nantes, l'assiégeaient au passage et se répandaient en Basse-Bretagne.

Charles V décédait le 16 septembre 1380. La paix devenait possible avec un autre Roi de France. Jean IV la signa à Guérande le 4 avril 1381, mais en reniant les services considérables que lui avaient rendus les Anglais. Du coup, il perdit ses droits de brevets avec ses bureaux de Bordeaux, et Brest ne lui fut pas rendu. Il ne recouvra ses brevets qu'en 1384 et Brest en 1397.

Jean mourait deux ans plus tard.

LA NAVIGATION EN CONVOI DEVANT SAINT-MATHIEU

Aujourd'hui on s' imagine difficilement le rendez-vous dans les parages de Saint-Mathieu d'une flotte marchande importante et de ses protecteurs au temps de l'indépendance bretonne. Et pourtant le P. Albert Le Grand écrit : « En 1295, les trêves n'étant pas expirées entre les Rois d'Angleterre et de France, l'Anglais envoya une armée de 350 voiles à Bordeaux, lesquels vinrent le 15 janvier, mouiller l'ancre à la rade entre les villes du Conquet et de Saint-Mathieu dont les habitants s'enfuirent, mais n'ayant eu le loisir d'emporter leurs meubles, ils s'en retournèrent et demandèrent un répit jusqu'à huit heures du soir pour délibérer, disaient-ils, s'ils se rendraient ou non, mais, en effet, c'était pour sauver leurs meubles dont les Anglais s'étaient aperçus, ils sautèrent à terre, pillèrent les deux villes et y mirent le feu, brûlèrent les vaisseaux bretons et une grosse galère qui était au port, pillèrent l'abbaye de Saint-Mathieu et emportèrent tous les ornements et argenteries en leurs vaisseaux (mais non le chef de saint Mathieu). Ils pillèrent ensuite le plat pays, brûlèrent les maisons des

paisans et s'éstant enrichis de dépouilles, entrèrent dans le golphe de Brest... puis chez eux. »

Corroborant les chiffres de Dom Michel Le Nobletz (que nous trouverons ultérieurement), le P. Simon Le Tort écrit dans son *Compendium* : « C'est une chose étonnante de voir la multitude de navires qui viennent Jeter l'ancre au pied de ce monastère, non seulement de toutes les provinces et Royaumes de l'Univers mais de toutes les mers et qui ne peuvent continuer leur route à moins que le vent ne change... aucune côte n'est plus fréquentée ni plus agréable que celle-ci, route nécessaire vers toutes les mers ou côtes et plus rapprochée que toute autre du Grand Océan, des Espagnes et de la Grande-Bretagne. »

L'idée de former une flotte de nef et de grandes barques, armées en guerre, pour protéger les côtes et ports et « les marchans maréanz sur mer » et « marchanz estranz venant marchander en notre duché » avait eu d'heureux résultats mais non sans entraîner « grant mise ». 20 sols furent imposés sur tonneau de vin importé, 9 sur le blé, 12 sur le tonneau de « char » (viande), 4 sur le muids de sel. Le cuir, le suif, le miel, l'oin, la cire furent taxés.

En retour, l'activité fut intense à l'Abergoch, Paluden, Aber Binniguet, Portsal, Argenton, Aberildut, Concoq, Saint-Mahé, tous noms cités dans un compte du receveur ducal de Léon en 1393-1394. De ces ports partent vessels (bateaux de charge ronds), escafes (longs). Leurs noms ? Saint-Nicolas (escafe), Saint-Antoine (vessel), N.-D. de Penfeunteun (escafe), N.-D. de Guitalmezeau, Sainte-Catherine, N.-D. de Bréles, N.-D. de Saint-Mahé, l'Hospital, partant vers Bordeaux ou l'Angleterre avec des blés, froment, fèves, porcs vivants, poissons secs, suif, cuir, viande salée.

Dans ces mêmes ports arrivent vins d'Anjou, d'Aunis, de Gascogne, de Gaillac, partie pour la consommation locale, partie en transit pour l'Angleterre d'où l'on ramène des harengs pour Bordeaux.

Les Hanseates portent du sel en Angleterre et nous apportent des draps pour nous ou pour des marchands étrangers qui empruntent nos bateaux pour rentrer chez eux surtout en Espagne et en Portugal. Confirmation de cette activité maritime nous est donnée dans la *Vie de saint Vincent Perrier* par notre hagiographe Albert Le Grand. Ce religieux espagnol (1357-1417), probablement sur le rapport de ses compatriotes marchands, était venu missionner en Bretagne. Il se faisait comprendre « des bas-Bretons, François, Anglois, Flamans, Irois, Allemands et autres estranzers qui, à raison des Hanses et Bourses que les Ducs de Bretagne entretenaient dans leurs Havres, trafiquaient en ce pays ».

On aura une idée approximative des bateaux de l'époque quand on saura que pour faire un tonneau il fallait 24 porcs ou bœufs, 600 merlus, 500 gros poissons, 7.000 maquereaux, 7 balles de congres de 50 congres renables, 20.000 sardines ou autres poissons en rondelles. Huit rondelles font un tonneau. Les cuirs se livraient par paquets de dix qui font une traque. Vingt font un leste ou laste.

CENT ANNEES DE PROSPERITE

Bien que la mère du nouveau et jeune duc ait épousé Henri IV d'Angleterre, la Bretagne n'est pas sans avoir à subir le contre-coup de la mésentente continuelle entre la France et l'Angleterre.

Pour répondre aux pirateries anglaises, des Bretons s'en vont-ils brûler et piller Plymouth que Saint-Mathieu reçoit la visite d'Anglais incendiaires, ce qui fait à Jean V de prendre la précaution de faire tenir le château et forteresse du Conquet (1402). Grâce à quoi le Seigneur de Penhoat, amiral de Bretagne, battit quelques mois plus tard les Anglais débarqués à la pointe de Saint-Mathieu et, disent les Chroniques, d'en faire une hécatombe de 2.000 hommes, d'enlever 40 navires à voiles et une grande caraque.

Comme l'écrivit Alain Bouchart en ses *Grandes Chroniques de Bretagne* : « Jusqu'à sa mort, survenue le 28 août 1442, Jean V régna si prudemment que au tems de sa mort il laissa son pays paisible, riche, opulent de tous biens ».

Nous ne retrouvons les Anglais au Conquet qu'en août 1462 se livrant au pillage de la ville et de Plougouvelin.

Une trêve ayant été conclue avec l'Angleterre en 1468, le Duc François en témoigna en offrant l'hospitalité au Comte de Penbroch et à son neveu Henri, un enfant, Comte de Richmond, que la tempête a fait échouer au Conquet, fuyant l'Angleterre.

La sécurité revenue, les bateaux bretons sont partout : à Anvers, Bergues, Bruges, l'Ecluse, en Irlande, en Angleterre, aux îles Madère, d'où ils rapportent sucre et confitures, aux grandes foires, aux grands pèlerinages, tandis que nos ports reçoivent Allemands, Suédois, Norvégiens, Hollandais, Danois, Anglais, Espagnols, Italiens. Les Bretons paraissent étiqueter « Flamanked » tous les Nordiques.

Les Conquetois ne sont les derniers nulle part. L'autorisation de vendre du vin en Angleterre, à titre de privilège, pendant un an est-elle accordée qu'aussitôt Paul Fortin arme la *Catherine*, 100 tonneaux (1468). Hélas ! le 15 mai, à son retour, il est détrempé de huit ballots de draps.

Belles occasions dans la prospérité pour la piraterie ! Saint-Mathieu est, avec son chenal du Four, son canal de l'Iroise, son raz de Sein, un passage privilégié pour cet exercice. Sur ce chapitre, les Bretons ne le cèdent à personne. Ils ne se privent pas d'opérer dans leurs propres ports. Un jour, les Conquetois enlevèrent une hourrasse de harengs appartenant à un marin de la Hanse teutonique réfugié chez eux. Mais ordre arriva de la restituer. Elle avait nom le *Saint-Christoffle* de Hambourg (6). Un peu après, c'est une caravelle espagnole, réfugiée à Crozon, qu'ils dévalisèrent. C'était le 11 novembre 1477 et ce n'était pas petite opération de réussir à enlever 7.000 écus à ces deux ambassadeurs du Roi d'Aragon qui se rendaient en mission en Angleterre. L'Histoire ne dit pas si ce sont les mêmes Conquetois qui, un mois plus tard, démantèrent la main à dévaliser un Anglais qui, venant du Portugal, s'était échoué dans le Blavet. Ce qui ne les empêcha pas, un jour que des pèlerins revenaient de Tréguier et avaient été malmenés par des corsaires, d'adresser une plainte au pape, plainte appuyée par des pèlerins de Roscoff, Saint-Pol, Pempoul, Batz, Ouessant, Molène, Quemenex, Trielen, Bannec, Balanec, une véritable armada que le port de Tréguier devait contenir à grand-peine.

Malgré les remontrances du duc, en 1480, la piraterie s'exerçait sans distinction de nationalité. Il est vrai que l'exemple venait de haut, des Coatenlem, des François du Quelenec pour ne citer que les plus connus. Il est probable que cela faisait rentrer des droits.

A propos de droits, signalons qu'une surtaxe sur cinq ans au port du Conquet fut établie en 1473 pour l'amélioration de la chaussée du port. Mais nous ne savons pas si elle fut appliquée à la *Marthe* du Conquet, une grande nef qui appartenait au Grand Trésorier de Bretagne, Pierre Landais. Elle faisait 200 tonneaux et tenait plus de 100 combattants, ce qui suppose un ravitaillement important. Les blés qu'on y embarquait venaient d'Angleterre et du Poitou.

Nous avons fait connaissance, en 1468, de la *Catherine* de 100 tonneaux. Il est probable que c'est elle que nous trouvons, en 1487, dans une liste de bateaux ayant servi le duc et auxquels il accorde franchise et exemption de fouages, « la *Catherine* du Conquet dont est maître et capitaine Robert Le Bescont ».

Quant au prix des transports, ils variaient dans de grandes proportions selon que l'on fût en paix ou en guerre, suivant le danger de la navigation. Voici ce qu'en écrit notre Albert Le Grand dans son *Extrait du Catalogue Chronologique et Historique des Evêques de Léon* :

« L'an calamiteux 1488, l'armée Française continuant à assiéger et prendre les places du pays, après avoir pris Guenkamp, entra en Léon sous la conduite du Vicomte de Rohan. La duchesse voyant Conq assiéger, commanda au Seigneur de Kerousi de s'aller jeter dans Brest avec le plus de soldats qu'il pourrait pour garder la place, ce qu'il fit. Peu après, cette place vint aux mains de François.

« L'an 1489, Claude de Montfaucon fut fait capitaine du Conquet pour les François et y fut envoyé de l'artillerie et munitions et, pour la garde de la place, le Capitaine Bougats avec sa compagnie de gens de pied et en juillet ce fut le siège de Conq par les Anglais. »

De l'importance portuaire du Conquet, nous devons à l'amabilité de M^{lle} Beauchêne, archiviste de la Marine à Lorient après l'avoir été à Brest, un document qu'elle a découvert au port de Rochefort. Il s'agit de livres de comptes des entrées et sorties au port du Conquet en 1482 et 1483 qui constituent un document inédit. Les droits

acquittés l'étaient au profit de l'Abbé de Saint-Mathé et de l'Abbé de Bégar au diocèse de Tréguier, Président de la Chambre des Comptes et qui siégeait aux Etats à la droite du duc. En 1472, il avait été promu à l'Evêché de Léon où il fit son entrée le 10 juin 1473. Il avait nom Vincent de Kerleau. Il mourut en 1476. A son successeur comme Abbé de Bégar, revenait le dixième des brefs de conduite. Le dixième des brefs de sauveté et de vitaille était délivré au profit de l'abbaye de Saint-Mathieu.

Une pancarte indiquait les tarifs et devoirs perçus par le Duc de Bretagne en chacun des ports de son duché, comme aussi les tarifs des brefs délivrés aux navires.



La Pointe Saint-Mathieu : Ruines de l'Abbaye

(Photo Jos Le Doaré - Châteaulin)

LE PELERINAGE DE SAINT-MATHIEU

On connaît les caractéristiques des pèlerinages d'autrefois. Ils étaient balisés, si l'on peut dire, par des églises, chapelles, oratoires, hôtelleries, hôpitaux où l'on retrouve les noms de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jacques, La Madeleine, l'Hôpital, etc...

Pour ce qui est de Saint-Mathieu, le pèlerin parvenant à Saint-Renan pénétrait en ville par le faubourg de Monsieur saint Jacques, saluait au passage saint Roman en son église paroissiale, prieuré-cure de l'abbaye de Saint-Mathieu. En face de celle-ci, il pouvait prier Monsieur saint Yves. La chapelle s'était vue accorder par le pape, en juin 1388, des indulgences pour ceux qui y viendraient prier et y déposeraient quelque aumône pour la réparation de la chapelle qui était celle de l'hôpital des pauvres et des maisons de la ville « ruinées par les Anglais et autres peuples ».

Ces dévotions lui ayant procuré quelque repos, le pèlerin pouvait alors, partant du niveau 30, par la rue Saint-Mathieu, gagner la voie romaine à la sortie de la ville où il se trouvait à la cote 84 n'ayant parcouru que 700 mètres.

Sans souci des dénivellations, la route abandonnant, à gauche, le gros village de Quillimérien, résidence obligatoire des caqueux, cordiers et tonneliers, tous réputés lépreux, conduisait à la maison de refuge dite l'Hôpital, franchissait un ruisseau par le pont de l'Hôpital à la sortie duquel une chapelle était dédiée à saint Michel au voisinage d'une fontaine.

Trois kilomètres plus loin, chapelle, calvaire, refuge sous le patronage de sainte Madeleine. Il semblerait, selon les documents concernant ce lieu, qu'il était réservé aux canoës. Plus loin, le pèlerin se devait de prier à la chapelle de saint Jean, création des Hospitaliers, avant de parvenir à Saint-Mathieu où le chef du saint attirait des dons.

Il est probable que des pèlerinages se faisaient aussi par mer. Nous n'avons relevé aucune mention pour ce qui est de Saint-Mathieu.

Négligeant même cette probabilité, ce que nous venons d'écrire, en résumé, témoigne suffisamment de l'importance de la navigation dans ce « finibus terras » pour qu'on ne soit pas surpris que la Bretagne fut convoitée par la France et que leur union se réalisât en 1491 au grand bénéfice de la Marine française d'ailleurs à laquelle la Bretagne apportait des équipages nombreux et valeureux, des pilotes et professeurs en l'art de naviguer que nous sommes heureux d'avoir présentés dans le tout récent : « Les cartographes bretons du Conquet. La navigation en images (1543-1668) ».

(1) Au moment de mettre le point final à notre travail, la presqu'île de Kermorvan vient (février 1965) d'être officiellement rattachée au Conquet. Son histoire n'en est pas, pour cela, facilitée.

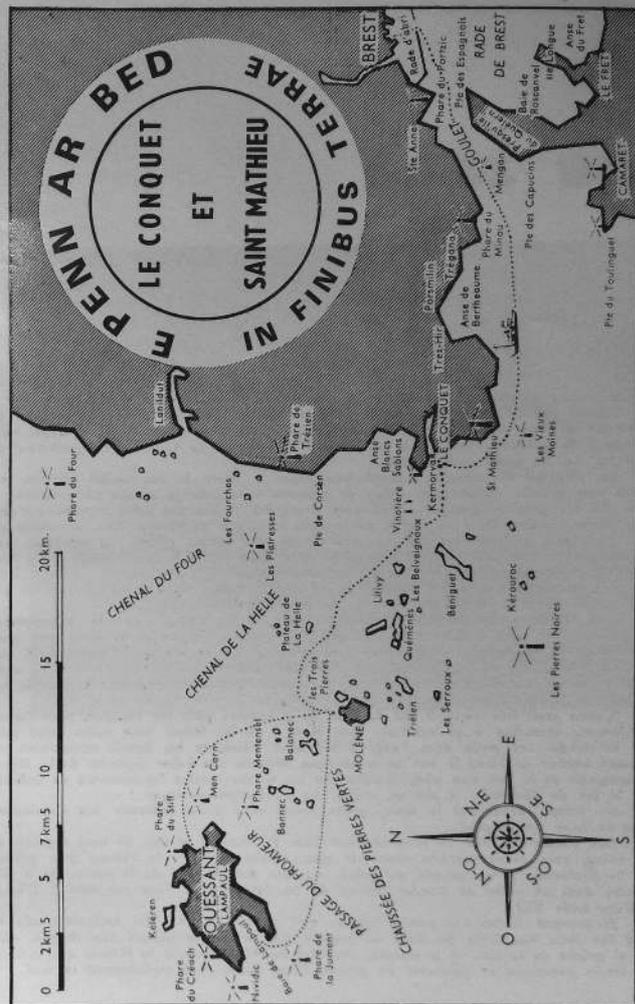
(2) Lors de la Réformation du Domaine (1686-1700), l'abbaye comprenait un château et un monastère situé « sur une pointe de rocher avançant dans la grande mer océane », des droits réels et honorifiques, des domaines, des rentes et des dîmes en diverses paroisses (Arch. Loire-Atl., B, 1058).

(3) Morlaix, Pempoul, Ile de Batz, Roscoff, Pontusval, Corréjou, Aberwrach'h, Portsall, Argenton, Aberildut, Porspol, Le Conquet, Brest, Landerneau.

(4) Arch. Loire-Atl., B, 1768.

(5) Ce que tint à lui rappeler, les derniers jours de janvier 1366, le Roi Edouard III d'Angleterre en adressant au duc ses instructions. La garde du château de Brest serait confiée à un « suffisant et loyal Engloys, sans estre soeffert par nulle voie demorer en la garde de nul Breton item que la ville de Saint-Matheu, ne nulle autre ville ne chastel sur les portz ne coustèrent de la mer ne soient par nulle voie desouz la garde ne le gouvernement des Bretons. » (La Borderie, Histoire de Bretagne, IV, pp. 13-14).

(6) Arch. Loire-Atl., B, 8, fol. 172.



LES ILES

par *Léontine Drapier-Cadec*

POUR beaucoup de gens, les îles ont un attrait irrésistible. Quant à moi, je n'étais encore qu'une petite fille quand j'ai commencé à en avoir peur.

C'était en 1903. Le vicaire avait attelé le cheval « Maugy » au char-à-bancs et avait dit à notre oncle, le Recteur de Quéménéven : j'emmène tous les enfants voir la mer à Douarnenez. Nous étions six cousins et cousines, en vacances au presbytère et tous les six, de petits campagnards.

La ville de Douarnenez d'abord, m'a déplu à cause de ses ruelles étroites, en pente vers la mer, et de cette odeur de poissons à laquelle je n'étais pas habituée ; puis j'ai été prise de panique quand nous avons été arrêtés par cette immensité d'eau qui bougeait certes, mais ne coulait pas comme la rivière du Pont-de-Bois, la scierie de mon père, près de Rumengol. Peu rassurants aussi, ces oiseaux criards, les mouettes, qui se sont mises à m'insulter, alors que je ne leur avais rien fait, des oiseaux mille fois plus inquiétants que les chouves-souris de mon village.

Ma terreur a été à son comble, quand l'abbé a fait signe à un pêcheur et lui a demandé de nous transporter dans sa barque, jusqu'à l'île Tristan.

J'ai dit non, avec énergie et désespoir, non, à la barque si petite, qui dansait dangereusement, non, à cette eau insidieuse qui rongeaient doucement le sable sous mes pieds et mille fois non, à cette petite terre, surgie d'on ne sait quelle profondeur, qui risquait de basculer et de disparaître brusquement quand nous aurions été tous les sept dessus, comme une fleur de nénuphar quand une grenouille se pose sur sa corolle ou quand une truite vorace, d'un seul coup de dent, par en-dessous, coupe sa tige.

L'abbé était très déçu. Il usa de tous les arguments pour me rassurer, mais j'étais en larmes, accrochée à sa ceinture. Que faire ? Il lui fallait bien rester avec moi sur le rivage. Les pieds dans l'eau, il regardait s'éloigner les hardis navigateurs et l'écume bordait de blanc le bas de sa soutane. Nourrie des belles légendes de la Bible, je craignais de le voir s'en aller, marcher sur les vagues comme les pêcheurs de Galilée, sur le lac de Tibériade. Il eut un soupir, un sourire mélancolique :

— Allons, donne-moi la main, petite sotte, nous allons ramasser des coquillages pour te faire un chapelet...

Oui, c'était en 1903. Je m'en souviens bien. En rentrant le soir, en nous approchant du bourg, nous avons entendu sonner le glas. L'abbé a arrêté la voiture pour réciter un De Profundis, et un paysan qui prioit, nu-tête, sur le bord de la route, lui a dit, comme dans un conte de Daudet (est-ce de Daudet ?) : Le Pape est mort ! C'était le Pape Léon XIII.

Et pendant toutes ces années qui se sont enfuies si vite, j'ai seulement mis le pied sur trois îles. L'île de Batz ne pouvait pas m'effrayer malgré son dragon, elle est si proche de la côte et si aimable avec ces murettes bordant le chemin qui conduit au jardin botanique et couvertes de petites fleurs jaunes qui parfumaient le miel...



QUESSANT

Vu par Ch. Théron

TOUTE LA DÉCORATION
D'APPARTEMENTS

Le Décor

18, Rue de Siam
B R E S T
(face à l'Omnia)

VEGETTES ARMORICAINES

1^{er} Éperon, Port de Commerce - BREST - Tél. 44.44.04

- SERVICE RÉGULIER AVEC LA PRESQU'ILE DE CROZON
- LIAISON CROZON AVEC CAMARET-QUELERN
- SERVICE JOURNALIER D'OUessant DE JUIN A OCTOBRE
- DÉPART DE L'ABER-ILDUT, DE LAMPAUL-PLOUARZEL (Porscave)
- EXCURSIONS - PROMENADES
- LOCATION DE VEGETTES POUR GROUPES.

Péran Les Meilleures
Machines à laver

58, Rue Jean-Jaurès
B R E S T



Ni l'île Bréhat, qui vous réserve un tel dépassement avec ses arbres exotiques, qu'on se sent loin de partout, emporté dans un rêve virgilien. Tout de suite après la guerre, le Syndicat d'Initiatives n'avait pas encore eu le temps d'en faire sa toilette, l'île était très sale ; pour parer au plus pressé et pour accueillir des touristes encore peu nombreux, il avait tout de même posé sur les rochers glissants, près de la jetée, une très vieille femme qui portait l'ancienne coiffe du pays. Au retour de notre promenade, dans des sentiers de douaniers, elle était encore là, à la même place, immobile, oubliée...

Ni l'île Dumey, non plus, au large du Croisic, ne m'a pas laissé un mauvais souvenir. Un horrible hors-bord m'avait emmenée à mon insu. J'ai fait le trajet, gémissante, la tête dans les genoux, et aspergée d'embruns. Cette île, comme la tête d'un moine ! Tout autour, des rochers abrupts qui seraient les cheveux ébouriffés et au centre, le crâne était un dôme pelé, couvert d'une végétation craquante, comme il en pousse dans les terres salées. C'était le domaine des oiseaux. Des amis, qui étaient venus au Printemps, disaient qu'à cette époque de l'année, il fallait veiller ou poser les pieds. A chaque pas, on risquait d'écraser des œufs ou, des oisillons. A présent, c'était l'Été. Notre arrivée bruyante a fait s'envoler dans un grand bruit d'ailes et de cris, des milliers de mouettes et de sternes grises qui sont les hirondelles des mers. J'étais ravie, émue, c'était le Paradis terrestre. J'ai rarement vu spectacle plus féérique.

Nous avons escaladé la colline pour cueillir ces herbes à petites houppes blanches, tremblantes et fragiles, puis nous avons vu se diriger vers nous, un homme au teint bronzé, alors que nous pensions avoir débarqué sur une île déserte.

— Oui, c'est une propriété privée... Il vaut mieux que vous retourniez sur la plage... Bien sûr, vous ne causez aucun dommage, mais si vous avancez vers le cœur de l'île, vous ne manquerez pas de faire des rencontres qui pourraient vous... ennuyer : Notre hôte et ses invités ont l'habitude de vivre tout à fait nus...

Mes trois petites filles pouffèrent de rire... Le messager aussi. (Pour venir nous chasser, il avait mis un short) Il parlait avec distinction, comme dans un salon...

— Nous sommes un groupe d'archéologues... Nous faisons des fouilles... Nous avons commencé à creuser un puits. (Il nous a dit le nom savant de roches qu'ils avaient extraites, je crois aussi qu'ils espéraient trouver du pétrole... Je pensais rester ici, seulement huit jours, dit-il, et il y a trois ans que je n'ai pas mis le pied sur le continent. Un domestique va de temps en temps à terre, pour les provisions et le courrier...

Le soir, nous avons vu, au loin, une haute silhouette se découper sur le bleu du ciel, une image insolite, un homme nu, armé d'un fusil. Sans doute qu'il chassait des oiseaux. Un arc et des flèches ouraient mieux convenu à ce revenant de premiers âges.

Et maintenant, nos voisins, les vraies îles bretonnes, je dois avouer que je ne les connais pas du tout et j'en ai honte. Ni l'île d'Ouessant, ni l'île de Sein, ni l'île Molène... Toujours la mer entre nous !

L'île Molène, à moins que ce ne soit l'île de Sein, c'est la grande Marguerite, qui m'en a chanté la Saga, Marguerite, la femme de services de la Maternelle...

— Mon fils y est allé chercher une femme, me disait-elle, alors qu'il y avait de belles filles dans toutes les maisons de la rue de la Source ! Rien que ce fait la blessait, elle en parlait avec rancœur, comme si d'un lointain voyage son fils avait ramené pour épouse une négresse à plateau !... Et elle ajoutait : L'île Molène (à moins que ce ne soit l'île de Sein) c'est plat comme un drap sur un pré... et ces petites maisons blanches ! des ossements éparpillés ! Vous verrez, un jour de tempête, l'île sera engloutie comme la ville d'Ys ! Et quelle idée de mettre un poisson sur le clocher au lieu d'un coq !

— Mais Marguerite ! Le poisson est l'insigne des premiers chrétiens, des pêcheurs aussi, comme les hommes des îles !...

— Je veux bien, mais n'empêche que ces pays, mal arimés, me donnent la chair de poule ! Si je vous disais qu'un jour un pétrel est venu frapper à la vitre... un pétrel, vous savez bien, ces oiseaux qui sentent mauvais et qui annoncent qu'une barque vient de se retourner !... Le lendemain j'ai repris le bateau pour Brest !... C'est du monde triste... Et ces enterrements qu'ils font avec des poupées de cire ! Comme des enfants qui jouent avec des oiseaux morts en chantant le Libera !...

Quand elle me voyait immobile, prisonnière de ses évocations sinistres, comme un poisson pris dans les mailles d'un filet, Marguerite déplaçait son grand corps décharné et

s'en allait en riant, de ce rire inimaginable, qui montait, descendait, faisait des arabesques, un rire de sirène. Je me réveillais, me secouais :

— Marguerite, vieille folle ! Gare à vous si vous racontez aux enfants des histoires qui leur font peur ! Avec moi elle n'avait pas besoin de ménager ses effets. Elle en rajoutait. J'étais un public en or ! O, puissance du verbe !

Maintenant, il est trop tard pour que je m'en aille vers les Iles. Peut-être est-ce mieux ainsi. Je les vois à travers un halo romantique et funèbre, et c'est ma mère, la maîtresse d'école, qui a commencé à les habiller de deuil, à croire que le soleil ne s'y montrerait jamais.

« Une île est une terre entourée d'eau de tous les côtés » disait prosaïquement notre géographe Foncin, mais pour ma mère qui n'avait jamais mis le pied sur un bateau, parler des îles, c'était évoquer des naufrages terribles et des misères poétiques. Tous les ans, à la même époque nous récitons « Océano Nox » et « Les Pauvres Océans ».

O, combien de marins, combien de capitaines,
Dans ce morne Océan se sont évanouis !

L'homme est en mer...
Pluie ou bourrasque, il faut qu'il sorte...
Car ses petits enfants ont faim !

Ce que disait ma mère était beau et triste, comme les romans d'Eugène Sue et de Xavier de Montépin, qu'elle découpait dans « La Dépêche de Brest » et le « Petit Echo de la Mode »...

Les romantiques ont le goût du macabre, et nous, petites filles des champs, nous pensions qu'Ouessant était bordée de rouge : « Qui voit Ouessant, voit son sang ! »

Bien sûr, avec le temps, j'ai corrigé quelques erreurs. Je pense aux Iles comme à des pays que j'ai visités il y a très longtemps, avec des zones d'ombre et de lumière. Il me suffit d'entendre les noms : Ouessant, Molène, Sein, et je vois les moutons à l'abri des petits murs, j'entends le bruit des sabots dans les petites ruelles et le mugissement de la sirène de brume ; je sens l'odeur du goémon qui brûle sur les dunes et je vois les femmes, coiffées d'un large ruban noir comme les Alsaciennes, immobiles et anxieuses sur les rochers, une main sur les yeux (carte postale Villard), guettant le retour des barques des pêcheurs...

Les événements de la dernière guerre me poussent à ajouter un trait à mes tableaux : Les hommes de Sein, s'embarquant pour l'Angleterre et laissant seules leurs épouses et leurs problèmes... Avaient-ils dit pour les rassurer, ce que j'ai lu dans le « Télégramme ? » : Ne vous en faites pas ! les jours de gros temps, vous trouverez du poisson lancé par les vagues, sur les rochers ! Quelle histoire merveilleuse ! comme celle du petit poisson qui suffit à lui seul, à rassasier mille disciples dans le désert. Elle m'enchantait, comme celle de la multiplication des pains !... Sur le continent on ne voit pas de miracles.

Oui, il est trop tard pour que j'aille dans les Iles ! Que j'en ai du regret ! Quand j'étais enfant je les rêvais et je vais continuer à les rêver. Jules Verne nous donnait la main, autrefois, pour nous emmener à la recherche de trésors fabuleux, cachés dans des îles mystérieuses et tous nous avons créé, dans la fourche d'un arbre ou au coin d'un bois l'île perdue dans laquelle Robinson Cruséé vivait solitaire.

Plus près de nous, Savignon nous a dépeint Ouessant et les « Filles de la pluie », d'une plume assez médisante (Pas contentes, les filles de la pluie !) ; Henri Quéffelec nous a donné un ami, le doux Thomas, « Le Recteur de l'île de Sein », qui lui ressemble, à lui, Henri Quéffelec ; mais « La Mer » vue par Kellermann, est si effrayante, qu'elle balaisait comme un fétu la poésie d'Yvonne Pagniez, elle balaisait mon courage.

Non, merci Yvonne Pagniez, je n'oserai pas vous suivre dans les Iles... Il est trop tard pour moi... Jamais je ne verrai ni Ouessant, ni Molène, ni Sein... Tant pis. Tant pis !

Les " Domestiques " des petites îles

par *Gilberte Taburet*

UN 28 septembre — d'avant 1939 — vers
deux heures de l'après-midi, une femme

court vers la pointe Sainte-Barbe, au Conquet.

— « Venez vite chez moi, M. le Docteur, vite... dit-elle tout essoufflée par le vent en entrant chez le médecin — un domestique des îles vient de tomber... il a demandé un verre en entrant dans le débit... il a mis une pièce dans le piano mécanique et pendant que je le servais, il s'est écroulé, sans dire un mot... il ne revient pas... »

En deux bonds, mon mari a atteint la vieille auberge qui dresse à l'angle de la place son pignon aigu aux pierres noircies. Dans la salle, un homme déjà âgé, est étendu à même le sol. Agenouillé auprès de lui, pour éviter de le bouger, le médecin l'examine, ausculte son cœur, pendant que la grinçante machine halète les dernières notes de sa rengaine.

L'homme est mort. Qui est-il ? D'où est-il ? Nul ne le sait ; c'est « un des îles » descendu à terre pour la Saint-Michel. On l'enterra le lendemain au cimetière de Lochrist, avec sur une croix de bois noir, ces pauvres mots, peints en blanc : « Ci-git un inconnu » (1).

A trois milles au large du Conquet, éblouissante sous le soleil de juin, l'île Béniguet, couchée au ras de l'eau, étire sa ligne mince comme un lévrier blanc.

Plus loin : Quéméné et Triélen ; puis, entre Molène et Ouessant, Balanec et Bannec, constituant un archipel de rocs hérissant la masse liquide de leurs grappes sombres. Molène, avec ses 650 habitants, y fait figure de capitale (2).

A partir du mois de juin, sur ces îles, de hautes colonnes de fumée blanche montaient très droites vers le ciel ou, inféchiées par le vent d'ouest, apportaient jusqu'à la « grande terre » l'aigre senteur du goémon en train de brûler.

Par temps clair, on distinguait de la côte, des silhouettes de toits sur Béniguet : deux petites fermes en pierres grises avec leurs dépendances. Dès la fin du siècle dernier, des familles paysannes originaires de Saint-Mathieu et du Conquet s'y fixèrent et obtinrent de cette maigre terre du blé, de l'orge, du colza, des pommes de terre, selon les traditions du Léon. Un bétail suffisant : vaches et porcs, assurerait à ces hommes courageux et tenaces de confortables récoltes. Il y en avait une autre encore plus rentable, provenant de la situation de ces îlots dénudés assaillis sauvagement par les tempêtes : celle du goémon, excellent engrais pour cette terre sablonneuse et, après brûlage, producteur de soude destinée aux usines d'iode du Finistère (3) dont deux établies au Conquet étaient (à la traversée près) à pied-d'œuvre.

Chacune de ces petites îles pouvait fournir aux usines jusqu'à 200 tonnes de soude par an, à coups de muscles et de sueurs. Ces 200 tonnes représentant 400 tonnes de goémon vert, qu'il fallait arracher à la mer, remonter ruisselant sur le « téven »,

sécher en tas, puis brûler dans des fours de pierres placées dans de longues rigoles d'une dizaine de mètres creusées dans des mottes de gazon.

Ce travail que des forçats auraient refusé de faire, des paysans du Finistère, des « durs » de la côte nord, s'y livrèrent. Le prix de la soude, fixé par les usiniers suivant le titrage d'un échantillon soumis aux laboratoires de Brest, était variable : la tonne payée environ deux mille francs en 1939, monta jusqu'à vingt et vingt-sept mille francs dix ans plus tard.

Pour tout mener de front : la ferme et la soude, une main-d'œuvre importante s'avéra nécessaire. On la trouva. A Béniguet, chez Pierre M..., il y eut en même temps vingt domestiques ; autant à Triélen. Vingt-sept à Quéménès, chez « Tante Marie » qui vécut cinquante ans à Quéménès et Triélen.

Dans un « jadis » clos par la guerre de 14, presque tous les domestiques venaient de la côte nord du Léon : Porspoder, Lilia, Plouguerneau, et de la Paganie : Quissény et Kerlouan ; pauvres gars sans famille, ou issus de familles si pauvres qu'il leur fallait les quitter très jeunes, à dix ou douze ans.

Après avoir servi comme « petits domestiques » dans des fermes voisines, ils finissaient par échouer dans les îles, engagés sur le continent, pour la Saint-Michel ou les Gras, sur un quai de Brest, par le « mestr-mevel », l'ouvrier-chef de l'île, homme de confiance du patron, sorte de sergent-recruteur des marchés d'hommes qui faisait miroiter à leurs yeux, les avantages de cette embauche. Ceux qui l'acceptaient, après quelques verres, apportaient à l'île, pour tout bagage, la force de leurs muscles, une invincible endurance et le goût violent de boire, leur unique joie.

Ils savaient, en s'engageant, qu'ils ne quitteraient l'île que deux fois par an, à la Saint-Michel et aux Gras, pour un bref séjour à la « grande terre ». Qu'ils tirent leur magistrale bordée à Brest ou plus souvent au Conquet, ils traîneraient à travers les rues, deux ou trois jours durant, leurs pauvres hardes, leurs gros sabots de bois et une bruyante ivresse dont un fossé marquerait le point final. La fête finie, on les jetterait de la cale du Conquet dans le petit bateau du fermier de l'île — de gré ou de force — car l'ivresse mal dissipée les rendait parfois hésitants... le vent du large avait tôt fait de les dégriser... Pour six mois, la vie reprenait au rythme d'un travail dont je renonce à vous traduire l'épuisante monotonie — interrompu cependant par la halte du dimanche.

A Béniguet, comme à Quéménès, le dimanche avait une tonalité religieuse très émouvante. A dix heures, une petite cloche annonçait « la messe ». Dans la salle où le fermier et sa famille prenaient leurs repas, le maître lisait tout haut, les textes de l'office du jour. Un à un, les domestiques entraient, se découvrant, écoutaient gravement. Le livre de messe fermé, la « patronne » distribuait à chaque assistant le « verre de messe », puis récitait le chapelet en breton auquel beaucoup répondaient.

Mais ces hommes ne se contentaient pas du verre de messe. Le vin, qu'ils ne boivent jamais en semaine, coulera à plein bord jusqu'à la nuit. A mesure qu'ils buvaient, le fermier devenu en fait un « débitant » marquait une petite croix sur le carnet individuel portant le « doit et avoir » de chaque homme. Ce régime des verres limitait autant que possible l'ivresse massive et les bagarres sauvages qui pour des motifs futiles lui succédaient à coups de poings ou de sabots. Le maître essayait bien de séparer les combattants... à Quéménès, « tante Marie » toute seule après la mort de son mari pendant treize ans, au milieu de ses vingt-sept gars, avait une manière à elle d'en venir à bout :

« Je leur flanquais un bon « siau » d'eau, me racontait-elle... ça les calmait encore mieux que mon fouet. »

— Comment t'appelles-tu ? demanda un jour le fermier de Quéménès à un nouvel engagé.

Pas de réponse.

— Tu ne veux pas dire ton nom ? Bon. A partir d'aujourd'hui, tu t'appelleras Yves Jaouen.

La guerre arriva. Les gendarmes apportèrent à l'île un livret de mobilisation au nom d'un certain B...

La guerre finie, il revint à l'île.

— Dis donc, lui demanda son maître, pourquoi cachais-tu ton nom ?

— Dame ! répondit l'homme, quand j'avais vu la tête de tous ceux qui étaient ici !

Sur une rustique toile de fond, quelques visages aux arrêtes vives se détachent. D'où venait Gwennoc ? Arrivé au Conquet tout bébé, en robe, traîné par un étranger qui l'abandonna, il fut élevé, vaillie que vaillie, d'une ferme à l'autre, puis il partit aux îles qu'il ne quitta plus.

Qui pouvait bien être Guénolé ?

— Celui-là était un savant... me raconta l'ancien maître de Quéménès. Il en connaissait des choses ! Il écrivait beaucoup et recevait des lettres venant jusque de la Hollande ! La nuit, il sortait pour regarder le ciel ; il disait qu'il voyait des signes dans les étoiles, il parlait de trésors fabuleux.

« Napoléon » n'avait de glorieux que le nom... et « Caporal » ne semblait pas humilié de son grade subalterne.

« Monstre de galère », petit bout d'homme d'un mètre cinquante, parla au Conquet, un jour de liesse, qu'il arriverait à Brest avant les deux chevaux d'un des usiniers du pays. Vingt-trois kilomètres à la course ! Il gagna son pari, qui fut copieusement arrosé.

— Il ne faut pas trouver drôle, conclut le camarade me racontant ce fait. Celui-là n'avait pas de rate !

Job n'avait pas de boussole ce dimanche de septembre où il quitta Triélen dans une petite « plate », pour pêcher aux abords de l'île. La brume et le vent d'Est ayant uni leur malice le firent partir en « drive » loin de la côte. Jusqu'au Golfe de Gascoigne ! Pauvre Job, ayant épuisé depuis longtemps son litre de « rouge » et son quignon de pain, il gisait quasi-mort de froid et de faim jusqu'à ce qu'il fût recueilli par le « Durban », croiseur britannique en route vers Gibraltar. Triélen était loin ! L'équipage ému de la misère du naufragé fit une collecte, et Job fut soigné, dorloté pendant quinze jours à l'hôpital de l'île... puis on le rapatria ; un beau matin, les pêcheurs du Conquet virent s'avancer vers la digue un beau monsieur « fringué comme un touriste », chapeau mou... gants... canne à la main... C'était Job ! On ne l'appela plus que « Job Gibraltar ».

Le petit « Cocagne » dont les vieux os flottent dans une trop vaste houppelande... Coco « belec » qui promène à l'aube d'un dimanche ruisselant sa haute silhouette squelettique, serrant farouchement sur son cœur entre ses deux bras repliés un litre de vin rouge ; sa première ration de soleil.

Togo, à l'allure de plantigrade, ses mains touchant presque terre, venait de débarquer du « Brise-Lames » pour ramener à l'île son patron, retour de Brest. Il a beau enfoncer sa vieille casquette sur l'œil droit... Trop tard... J'ai vu la joue enflée, violette, l'œil tuméfié... C'est un lundi... Pas d'indiscrète question...

— Hein ? le « Légionnaire » l'a bien arrangé, me dit un de ses camarades quelques pas plus loin...

Le bateau de Quéménès, un chiffon noir à mi-mât, venait d'aborder à la digue sous la pluie et dans le vent... Il y a un mort à bord. C'est le vieux « valet de cochons » enrôlé dans un bout de toile à voile.

— Pourquoi ne pas m'avoir amené cet homme, a demandé sévèrement le docteur appelé pour certifier le décès.

— Il n'a pas voulu quitter l'île, a répondu le patron...

Job « Santez-Doué » de l'île Triélen, enterra de ses mains, arrosant la terre de ses larmes, quatorze personnes pendant l'épidémie de choléra qui ravagea les îles en 1893. Ses huit maîtres — dont deux collégiens arrivés en juillet pour les vacances — et six de ses compagnons.

— Je creusais... et je pleurais... et je disais des prières... racontait-il inlassablement aux religieuses de l'hospice de Brest à plus de quatre-vingts ans.

Dans un petit enclos que respectait la bêche, les quatorze corps reposaient côte à côte. Je n'ai retrouvé leur acte de décès dans aucun registre d'état civil, ni à Ploumoguer dont dépendaient les îles à cette époque, ni au Conquet.

En quête d'un « papier » original, un reporter vint à l'île Quéménéès en 1939. Avant d'en repartir il eut l'idée, fort touchante mais combien inopportune, de photographier les vingt domestiques autour de leur patronne. Quelques-uns s'y prêtèrent, alors que le plus grand nombre s'esquiva... Ce fut une homérique partie de cache-cache... Ces pauvres gars, décidés à préserver un incognito si chèrement payé, ayant trouvé un compatissant refuge derrière les murs de la ferme.

Des cinéastes aussi furent tentés par cette « tranche de vie » probablement unique, et vinrent tourner à Béniguet en août 1948 le film « Goémon ». Cet excellent court-métrage mérita deux récompenses : un prix au Festival de Bruxelles en août 1949, puis un Grand prix à la Biennale de Venise.

Images saisissantes. Dès le lever du soleil, les hommes, l'un derrière l'autre, leur vieille casquette nouée par un mouchoir sous le menton, quittent la ferme en silence, le croc sur l'épaule pour se rendre à la grève.

Midi. Un chiffon flotte sur un mât : le dîner est prêt. Courbés sur la longue table encadrée de bancs, ils mangent en silence la tarte froide et les pommes de terre qui constituent le menu quotidien.

Après cette halte, ils retournent à la grève et « au goémon » jusqu'au coucher du soleil. C'est l'heure où les dix-neuf phares qui éclairent notre bout-du-monde s'allument. Réunis autour de la même table et dans le même silence, les hommes mangent le « kig-a-fars ». Ensuite : pas de veillée. Ecrasés par la fatigue, ils grimpent un à un dans le grenier (jadis c'étaient les granges) où les attendent leurs paillanes. Ils ont des lits, un par homme (alors qu'ils n'avaient autrefois qu'un lit pour deux), et des draps. Sur une corde tendue pendent leurs hardes.

Dernière et poignante image... C'est dimanche. Devant la ferme, au son nasillard d'un vieux phono à cylindre, « Dédé » danse sur ce désert... puis il s'éloigne, son sac sur l'épaule, jusqu'à n'être plus qu'un point minuscule, tandis que le flot déferle sur les galets.

Ce film impressionna mal les pouvoirs publics, et la censure supprima tout net la séquence d'une bagarre — simulée pour cette fois — mettant aux prises quelques hommes ivres. Il y avait plus... Existait-il vraiment à notre époque, de telles conditions de vie infligées à des travailleurs ? L'inspecteur du travail, alerté par le ministre, décida d'enquêter sur place. Le Sous-préfet de Brest l'accompagnait ainsi qu'un fonctionnaire de l'Inscription maritime.

Mais chut !... Cette équipée, fort louable, redoutait la publicité... Un coup de téléphone à la mairie du Conquet nous pria d'y veiller.

A Béniguet, le dimanche 27 mars 1949, sur la grève, Anna, femme d'un des fermiers de l'île, attend le bateau qui ramène du Conquet sa fille Yvette — elle a sept ans — et les hommes que l'ouvrier-chef Roudaut est allé embaucher à Brest pour la saison du goémon.

Le temps est calme ; la mer est haute et recouvre la cale. Déjà Yvette a sauté de la barque d'où on a débarqué des caisses de vin. Trois hommes sont encore à bord. — On va fêter les Gras, dit Yves, un des ouvriers, je vous paye deux litres... Sors les bouteilles, Anna, je vais chercher les autres... Il regarde la mer... Horreur ! Il aperçoit le canot chaviré... emporté vers le large... Les voici prisonniers dans l'île... coupés du continent...

Alors, Dédé se précipite... — Ne va pas ! supplie Anna... Tu viens de manger... tu vas perdre ta vie ! L'homme a déjà enlevé sa veste...

— On ne laisse pas trois types se noyer... crie-il en se jetant à l'eau. Il nage comme un poisson. A-t-il fait sept brasses avant de disparaître dans l'eau glaciale ? Seul, un chien inconnu ébrouait ses poils sur la plage qu'il venait d'atteindre. Le lendemain dans l'après-midi, un pêcheur du Conquet relevant ses filets au large des îles aperçut un drap blanc tendu entre deux piquets sur la grève de Béniguet, au « Parc ar Signalou ». Il accoste, apprend l'affreuse tragédie...

Anna a découvert ce matin le corps de Roudaut près de la roche aux ormeaux... mais qui sont les autres hommes rejetés le lendemain par le flot ? Roudaut les avait rencontrés déambulant sur le quai du port de commerce... Pas d'embauche... Venez aux îles...

Les hommes avaient hésité... L'un d'eux, un homme ayant dépassé la cinquantaine, s'était décidé... l'autre aussi... ils avaient acheté un chien... puis, avant d'embarquer au Conquet, un obscur pressentiment semblait les retenir.

— Allons ! venez toujours... Si vous ne vous plaisez pas, vous reviendrez à terre mercredi...

Ce mercredi-là, à la mairie, nous avons accueilli deux cercueils... le troisième, celui de Dédé, avait été déposé au domicile de ses patrons. Les journaux avaient raconté le drame, deux hommes à quelques jours d'intervalle arrivèrent à la mairie du Conquet...

— Roudaut, c'était mon frère... — Dédé, c'était mon frère... Je ne l'avais pas vu depuis dix-sept ans. Il ne voulait pas nous faire honte...

Et le troisième ? Quelques hardes laissées à FONCOR à Brest permirent de connaître son identité.

Nul ne s'en soucia jamais. Vraiment bien mort ce « Normand », qui rencontra un jour sur un quai de Shanghai par Roudaut, alors navigant « au commerce », jeta définitivement l'ancre sur le bout-du-monde.

Dédé, lui, au visage de baladin, toujours prêt à danser et à chanter, quartier-maître à vingt ans, cassé de son grade après avoir à moitié assommé un « gradé » en rentrant ivre à son bord, roula, comme une épave, de chute en chute, après le Conseil de guerre.

Les îles — puis, un élan : « On ne peut pas laisser se noyer trois types. » Il ne faut jamais désespérer de l'homme.

(1) On sut, quelque temps après, l'identité de cet homme.
(2) Béniguet est à 4 m au-dessus du niveau de la mer. — Ces petites îles ont respectivement 2 km 500, 1 km 500 et 1 km de longueur sur 2 à 300 m de largeur. Elles font partie de la commune du Conquet depuis 1900.
(3) La France, seul pays d'Europe où on fabriquait de l'iode, comptait 13 usines dont 11 dans le Finistère. La première fut bâtie au Conquet en 1829.

CONNAISSEZ-VOUS NOS NUMÉROS SPÉCIAUX ?

- ◆ *" Si Concarneau m'était conté... "*
- ◆ *" Pleins Feux sur la Presqu'île de Crozon "*
- ◆ *" Reflets sur Douarnenez "*
- ◆ *" Visages du Léon "*
- ◆ *" A Travers l'Argoat "*
- ◆ *" La Vallée de l'Élorn "*
- ◆ *" Au Fil de l'Odé "*
- ◆ *" Marine Brest " etc...*



Le Port de Molène (Photo M.-A. Porz-Even)

Charles Le Goffic à Molène en 1910

« La Bretagne touristique » d'Aubert, laquelle devait faire une belle carrière, publiait dans son numéro 2 — 15 mai 1922 — une étude de l'Académicien Charles Le Goffic sous le titre : « Une excursion à Molène ».

Nous nous sommes permis de faire des coupes dans cette étude pour présenter uniquement le Molène de 1910, date à laquelle Le Goffic, imitant son ami Le Braz, avait appareillé pour les îles à bord du « Travailleur » (patron Gourvès) qui avait remplacé « La Louise », en service depuis 1881.

« C'est la pointe du matin et des phares sont encore allumés. LA TRAVERSEE. Pont encombré de sacs, de barriques, même d'animaux (un taureau et trois vaches). Impossible d'y circuler ; il n'y a de place que sur la dunette. Avec nous sont embarqués des soldats de l'infanterie coloniale, des permissionnaires de la marine, des officiers rejoignant leur garnison d'Ouessant, un lot d'élégantes Parisiennes, des voyageurs de commerce, des Ouessantines (une douzaine)

Pour mieux vous servir...

LES **J** MAGASINS
Jean
BREST

la NOUVEAUTÉ
le PRÊT A PORTER
les TEXTILES de MAISON
le SPORT, le CAMPING
le VOYAGE
la PAPETERIE
les REVÊTEMENTS de SOL

BANQUE IMMOBILIA
C^{ie} G^{ie} de Financement Immobilier



PRÊTS IMMOBILIERS
2 à 12 et 14 ans
pour Achats, Constructions & Entretien
Pavillons, Appartements,
Résidences principales et secondaires

Y. NICOLAS
23, Rue du Château - BREST
Téléphone : 44.18.75

la **MEUSE**
ses bières fines

HERVÉ JACOLOT

5 et 11, Rue Massillon - BREST
(près Halles Saint-Martin)

Le Spécialiste du beau Vêtement

Centre **LECLERC**
CHEMISERIE - CONFECTION

Bijouterie

KAIGRE

93, Rue de Siam - BREST

MONTRES - ORFÈVRE
des meilleures marques

ETS LE GOFF-BRETON

23, Rue Jean-Jaurès - BREST
Tél. 44.11.53



LES PLUS BEAUX TISSUS
AUX MEILLEURS PRIX

— Fournisseur du Crédit Commercial Bretons —

DÉCORATEUR DES SOLS

MARBRE
MOQUETTE
PLASTIQUE
CARRELAGE

VILA

Tél. 44.43.08

9, Square La Tour d'Auvergne - BREST

Achetez en Confiance... AUX MEUBLES

HO-TY

17, Rue Jean-Jaurès - BREST

STYLE ET MODERNE - SIÈGES - LITERIE
INSTALLATION D'APPARTEMENTS
Tissus - Volles - Tringles
Devis sur demande - Crédit

Face à la Rade

l'Hôtel de France

Avenue Amiral-Réveillère - BREST

Tél. : 44-48-87 - 63



Cuisine fine : TORCHIO

OFFICE MÉCANOGRAPHIQUE

J.-P. SALAÜN

Machines à Écrire JAPY - Meubles RONEO

Machines à Calculer BURROUGHS EVEREST

— Réparations - Entretien —

4, Place de la Liberté - BREST

Tél. 44.48.92

Radio - Télévision - Disques

H. ALLAIN

9, Rue Jean-Jaurès - BREST

Toutes les grandes marques

FRANÇAISES et ÉTRANGÈRES

QUALITÉ - SERVICE

reconnaissables à leur toison bouclée d'un noir de jais pendant sur les épaules, mais ne descendant jamais plus bas (on coupe les boucles quand elles dépassent), le kouricher de dentelle posé sur la coiffe qui pose elle-même sur un bonnet, noir chez les femmes, rose ou bleu chez les enfants et les jeunes filles. « Autrefois, me dit une filienne, le bonnet des mariées était rouge. » — Mer perlée, avec des verts d'émeraude, des gris moirés et chatoyants comme le cou des colombes, d'interminables et sinués rubans d'écume, pareils à de gigantesques ténias. Le Conquet, derrière nous, se masse autour de son clocher. Troupeaux de marsouins. Cormorans. Brume légère. Un fin volier près du phare de la Vinotière. — Nous sommes en plein chenal. La mer y est un peu plus hachée qu'ailleurs ; elle calmera de l'autre côté. On distingue très bien le courant à sa teinte spéciale.

... « Les îles, très basses sur l'horizon pour la plupart, sont encore noyées dans la brume. C'est Béniguet qu'on aperçoit d'abord, ouatée de fumée. Encore la devine-t-on plutôt qu'on ne l'aperçoit à travers ce brouillard orange dû à la combustion des algues. Peu à peu émergent Morgol, Lytim, Quéméné, les Pierres-Noires (phare à éclat rouge) où se perdit la « Magicienne », corps et biens avec l'explorateur Mage, retour du Niger et où le « Léon-Gambetta » creva sa coque au cours d'essais, le 1^{er} mars 1904, Balanee, Bannec, Triclen, Quéméné. Mais il faut être dans la Helle pour discerner nettement Molène.

La voûte enfin, développant, sous le svelte campanile de l'église et la grande tour carrée du sémaphore, son amphithéâtre de maisons blanches, presque toutes à étage, signe d'aisance relative. L'entrée du port est quelque peu obstruée par les Trois-Pierres, récif farouche qu'il faudrait éclairer — ou faire sauter... Mais le port lui-même, un havre naturel, en forme de conque, protégé de la mer par la Lédénès, que relie à l'île, aux basses eaux, une jetée de cailloux, un « grouet », est le plus sûr, sinon le plus accessible, de tout l'archipel.

Curieuse silhouette que cette Lédénès de Molène qu'on prendrait pour un grand sous-marin en surface avec son « pain de sucre » pareil à un périscope...

Le « Travailleur » mouille à 50 mètres du môle, noir de monde, de femmes sur-tout et d'enfants. Ouessant et Molène sont presque des sœurs siamoises ; soudées autrefois, dit-on, elles ne sont séparées que par un mince fossé d'eau — et quelle surprise donc de les voir si différentes dans le type (un peu court sans doute, mais affiné, vénuste, aguicheur chez les Ouessantines ; hommages ou lymphatiques chez les Molénaises) de leur population féminine. Même contraste entre les coiffures qui varient en Bretagne d'une paroisse à l'autre et sont la partie la plus caractéristique du costume féminin : à Ouessant, toutes sortes de fanfreluches ; à Molène, sauf le dimanche, où la coiffe du Conquet tend à prévaloir dans l'ajustement, une capeline noire, froncée d'une ruche idem dont les pans tombent, pudiquement, sur la gorge et les épaules. Pas une ligne de blanc. Et les femmes en deuil adoptent une coiffure plus sévère encore, la jobeline sans ruche et d'un aspect monacal... »

LE RAVITAILLEMENT DE L'ÎLE.

... « Une grande chaloupe montée par deux hommes, le « Pini », se range le long du bord et commence le déchargement des colis à destination de Molène. Il y en a de tous les gabarits et de tous les calibres ; mais surtout des sacs, marqués aux initiales rouges ou noires des destinataires et contenant leur provision de pain de la semaine — le dit pain fabriqué et livré à crédit par le boulanger du Conquet qui vient tous les trimestres se faire régler à l'île. Certains ménages ne paient même qu'à l'année, après avoir vendu leur soude. Et d'autres sacs contiennent simplement de la farine d'orge — l'orge, l'unique céréale de l'île et presque sa seule ressource agricole avec les pommes de terre et quelques choux. L'orge était autrefois porté au meunier communal, dont le moulin, amputé de ses ailes, badi-geonné de chaux et transformé en signal pour les navigateurs, se voit encore sur un tertre, à l'est de l'île, tel le squelette blanchi de quelque oiseau antédiluvien. Le Conseil municipal, jugeant le procédé trop dispendieux, a supprimé la subvention du meunier qui s'en est allé planter ses choux ailleurs. Item, vers 1902 ou 1903, un boulanger audacieux qui s'était établi à Molène et qui dut presque aussitôt fermer bou-

tique : le combustible, qu'il fallait faire venir du continent, lui coûtait trop cher. Présentement, les Molénais qui exploitent un lopin de terre envoient leur grain au Conquet où le meunier de la Pointe Saint-Mathieu vient le prendre, le moule et le leur retourne, farine, sa dime prélevée, par le vapeur. De cette farine, on fait une pâte sans levain qu'on tasse dans un chaudron qui est enfourné lui-même dans une cheminée à vanteaux, avec du feu de goémon dessus et dessous (ou plutôt de glouat, mélange local de goémon et de bouse pressés et en forme de mottes). Mais l'orge qu'on récolte dans l'île ne suffirait pas à la consommation locale : d'où la nécessité de recourir au boulanger du Conquet qui fait l'appoint. »

... « Il fait un temps superbe et les sacs, aujourd'hui, arriveront en bon état. C'est plutôt rare. Neuf fois sur dix, en vrac sur le pont, comprimés comme des galettes, trempés par la pluie et les embruns, ils ne recèlent plus qu'une pâte infâme dont l'estomac des malheureux îliens s'accommode comme il peut... »

Ch. LE GÉTTIC.



Lédénez de Molène

(Photo M.-A. Porz-Even)



« Molène porte couronne de grèves pâles... »

Molène, escale sur la route d'Ouessant

Texte et photos de M.-A. PORZ-EVEN

Il pleut sur Brest... l'Enx Eusso largue sa dernière aussière, double les passes. Des cormorans en sombre livrée, des goélands cendrés gardent l'entrée du port près de grandes ancrés.

La pluie fine estompe les hautes falaises carriées de la Pointe des Espagnols, le Grand et le Petit Minou... Saint-Mathieu dresse l'orgueil de son phare près des ruines de son abbaye.

Après l'escale du Conquet, le vent fraîchit. Nous passons au large de Béniguet, Quéménès, Triélen...

Une mer puissante impose sa loi au jeune navire qui, du piolet de son étrave, déchire la chair glauque, y trace la longue cicatrice du sillage.

UNE LIGNE A L'HORIZON sur bâbord, à mi-route entre Brest et Quessant, l'accent d'un clocher : l'île de **Molène** !

Le ciel est maintenant clair, des mouettes glissent dans la lumière. Une vedette approche **Enez Eusso** et le transbordement commence. Passagers, bagages, sacs postaux s'entassent dans l'embarcation qui regagne Molène.

LE PORT DE MOLENE rassemble en ce point de l'île, où nous débarquons, une longue rangée de petites maisons aux volets clairs, un café, une épicerie, un clocher. Mais Molène est avant tout une grande lande aux herbes folles, aux rocs à fleur de terre où court l'or mat des lichens, plantée d'amers, d'oratoires et des vestiges de ces moulins qui, peut-être, lui donnèrent son nom — Des cartes du XVII^e siècle désignent en effet Molène : Moulines, Melin, Milin (1).

Molène porte couronne de grèves pâles aux galets ronds et polis comme des crânes, grands ossuaires à ciel ouvert, sans croix, si ce n'est celle qui domine la lande, avertissement de la mer à ceux qui, jour et nuit, sillonnent ses flancs nerveux.

Domaine de l'ombelle et des fougères, Molène est aussi avec Lédénez, le royaume de l'algue.

UN RAYON HARDI déchire le ciel musculeux, glisse en caresses furtives sur Lédénez, rosit la grève, blaudit la lande, accroche sa lumière aux amers éclatants. Les barques des goémoniers rentrent, chargées à couler bas, de grandes lamineuses brunes, souples et visqueuses. Les chevaux, attelés à de légères charrettes, descendent la grève, entrent dans l'eau jusqu'au poitrail. Les hommes, à coup de fourches, déchargent vivement les barques, chargent les charrettes, et les chevaux regagnent la terre ferme dans un jaillissement d'écume.

Mais déjà la mer reprend ses droits et sépare Lédénez de Molène.

DANS LA NUIT DE MOLENE les chemins louvoient entre les jardinets, s'ouvrent sur la lande qui, à cette heure, n'est plus qu'une tâche sombre que soulignent, par intermittence, les éclats des phares, surplombent la grève, dominent la mer, puis redescendent vers le port, se pliant aux caprices des murets.

Les lumières de Molène se sont éteintes. Deux feux verts du continent fixent l'île. Inquiétant, le cri d'un chat-huant déchire la nuit.

LE DIMANCHE A MOLENE a, comme partout ailleurs, un air empesé, un peu désenchanté. Aujourd'hui un soleil implacable dénude l'île. Des enfants en tenue de dimanche courent vers l'église, une église toute simple entourée de son cimetière et flanquée d'un monument aux morts polychrome. Une plaque de marbre scellée au mur à l'intérieur du sanctuaire, rappelle la mer proche et ses drames :

« A l'ombre de cette église reposent vingt-neuf personnes qui ont péri dans le naufrage du paquebot « Drummond Castle » perdu dans le passage du Fromveur pendant la nuit du 16 Juin 1896.

En mémoire reconnaissante des soins pieux prodigués par les habitants de l'île de Molène aux malheureuses victimes de cette catastrophe, l'horloge de cette église et la citerne avoisinante ont été données par le peuple anglais ».

Ce navire était en provenance du Cap de Bonne-Espérance ! Après l'office, les groupes se dispersent.

Allées sablées, croix de granit, berceaux de fer et croix soigneusement argentées témoignent de la dévotion avec laquelle est entretenu le petit cimetière, cette annexe du cimetière mouvant du Fromveur et je songe à cette réponse des femmes de Sein, rapportée par A. Le Braz dans sa « Légende de la mort » à ceux qui leur faisaient remarquer l'étroitesse de leur cimetière d'alors :

« Etre an enez hac beg eman berred ar goazed »

« Entre l'île et la Pointe, c'est le cimetière des hommes ! »

Le jardin du presbytère possède un aloès et la boulangerie au fond de la courrette où restent quelques paniers enfarinés, orne la voûte de sa porte vêtuste d'une vigne superbe.

De grands hortensias, des iris, des glaieuls, des roses, des liserons, des capucines mêlent leur exubérance dans le plus petit des jardins.

Les « Gwilous » viennent, familiers, se poser sur le seuil des maisons.

Sur la digue, des filets bruns séchent au soleil, l'air vif sent bon l'iode. Un chalutier accosté est pris d'assaut par des moussaillons, garçons et filles de sept à dix ans, mais voici l'équipage qui sort du café de M^{lle} Lebousse, tout aussitôt, ce petit monde se retrouve « au sec ».

CHEZ LES PIGOUILIERS. La mer s'est retirée pour quelques heures. Lédénez se pare d'un double halo de fucus bruns et de golets blancs. Sa lande est peuplée de meules de varech, ainsi les champs du continent portent leurs meules de paille blonde.

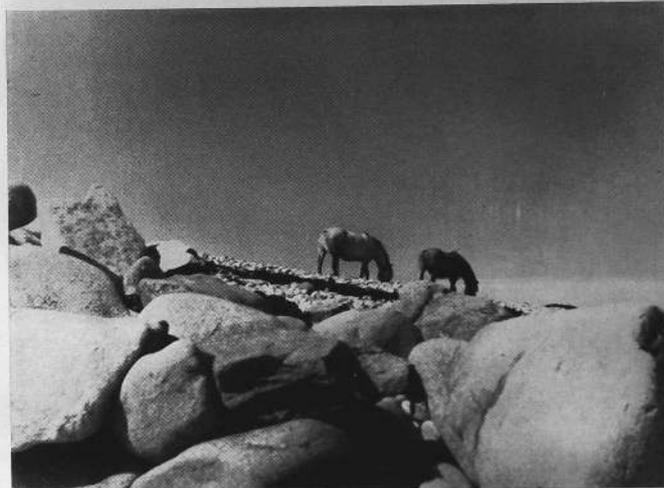
Des mouettes pigillordes s'abattent sur la grève, l'une d'elles plonge et c'est la débânde.

Des femmes de Molène étendent les récoltes marines, bâchent les meules de varech sec lorsque le ciel se fait menaçant. Sur l'herbe rose et fleurie vit l'éclat nacré de minuscules coquillages, auxquels se mêlent des myriades d'étoiles de mer.

Des moutons paissent tranquillement. Les goémoniers sont partis sur leurs barques plates faire leur moisson d'algues et leurs chevaux, libres, dorment au soleil, leurs robes noircies de longues traînées de sel. Le calme de la grève, où les charrettes ont creusé de profonds sillons, est à peine troublé par le bruissement de soie de la mer proche et le grondement sourd de la vague s'écrasant sur les rocs d'Quessant. A l'horizon s'étire la ceinture pâle des grèves de Quéménès et de Trielin.

Un bruit de pas lourds, deux chevaux, l'un bai, l'autre blanc, dressent leurs silhouettes puissantes sur le ciel clair.

Près de là une barque abandonnée git, petite et noire liée à son ancre légère.



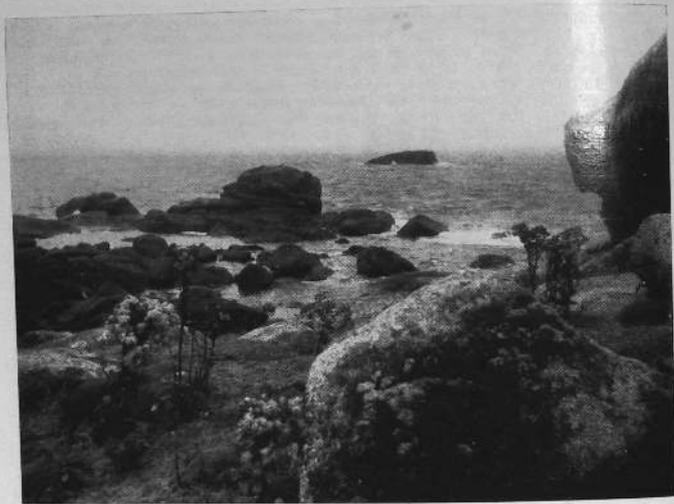
« Deux chevaux, l'un bai, l'autre blanc... »

TANGUY ET LES AUTRES GOEMONIERS DE LEDENEZ DE MOLENE s'en vont chasser à Balanec, l'île aux genêts.

Balanec fait partie de l'archipel de Molène, quelques goémoniers y restent. Cet archipel connu autrefois l'activité de deux-cent-cinquante pigouliers (2) nous dit-on ; ils ne sont plus aujourd'hui qu'une dizaine, répartis entre Ledenez de Molène, et Balanec (3).

La barque glisse sur l'eau transparente qui révèle les roches de ses fonds, mer d'étain mat aux saignées vives. Les « deux menhirs » dressent leurs rocs en pleine mer mais déjà l'entrée de Balanec détache la masse hautaine de ses grandes pierres sur le ciel marne. La mer reprend, en son miroir, ce décor pour héros d'ancien.

Des chevaux flânent près de l'étang proche d'une ferme abandonnée.
Les lapins truffent l'îlot de leurs terriers.



Balanec

Ici, les goémoniers ont conservé l'habitation primitive, petite hutte de pierres sèches. Sur l'étagère, proche du hamac, des boules de pain, pain rond, gonflé, doré comme une brioche, à la croûte dure, et qui conserve des semaines durant, des pots de beurre, de lard salé, la cafetière toujours prête.

Le pigoulier n'est pas originaire de Molène, mais vient du continent. De Pâques à septembre, il fait ses moissons marines et vit isolé, en son absence sa femme mène la ferme à Plouguerneau ou à Saint-Pabu.

Les algues séchées se vendent bien. Elles seront livrées aux usines et entreront dans la composition de maints produits.

Les chasseurs rentrent. On se tasse sur des sièges de fortune autour d'une table rudimentaire. Il faut goûter au farz fait de farine de sarrasin délayée à laquelle on

ajoute des œufs et qui ensachée est cuite dans le pot-au-feu. Le farz est servi avec le lard et les légumes.

La nuit est maintenant tombée. On allume la pétouche. Il fait bon chez l'hospitalier pigoulier !

... La vedette aborde « Enez Eussa » qui reprend sa route vers Ouessant. Mes amis pigouliers sont au travail. J'emporte de cette escale heureuse, galet perdu et retrouvé, un cœur de pierre façonné par la vague, symbole de l'alliance des grèves et de la mer.

(1) Guide touristique « L'île d'Ouessant ». Ajoutons aussi le sens donné par la traduction du breton « Moad Enez », l'île chauve.

(2) Le goémonier est appelé pigoulier, car au temps où il procédait au brûlage de ses récoltes de varech, il vivait dans la fumée comme les calfats dans la fumée de leurs pigoulières.

(3) Il n'est pas fait mention ici des pigouliers de Béniguet, île proche que l'auteur de ces lignes n'a pas visitée.



« Le cheval libre dort au soleil, sa robe moirée de longues traînées de sel... »

Bernhard Kellermann et la Légende ouessantine

par Noël Spéranze

CHACQUE fois que la marée descendante correspond avec la fin de la septième nuit de la lune de mai, quelque ouessantine de vingt ans peut avoir la chance exceptionnelle de ramener chez elle, dans son « tavancher » brodé, une part de l'immense et perpétuelle richesse de la voyante et prophétesse celtique dont parlent les Anciens (1). Il ne s'agit pas d'une quête facile. Mais les filles d'Ouessant ne sont pas des mauviettes. Et puis, s'il n'y avait pas de difficultés, où donc serait le mérite ?

Le plus pénible n'est pas de braver de bonne heure les épines acérées des ajoncs nains de la pointe de Baholle pour aller boire les trois indispensables gorgées de l'eau cristalline qu'offre la source intarissable de Toul Aoroz, au flanc de la falaise encore toute noire, tout au bas de laquelle tonne le ressac. Ce n'est pas non plus de dévaler ensuite la pente rapide du Stiff, que prolongent vers l'est les rochers en queue de souris qui limitent le Porz Logodou.

La recherche et la récolte des brillants à mille feux qui scintillent ce matin-là sur le sable blond de la grève, avant le retour de la marée montante, sont autrement ardues.

Mais l'exploit est dans le trajet de retour jusqu'à la maison qu'il faut accomplir sans cligner une seule fois les yeux, au risque de voir les pierres précieuses, objet de tant de peines, se transformer en vulgaires cailloux. C'est l'épreuve terminale des yeux grands ouverts, devant l'extase d'une nature caressée par le soleil levant, avec toute sa valeur de symbole.

Dès le premier siècle de notre ère, le géographe latin Méla (Pomponius) révélait l'existence de neuf « druidesses » rendant des oracles, capables de se transformer en d'autres apparences, et commandant aux éléments, dans une île de l'extrême-ouest armoricain. Lors de sa visite à l'île d'Ouessant, l'amiral Thévenard (2) a vu les restes d'un temple gaulois dont il donne les dimensions et relate les traditions

RADIO-TÉLÉVISION
A. LEVEC
(1^{re} Emission Télévisée reçue à Brest 1956)
103 et 184, rue de Verdun - BREST - St-Marc
Terminus Trolley
LABO DE DÉPANNAGE RADIO - TÉLÉ
Agence :
LEMOUZY - DESMET - GRANDIN - VISSEAUX
RADIOLA - L.M.T. - SCHAUB-LORENZ
Tél. 44.64.59

ENTREPRISE SALOU
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
102, Route de Quimper
BREST
Tél. 44.48.77

Vêtements EMA
111, 124, Rue Jean-Jaurès - BREST
HOMMES - DAMES - ENFANTS
Le plus grand choix de toute la région

SOURDS
Appareils de surdité toutes marques
Invisibles - Sans Fil
CENTRE ACOUSTIQUE
PHARMACEUTIQUE DE L'OUEST
KERMORGANT, 10, Rue Danton - BREST
Tél. 44.30.97 (près des Halles Saint-Martin)
ESSAIS GRATUITS TOUS LES JOURS
Service après vente garanti

LES GRAINES
Vilmorin
SONT EN VENTE CHEZ :
AUDREN
74, Rue de Siam, BREST - Tél. 44.35.34
" FINISTÈRE MOTOCULTURE SÉLECTION "

Bijouterie PRONOST
15, Rue Jean-Jaurès, 15
BREST
TÉL. 44.25.86
LES MEILLEURES MONTRES

BLAISE
Tailleur
HABILLE L'HOMME
75, Rue de Siam

CHAUSSURES
CORRE
212, Rue Jean-Jaurès
BREST

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Charpente - Ossature - Tôlerie - Pylones
POUR TOUTES INDUSTRIES

Jean LE PAPE

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

Quartier de la Gare

LANDIVISIAU

- Téléphone : 1-80 -

ZONE INDUSTRIELLE DE KERGOHANN - BREST

Téléphone : 44.17.75

FOURNISSEUR DE LA MARINE NATIONALE
PONTS & CHAUSSEES - P.T.T. - S.N.C.F. - M.R.U.
MINISTÈRE DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER
GÉNIE MILITAIRE - etc.

Beatrice

COUTURE

Place Saint-Louis - BREST

BIJOUTERIE

A. FEUNTEUN

É^{ts} Jérôme LE ROUX

Successeur

BIJOUTERIE
JOAILLERIE
HORLOGERIE
OBJETS D'ART
CRISTAUX
ORFÈVRE
LUMINAIRES

18-20, Rue Jean-Jaurès - BREST

Tél. 44.51.10

GARAGE

LE DROUMAGUET & C^{ie}

16, Rue de la 2^e D. B.
et Zone Industrielle de Kergonan

BREST

Tél. 44.55.72

Concessionnaire

SIMCA

et

CHRYSLER

Visitez son **AUTO-MARCHÉ D'OCCASION**

PERMANENT

Station-Service **SHELL**

ouessantines qu'il recueillit de la bouche même des notables de l'époque. Enfin, François-René de Châteaubriant, qui nous avait déjà restitué la cérémonie de la cueillette du gui de chêne au début de l'année gauloise, n'a pas hésité à rendre une Velleda à la Bretagne Armorique, à une époque où tout le monde croyait que tel était le nom d'une Vierge puissante des Bructères, et à en faire une des neuf « prêtresses » de l'Île de Sena.

Ajouter à cela les toponymes ouessantins de C'hoari boulou ar Baïaned (le Jeu de Boules des Païens) et de Kréac'h ar Baïaned (le Tertre des Païens), conservés dans l'Île jusqu'à nos jours ; y joindre les souvenirs du passé lointain évoqués par les mégalithes d'Ouessant, comme la Pierre du Porz Sant Weltas, le Menhir double de Porz Gwenn, le Cromlech de la Corne des Gaules ; viserait à chercher à convaincre du bien-fondé des écrits qui nous sont parvenus. Comme si le charme étrange de l'Île, la splendeur et la diversité de ses rivages, avec la présence éternelle d'une mer vivante et redoutable autour de cette terre longtemps perdue en avant du Bout du Monde des Bretons, ne suffisaient pas à justifier la magie de la légende.

Admiratif, Bernhard Kellermann en dote sa Roseher, quand elle le visite à la « Villa des Tempêtes » et qu'elle lui révèle ses dons de « Seherin », après la chute du collier « avec un bruit de source » (3).

Aussi bien, avons-nous eu le rare privilège de tenir entre nos mains la récolte d'une Ouessantine qui n'a pas réussi l'exploit final mais qui conserva les « cailloux » de sa quête de mai. Il s'agissait surtout de cristaux de quartz, tels qu'ils furent détachés par une mer patiente et obstinée, de la désagrégation des veines de feldspath qui courent dans les rochers granitiques. Quelques-uns de ces cristaux étaient d'une transparence parfaite ; d'autres étaient colorés, en jaune, en rose ou bien en violet, et de teintes plus ou moins foncées. Il n'est pas douteux que, mouillé et éclairé de biais, ce cristal de roche ait quelque chose de plus que la sobre richesse du granit sous la pluie. Diamants, émeraudes, améthystes, rubis et topazes, nous dirait avec vraisemblance quelque géologue, se trouvent aussi dans les roches primaires. Pourquoi pas ?

Admettre l'hésitation du matérialiste qui s'écrie : « Personne ne peut voir ce qui est invisible, personne au monde ! », n'est pas la partager. La faveur de certaines légendes, la persistance de certaines traditions, ne viennent-elles pas de cet incontestable besoin de merveilleux, qui est en chacun de nous ? S'il en était autrement, comment pourrait-on croire que l'eau de la source de Toul Aoroz, qui sort du sommet de la falaise comme un défi aux règles admises par la géologie, guérit de l'effroi ?

Il ne paraît pas hors de propos de rapprocher ce qui précède du nom actuel de Loqueltas, quartier d'Ouessant où s'élève une chapelle reconstruite en 1886 et dite de Sant Gweltas ou bien de Notre-Dame du Bon Voyage, comme de celui du mégalithe mutilé dit Porz Sant Weltas, situé au bord du chemin conduisant de Kerc'here à ce quartier.

Si l'on s'inspire de la tradition qui veut que le chien qui lèche la

Pierre de Porz Sant Weltas soit ou guéri ou immunisé de la rage, il est possible d'admettre que l'on est en présence d'un culte de Saint-Gildas, abbé de Rhuy et Saint antirabique, représenté avec deux chiens dans l'iconographie, puisque la rage est dite Kounnar (kounn, pluriel de Ki : « chien ») et mieux Droug Sant Weltas : « mal de Saint-Gildas », en langue bretonne.

L'hagiographie nous apprend que Saint-Gildas, dit Le Sage, contemporain et compagnon d'études au monastère de Saint-Ildut de Paulus Aurelianus (Saint Pol, premier évêque de Léon), est bien venu lui aussi, évangéliser la Bretagne Armorique au VI^e siècle, après avoir fait un séjour en Irlande (4). Mais il n'est pas possible de trouver une trace de son passage à l'île d'Ouessant. En conséquence, dire que le culte de Saint-Gildas a recouvert ici un culte païen antérieur n'est pas tellement hardi. D'autant plus que la seconde dédicace de la chapelle semble bien être aussi une autre forme de la christianisation de ce culte païen, décrit par Pomponius Mela (III, 6), tout « voyage » hors d'Ouessant s'effectuant par la mer.

L'affinité phonétique qui existe entre le breton et le gallois gwelod : « vision, voir, vue », le prénom de Gweltas ou Weltas, la fonction de Velta ou Velda, et le suffixe de Nantosvelta ou Natosveleta, se justifie vraisemblablement par une affinité étymologique.

Mais voici qu'à Kirschnaumen, au canton de Sierck (Moselle), le relief de Nantosveleta porte l'inscription Dianae, tandis qu'à Andelot (Haute-Marne), l'intaille d'une bague féminine en or représente la maisonnette de Nantosveleta sur une roche léchée par une chienne enragée. Dans la même localité, un autel à quatre divinités dont l'inscription mutilée commence par ...LTA, représente sur l'une de ses faces Diana court vêtue, en bottines et accompagnée d'une chienne à oreilles pendantes et à la queue entre les jambes, stigmates de la rage. Ces témoignages du syncrétisme gallo-romain apportent une certaine vigueur à la tradition ouessantine. Une vigueur suffisante pour que Bernhard Kellermann ait fait d'un chien son meilleur compagnon pendant son séjour dans l'île : « Schafe, alte Schwede ! », lui dit-il en le comparant à un suédois, comme pour tenter d'échapper à l'envoûtement de cet espace, perdu dans une mer pour lui pleine de dangers et de mystères.

S'il y conçut « Le Tunnel », le second de ses romans, il y apprit que la désolante négation n'est que l'épouse stérile du vide, le vide incommensurable.

Ker-Eusa, Samain 1965.

(1) Les écrivains anciens mentionnent, chez les Gaulois, quelques rites étranges pratiqués par des femmes et tous localisés au voisinage des côtes de l'Océan (Cf. A. Grenier, *Les Gaulois*, p. 358).

Velda (Tacite) ou Velda (Stace), ne signifie pas autre chose que « voyante », « prophétesse », puisque la traduction en germanique n'est pas possible et que le d n'est que le produit de l'élocution de t, la véritable graphie étant Velta, parfaitement traduisible en celtique. Il s'agit donc de la fonction, mieux de la profession, de la personne ainsi désignée et son nom est ignoré. Rien ne s'oppose, par conséquent, à l'existence d'autres « voyantes » gauloises et plus particulièrement armoricaines. La littérature irlandaise nous a bien transmis le nom de Fedelm, « bann-fili » de Chon-

nachtaib, qui avait longuement appris sa science en Ecosse. Les reines et les rois consultaient cette « voyante, poétesse et prophétesse » d'Irlande comme Civilla, Classicus et Sabinus vénéraient l'exceptionnelle voyante gauloise, dans sa tour au pays des Bructères, et cadaient si bien son nom aux Romains qu'ils ne nous ont conservé que celui de sa profession : « Velda ». Nos contemporains ont peut-être connu le « Veletos » de Brest, en la personne du « Visionnaire », qui habitait rue Richelieu vers 1930-1940, officiait rue Yves-Collet et, sur demande, à domicile où il pratiquait l'imposition des mains, la prière et les incantations.

Dans l'est de la Gaule, chez les Leuques, les Lingons et les Médiomatriques, une dizaine de reliefs mis au jour sont attribués à la parèdre de Sukellos (le bon frappeur), connue sous le nom de Nantosveleta, ou de déesse à la ruche (Hubert), déesse à la hache (Linckenheld), nom dont le suffixe — Velta ou bien Velta — signifie « la divine voyante » (Cf. Noël Speranze, *L'habitat gaulois et gallo-romain de Liffol*, in O.T.C. n° 82/83, 1962, pp. 418-430, planches. — Id., *Eponine, Sabinus et Velleda*, Communication à la Société Archéologique et Historique de Langres, 1965).

(2) Avec notre ami regretté, M. Guy Malkorn, nous avons recherché l'emplacement du « temple » gaulois d'Ouessant et nous avons finalement opiné pour la lande au sommet de laquelle s'élève le phare de Gréac'h. La tradition veut que le château de Trémazan ait été reconstruit en 1520 avec les pierres tirées des ruines de ce temple et que les statues des « idoles » aient été envoyées sur le continent par Louise de Rienc, sur la recommandation de l'évêque de Léon (Cf. Amiral Thévenard, *Mémoires sur la Marine*, T. II, pp. 64 et 67).

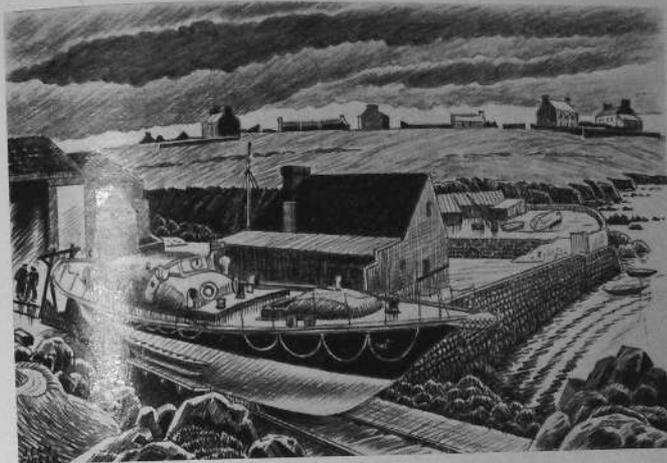
(3) Ce n'est pas la seule allusion de cet auteur, qui séjourna dans l'île en 1907 et prolongea ce séjour pour « voir » une tempête afin de pouvoir la décrire, à l'aspect particulièrement favorable d'Ouessant au mysticisme (Cf. Bernhard Kellermann, *Das Meer*, Berlin, 1908. — Noël Speranze, *Bernhard Kellermann à Ouessant, in « Ouest-France Dimanche »*, 1938. Photos dont le portrait de l'auteur de « La Mer »).

(4) Albert Le Grand, *Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, 2^e éd., Rennes, 1669. Au 29 Janvier. Cf. Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien*, T. I, Gildasius Ruienensis. C'est Keating (*Hist. d'Irel.*, éd. Dinneen, II, p. 246) qui décrit la fête irlandaise du premier mai — Beltaine ou Belteine — comme étant celle de l'échange des biens, des marchandises et des trésors.





*En souvenir et hommage
au Capitaine Le Bot
Commandant du vieux Enez Brest
et du nouvel Enez Gussor
Jean Chieze
1965*



Le canot de sauvetage « François Morin » à Lampaul d'Ouessant

Croquis ouessantins

Texte et dessins de Jean CHIEZE

L'excellent artiste Jean Chièze, amoureux fidèle d'Ouessant, a confié ses impressions ouessantines à une plaquette parue hors commerce, le 1^{er} janvier 1964.

Il nous a permis d'y glaner quelques croquis que nous sommes heureux de vous présenter. Faire un choix n'était guère facile, mais il fallait choisir dans ce « Finis Terrae » si artistement présenté...

La presqu'île de Penn Arland étale son désert d'ajoncs et de PENN ARLAND. moudez sur l'a-pic de ses hautes falaises. En cette solitude, la croix de Saint-Pol dresse seule son amer de spiritualité. C'est une austère croix de granit ciselée à sa base d'inscriptions aussi belles qu'indéchiffrables. De ces hauteurs, à basse mer, l'archipel de Molène s'impose avec toute son irréalité. Devant Kéréon, le flot qui s'inverse toutes les six heures change de couleur, le Fromveur, lisse comme un fleuve, se hérissé alors et s'assombrit. Jusqu'à l'horizon, les mille clochetons des récifs s'estompent dans les vapeurs de midi et, par plans successifs, conduisent le regard jusqu'au clocher et à la tour de Molène.

Parfois passe un nuage et la métropole engloutie se couvre d'ombre et se détache avec une précision subite sur les passes mauves et argentées de la mer immobile. D'autres jours, d'autres soirs d'équinoxe, l'archipel n'est plus que fumées et geysers grondants. Sous d'autres vents, c'est la blancheur du cygne et le bleu du paon qui enchâssent les sombres aiguilles et les grèves désolées entre lesquelles toute navigation est péril.

Mais mon seul hommage à Penn Arland va à ce qui est à mes pieds, à ces humbles touffes de moudez, boules de velours vert, plante symbole du courage illé. Côté tempête, côté noroît, cette boule de gazon tendre est tendue sur ses minuscules arènes-amarras, autant de cordelettes-haussières. Ainsi, du côté des bourrasques, elle « croche » le granit et « croche dur », tandis qu'un vent démentiel la violente et arrache la poche éclatée. Au suet de cette boule soyeuse fleurissent d'innombrables fleurettes d'une rose cyclamen, à l'abri tutélaire de l'émouvant paquet végétal. Fleurs délicates, fleurs qui ne se fanent pas, et qui sont, comme celles de l'immortelle, les bijoux d'une terre qui a peu à donner. Ainsi le moudez, ou « rose marine », a son « côté courage » et son « côté beauté ». Vaincre les forces obscures du vent et de la pluie, de la « boucaillie » qui transperce tout, voilà ce que font autour de moi ces milliers de touffes sur le bastion de Penn Arland.

Je ne crois pas qu'il soit possible de rester insensible à la splendeur des feux du Créach, à ses mugissements quand la brume étend son impénétrable linceul, ni aux batailles millénaires que l'océan livre aux fantastiques châteaux de granit de la pointe de Pern. En ce point de l'île, toute échelle humaine est dépassée ; ce doit être un des points du monde où l'on sent, avec la puissance de Dieu, le mouvement, hors de toute conception, qu'il imprime aux masses élémentaires de Sa création. Et par ce fait, le génie humain tente, en ces lieux, d'amplifier toutes ses possibilités d'année en année. Les ingénieurs des Phares et Balises travaillent sans cesse à une mise au point et à une augmentation de puissance qui n'a pas de terme. La tour du Créach, ceinturée d'anneaux noirs et blancs, le secret du sémaphore sont là parmi les rocs aux formes démentielles et là aussi se trouve le sanctuaire des tempêtes. Au-dessus de la caserne des gardiens du Créach, de Kéréon et de la Vieille Jument, au-dessus de la centrale bourdonnante se dresse le feu de la vie. A l'horizon, l'incessant défilé des navires et, la nuit venue, l'incessant défilé de leurs feux.

Je crois savoir que les arcs électriques de la double lanterne ont, depuis peu, dépassé largement la puissance de cinq cents millions de bougies.

Plusieurs fois par nuit, les gardiens changent les charbons entre lesquels jaillit une foudre solaire et ce temple de cristal et de bronze tourne silencieusement sur ses bancs de mercure. Les hommes aux lunettes noires n'en seront pas moins frappés d'ophtalmie. Il arrive qu'un accidentel jet de feu pénètre profondément, comme braise dans la cire, à l'intérieur de la masse des lentilles.

Après l'interminable montée aux deux cent cinquante-trois marches de granit et de fer, dans l'amplification bourdonnante du vent, on découvre, là-haut, toute l'île, immense vaisseau immobile aux fauves reflets. En un frémissement de fer rouge plongé dans l'eau, l'océan la ceinture d'une frange d'écume éblouissante. A gauche, c'est Pern et ses chaos mégalithiques. Fumant sous les houles, la Vieille Jument solitaire se dresse au large. Cette nuit, elle jettera le halo sanglant de son feu. A droite, c'est le nord de l'île avec le bastion solitaire de Keller. En bas, un réseau de landes et de minuscules maisons ardoisées. Au pied du phare, d'humbles insectes semblent immobiles : les moutons... A l'Est, enfin, la blanche tour du Stiff, puis la ligne du Continent, la lointaine terre d'Armor. Partout, c'est l'odeur des métaux astiqués et du mazout, sang et force de l'usine de la vie...

Les matins de Genèse ou les soirs de tempête, à la pointe de Pern et sous le Roi Gradlon, sont à l'échelle du monde cosmique. C'est Jean-Sébastien Bach ou Mozart — ce génie de la musique respiratoire — qui s'imposent à nous dans les matins calmes bercés par la seule respiration océanique.

C'est une orchestration incréée, une orchestration incréable qui nous anéantit au sein des cyclones, quand l'océan fait mariage avec le ciel.

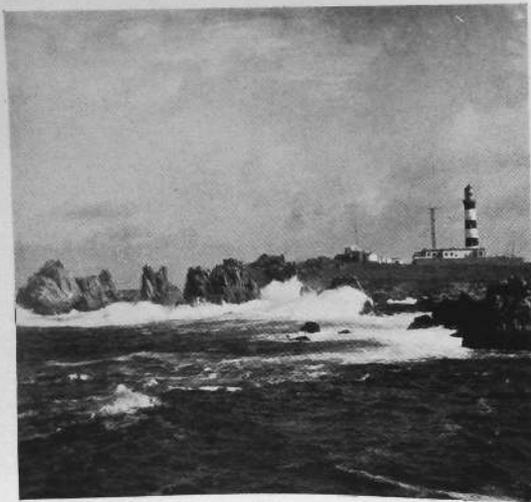


Quessantine

C'est en ces lieux, en sa villa « Tempête », ruine de l'ancienne corne de brume, que le génial Kellermann écrivit « La Mer ». C'est en ces lieux que dorment à la face de Dieu les marins anglais aux uniformes rouges, de la bataille d'Ouessant.

Il est dix-neuf heures... La tempête dure depuis hier matin, le vent galope sur l'île à plus de cent quarante à l'heure, et il est malaisé de se tenir debout face à Mean Garo ; je me suis tapi entre deux rochers.

L'océan amorce une montée glauque sur les gigantesques pylônes en forme de Samothrace qui portent le câble d'accès au phare automatique de Nividic. La lourde montagne grise s'y brise et s'écroule en nuages d'écume neigeuse. La blancheur des explosions liquides illumine la nuit tombante. Les écumes passent en volant au-dessus de mon abri, se mêlent aux grains et s'écrasent sur l'herbe rase comme les queues de neige. Je crois ces femmes qui disent aller chercher avec des seaux les poissons assommés ou les oiseaux brisés à plus de cent mètres de la côte. Là-bas, à l'abri de l'immense croissant de lune construit par l'océan en galets de quelque cent kilos, des brebis et leurs agneaux grelottent dans l'alvéole d'un abri de granit ou de tourbe — « le gwasket » — en étoile à trois branches. Ils se tapiront là jusqu'à l'apaisement de la colère du ciel et de la mer.



Le Phare du Créac'h

(Photo Fr. Madec, Cliché ESSI, Brest)

LEJONCOUR

33, Rue Traverse -- BREST

MÉNAGE - CHAUFFAGE - OUTILLAGE - ÉLECTRO-MÉNAGER

De la Qualité ! Des Prix !



CHAUFFAGE CENTRAL - INSTALLATIONS SANITAIRES
— COUVERTURE - ZINGUERIE —

M. SCOTTI Ing. A. & M.
68, Rue Yves-Collet - BREST
Tél. 44.18.25

J. MOMMESSIN
— MACON —

BEAUJOLAIS - BOURGOGNE
Seul propriétaire du
" CLOS DE TART "
Premier Cru de Bourgogne

VERRES DE CONTACT - LENTILLES CORNÉENNES
PROTHÈSE OCULAIRE - APPAREILS DE SURDITÉ

Jacques LE BIHAN

Opticien diplômé Paris-Lille
Acousticien diplômé des A. et M.
8, Bd. de Kerguélen - QUIMPER
Tél. 11-14

*Avez-vous payé
votre abonnement*

1966 ?

Les couturiers de Paris
présentent en permanence
leurs toutes dernières créations

WALTER

32, rue de Siam
BREST

Tél. 44.63.62

PATHÉ-MARCONI

la voix de
son maître



RADIO-SELL

159-161, Rue Jean-Jaurès - BREST
Téléphone : 44.32.59

A. NEDELEC

met à votre disposition son expérience de plus
de 10 années d'électronique professionnelle

Service après-vente sans concurrence par le
laboratoire le plus moderne de la région

PERMANENCE assurée Dimanches et Jours fériés

Hôtel des Voyageurs

*** B *Brest* *** B

Tel. : 44.25.73 Sa Rôtisserie
44.25.74 Son Grill
44.25.75

**les huchers
minvielle**

LA SOLUTION IDÉALE
A TOUS VOS PROBLÈMES D'AMÉNAGEMENT

91, Rue Jean-Jaurès - BREST

Tel. 44.32.87

La Boîte à Cravates

Haute Couture Masculine

50, Rue de Siam, 50
BREST

ENTREPRISE DU BATIMENT

NOVELLO

S.A.R.L.

218, Rue Jean-Jaurès, 218

BREST 29 N

Téléphone 44.37.10



OUessantINES

« Belles tant qu'elles étaient pures, brunies et cuites par le soleil, le sang flambant
sur leurs joues et dans leurs yeux ; avec des dents blanches et des cheveux d'un noir
de jais qu'elles portaient dénoués et épars sur leurs épaules... »

KELLERMANN (La Mer)



La Baie de Lampaul après la tempête

(Photo Godefroy Hofer - Cliché « Penn ar Bed »)

MATIN DE TEMPÊTE A OUESSANT

- histoires d'épaves et de fortune de mer -

par Erwan Marec

UNE tempête de suroît vient de s'abattre brusquement sur Ouessant, comme il n'est pas rare aux approches des « mois noirs », et la sirène de brume l'a saluée de son interminable lamento. J'avais voulu aller croquer quelques effets de vagues du côté du Créac'h ; bien vite il a fallu y renoncer ; la force du vent était telle qu'il n'était pas possible de se tenir debout. Dans la baie de Lampaul, le haut rocher du Korz, le Youc'h Korz, est entièrement encapuchonné d'écume, au point que, de loin, on croit voir le panache de fumée d'un immense et étrange incendie, un incendie blanc... Tandis que je remonte vers le bourg, je suis surpris par un grain d'une violence telle qu'instinctivement je cherchais quelque auvent où m'abriter quand, arrivé à la

hauteur de la maison de Job Le Formal, le vieux père Jobic, je le vois sur son seuil qui me hèle en agitant de grands bras. — « Par Saint-Pol, que faites-vous à baguenauder ainsi sous la pluie ? Ce n'est pas un temps à laisser un chrétien dehors. Entrez bien vite ; il y a de la compagnie. »

De fait, après avoir jeté un coup d'œil admiratif à la porte d'entrée, une belle porte en acajou dotée d'un hublot qui, certainement, n'avait pas été destinée à l'origine à une maison terrienne, je trouve à l'intérieur, se chauffant à un maigre feu de tourbe, le Patron Aimé Caillandre, l'un des doyens des Patrons-pêcheurs de Molène.

— Le camarade était venu m'apporter des casiers neufs, me dit Le Formal ; il n'a pas son pareil pour les fabriquer. Et puis il a été surpris par la bourrasque ; ce n'est pas le moment de regagner son île. D'autant que, comme navigateurs, hein, les Molénaïs !...

— Ça suffit, Jobic, tu sais bien que c'est de la pure médisance. Vous êtes vexés qu'on vienne troquer plus vite que vous, et presque sous votre nez, les bons coims à homards. Et puis moi qui te parle, je ne me suis pas borné, comme la plupart des marins de chez moi, à la petite pêche des crabes et des langoustes entre Sein et ton île. Un bon bout de temps, j'ai été faire la pêche au thon pour le compte d'armateurs groisillons qui m'avaient confié un de leurs dundeés, et, dame, ça m'amenait un peu plus loin que vos garages, espèce de maout !

— Maout que tu dis, Aimé, parce que, sur ton radeau de la Méduse, tu ne pourrais pas faire vivre et prospérer nos bons petits moutons de présalé. Tu en es jaloux... Et puis, et puis, il n'y a pas que les moutons de terre, il y a les moutons de mer, et de ceux-là, j'en ai vu plus que toi, pendant mes vingt ans de long-courrier, espèce de skreo !

Je m'amuse à voir ces deux vieux loups de mer s'affronter ainsi, mi-courroucés mi-narquois, et cependant, je juge bon d'intervenir :

— Allons, s'écrient, on voit bien qu'en dépit de votre longue amitié la vieille rivalité entre les Ouessantins et les Molénaïs n'est pas éteinte. Alors, est-ce que le coq du clocher de Molène continue, comme on prétendait, à tourner le dos à la grande île ? Mais, Père Job, pourquoi traitez-vous ainsi, Aimé, de skreo. Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Skreo, c'est comme ça qu'on les appelle, les Molénaïs, parce que skreo, skrao, c'est le nom de petits goélands particulièrement voraces, des pileurs de mer, quoi, tout comme le sont les gars de Molène. Vous connaissez bien leur prière, tout de même :

« Itron Varia Molenez
digasit peñse enn enez.
digasit unan, digasit daou... »

— Mais, au fait, vous ne comprenez peut-être pas bien le breton. Mieux vaut que je vous traduise :

« Notre-Dame Marie de Molène
apportez un naufrage à notre île,
apportez-en un, apportez-en deux... »

— « Et qu'il y en ait un pour chacun », s'exclame le père Caillandre, moi aussi, je connais la chanson. Et la fin prouve au moins que, chez nous, on est partageux ! Mais c'est une trahison, Jobic, de traduire comme tu le fais cette prière des anciens. Peñse, peñse, ça signifie peut-être naufrage, en gros, mais c'est le mot par lequel on désigne couramment tout objet provenant de bris de mer, toute épave, quoi, si petite soit-elle, comme les courants en apportent sur nos rochers. Souhaiter un naufrage pour chacun, ça n'aurait pas de bon sens, quand nous nous acharnons au contraire, avec notre canot de sauvetage, à porter secours aux naufragés. Et Dieu sait si nous en avons la bonne arrivée d'une épave, c'est autre chose. Le maudit Océan nous a tant pris, nous avons pu compter chez nous tant de périls, corps et biens, que si, en compensation, il nous rend quelques miettes, à nous qui sommes tellement démunis, le demander n'est tout de même pas une prière de païen. Du peñse, nous espérons toujours en récolter quelque peu, pour améliorer l'ordinaire. Du peñse, mais on le retrouve un peu partout. Tiens, ta belle porte, Jobic, ce n'est pas du peñse, par hasard ?

— Suffit, répond Job ; tu as peut-être raison. Du moment qu'on n'a rien fait pour provoquer un naufrage, bien au contraire, si quelque bribe échappée à la tempête nous arrive avec la volonté du bon Dieu et de sa sainte Mère, elle nous appartient de droit sans que tous les maltôtiers du monde puissent être fondés à y redire. Et ce n'est pas pécher, allons, je le reconnais, de demander à la Vierge, à l'Etoile des Mers, de ne pas nous oublier dans la distribution.

— Comment, ne puis-je m'empêcher de dire, vous avez vraiment foi dans l'efficacité de telles prières ?

— Bien sûr, affirme le patron Cuillandre. La Sainte Vierge nous écoute toujours quand on sait lui parler. Tenez, je vais vous en donner un exemple. Je vous disais tout à l'heure que j'avais fait la pêche au thon, comme Patron d'un beau dundee de 50 tonneaux. C'étaient de fiers navires, certes, ces thoniers, mais ils n'avaient pas de moteurs à bord, pas même de simples moteurs auxiliaires. On prétendait, en ce temps-là, que les moteurs éloigneraient le poisson. Alors, il fallait naviguer uniquement à la voile, et, dame, si l'on rencontrait du vent contraire ou du calme plat, on risquait d'arriver au port avec du poisson avarié.

— Précisément, cette fois-là dont je vous cause, la pêche avait été excellente, mais elle nous avait amenés assez loin des côtes, et, sur le chemin du retour, nous avions déjà perdu pas mal de temps à tirer des bords, et encore des bords quand, tout à coup, misère, nous voilà proprement encalminés ! A la barre, je m'épuisais vainement à capter un souffle de vent, les voiles ralinguaient que c'en était pitié. Et les heures passaient, passaient... Alors, la rabia me prend. « Ohé, mousse, que j'm'écrie, apportez-moi la hache, et puis aussi le panier à cotriade, avec la Vierge dedans » — vous savez ces Vierges en Quimper qu'on avait toujours dans les postes. « Voilà, Patron », qu'il fait aussitôt le petit. Alors, je prends la bonne Vierge, je la plante droit debout devant moi, bien calée, bien étagée, je me signe, je marmonne un bout de prière, puis, sans quitter la barre, je prends la hache et la brandissant au-dessus de sa tête, je lui hurle : « Et maintenant, ma garce, si tu m'fous pas du bon vent, j'te fends la gueule !... » Vous m'croirez si vous voulez, mais j'avais à peine fini de parler que les voiles se sont gonflées, une petite brise régulière s'est établie et nous avons pu faire bonne route pour débarquer à temps toute notre cargaison de thons. Et pour comble de veine, à quelques milles de Groix, nous avons repêché un beau bahut en bois des fies, tout sculpté, à peine abîmé par l'eau de mer, que je possède toujours. Bien sûr que, descendu à terre, j'ai été pieds nus à l'église apporter un cierge à la Vierge, pour la remercier et lui demander pardon de l'avoir traitée aussi brutalement. Mais, que voulez-vous, la Vierge, c'est une femme, et il faut, parfois, parler dur aux femmes !

— Vous allez tout de même un peu fort, rétorquai-je. Avouez que vous avez une singulière façon d'implorer votre Sainte Patronne. Vous m'en donnez froid !

— Froid, Monsieur, c'est parce qu'on gèle dans cette satanée cambuse ! Dis donc, Jobic, tu n'aurais pas un autre combustible que tes satanées galettes de bouse de vache, qui fument et qui ne chauffent pas ?

— Ma foi, Aimé, tu m'as bien fait rire, et je vais ranimer la flamme, mais de toute autre façon que tu penses. Rien de tel, pour nous réchauffer le sang, qu'un sacré bou-jaron dont tu me diras, et dont vous me direz, Monsieur, des nouvelles...

Et voilà que Job Le Formal nous apporte avec solennité une bouteille poussiéreuse et qu'il remplit religieusement nos verres d'un breuvage au puissant arôme.

— Buvez, nous dit-il, c'est du vrai « Martin Gust » d'origine. C'est un rhum exquis dont nous apprécions le bouquet. Il fait aussitôt couler dans nos veines un sang généreux, et nous oublions du même coup la tempête et l'humidité de la pièce.

— Fameux, me plais-je à proclamer avec enthousiasme. Mais quelle est donc cette marque de rhum. Comment avez-vous dit ? Martin Gust ? Je ne connais pas.

— Bien sûr, Martin Gust, c'était le nom du bateau qui nous l'avait apporté, par la grâce et le miracle de Notre-Dame du Bon Voyage. Je vais vous raconter comment, car, pour tout vous avouer, puisque nous sommes entre nous, ce rhum-là, c'est aussi du peñse, et il ne doit plus en rester beaucoup dans l'île. — Voilà donc l'histoire : C'était au début de 1918, la dernière année de la Grande Guerre.

Le « Martin Gust » était un fort voilier scandinave, qui était parti des Antilles pour Bordeaux avec un plein chargement de ce merveilleux élixir de longue vie. Comme



Le Créac'h, la nuit

(Photo Stempell, Quessant)

Il allait entrer en Gironde, après un voyage sans histoire, il eut la malchance d'être attaqué par un sous-marin allemand, lequel le canonna à bout portant et eut tôt fait de le transformer en passoire. La coque éventrée, les mâts rasés, prêt, semblait-il, à couler à pic en quelques minutes. C'est du moins ce que pensa l'équipage affolé qui n'eut d'autre pensée que de se réfugier dans un canot et de tenter de gagner la terre au plus vite.

— Mais voilà le plus curieux. Le pauvre bateau abandonné, désarmé, troué de part en part donnant déjà de la bande, ne coula pas. Restait-il un lambeau de voile à un tronçon de mât, fut-ce seulement l'effet des courants ? Toujours est-il que, sans pilote et sans équipage, il tailla de la route, et quarante-huit heures plus tard, je dis bien quarante-huit heures, il venait donner en plein sur les récifs de la pointe de Pern et s'y éventrer ! S'il n'était ainsi tombé dans nos griffes, qui sait jusqu'où il aurait poursuivi sa course solitaire ?

C'était, si ma mémoire est exacte, le 5 février de cette année-là. Par tous les saints bretons, quel spectacle, quelle ronde féérique, toute cette ribambelle de fûts de rhum qui sortaient peu à peu du ventre de ce foutu raffiot, et qui dansaient, au gré de la houle, autour des écueils. Et il y en avait, et il y en avait, il y en a même eu qui ont été jusqu'à la grande terre, s'échouer à Portsall ! Par miracle, la mer était plutôt calme. Devant une telle richesse ainsi offerte aux Ouessantins, je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle frénésie le pillage a commencé. Et dans quel désordre aussi ! C'était à qui défoncerait un fût pour remplir quatre seaux et laisser couler le reste ; les gens d'ici pensent si peu à l'épargne, c'était à qui boirait à larges lippées à s'en faire péter le gosier ! A la nuit tombante, l'île toute entière était ivre, vous entendez bien, ivre à ne pas distinguer un amiral d'un quartier-maître clairon, ivre à ne plus pouvoir dessouler de toute la semaine. Le syndic des Gens de Mer, complètement débordé, affolé par cette bacchanale, impuissant à se faire obéir, ne savait plus où donner de la tête. Il n'eut d'autre ressource que d'alerter son chef direct, l'Administrateur de l'Inscription maritime qui dirigeait le quartier du Conquet, et de l'appeler à l'aide.

Celui-ci arriva dès le lendemain, sur un torpilleur numéroté mis à sa disposition par la Préfecture maritime. Le pillage continuait, mais les gens plus sensés, dont j'étais, avaient profité de la nuit pour enterrer quelques fûts. Ni vu ni connu, je l'embrouille ; ça ne regardait plus personne. Et c'est de ce rhum-là que vous goûtez actuellement, grâce à ma prévoyance !

Le chef du quartier n'eut tout de même pas trop de peine à s'imposer aux ivrognes, « An Aotrou Komisaer ann dud a vor », comme on l'appelle, a conservé quelque autorité auprès des marins, qui le respectent et le considèrent comme leur père et leur défenseur. Et puis, le prestige de l'uniforme, des galons ! On n'a pas porté pour rien le col bleu...

Bref, après avoir pris contact avec le maire et avec le capitaine commandant le détachement d'infanterie stationné à Ouessant, il s'était décidé bien vite à faire la part du feu. Il réunit tous les hommes raisonnables et parvint à leur faire comprendre qu'ils avaient intérêt à s'employer à sauver, sans les détruire, et à aider à les mettre à l'abri, le plus grand nombre possible de fûts, ce qui leur donnerait droit, en tant que sauveteurs d'un bien abandonné et sans maître, à une part de leur valeur. Mais où les porter en lieu sûr ? Le fort construit dans l'île au temps de Fachoda possède de solides et vastes casemates, on ne pouvait souhaiter meilleur lieu de fûts finalement récupérés, en abandonnant aux transporteurs, pour prix de leur labeur, quelques fûts plus ou moins détériorés, plus ou moins imbibés d'eau de mer. Et il fit placer à l'entrée des casemates des factionnaires, baïonnette au canon.

La garde fut bien montée, en dépit des tentatives de séduction des plus séduisantes iliennes, et nul n'eut accès au précieux dépôt. Mais un pareil trésor constituait une telle tentation que les mesures adoptées ne pouvaient s'éterniser sans risques. Il fallait trouver une solution d'urgence, celle que le chef du quartier fit approuver par l'Amiral, la réquisition immédiate de tout le rhum pour les besoins de la Marine militaire.

Aussi le vit-on revenir, tout bonnement par le courrier cette fois, accompagné d'un Commissaire de la Marine du Service des Subsistances qui allait procéder aux opérat-

tions préliminaires à la réquisition : numérotage des fûts, jaugeage du contenu de chacun d'eux et vérification de leur degré d'alcool, que sais-je encore ? Besognes longues et fastidieuses s'il en fut, mais que finissaient par leur rendre presque souriantes les effluves capiteux accumulés sous les casemates. Besogne accomplie dans la belle humeur, en tout cas, après laquelle nos deux officiers rallièrent la grande terre en emportant la documentation qu'ils avaient réunie.

Et leur troisième voyage à Ouessant, ils le firent moins d'un mois plus tard, toutes choses ayant été réglées, et bien réglées, avec ce remorqueur de haute mer de l' Arsenal, dont les vieux Brestois doivent se souvenir, avec sa cheminée de hauteur démesurée, et qui s'appelait « l'Infatigable ». C'était donc « l'Infatigable » qui allait charger à son bord et emporter bien loin de l'île tout ce bon rhum maintenant réquisitionné. Ma Doué ! malgré tout ce que nous avions pu en soustraire, heureusement, et les primes que nous avions touchées, ça nous faisait quelque chose de voir partir ainsi des trésors que Notre-Dame du Bon Voyage avait certainement amenés pour nous jusqu'à ses pieds. Une chose cependant nous consolait, c'est qu'ils n'iraient pas régaler les gosiers des gros bourgeois du plancher des vaches, et que les bénéficiaires en seraient des marins comme nous, nos frères, nos fils, et leurs chefs, que nous vénérons toujours.

— Voilà qui est bien parlé, dis-je en prenant congé, car la pluie avait cessé. Il m'empêche que ce « Martin Gust » dont, pendant près d'un demi-siècle vous avez gardé le nom en vidant peu à peu vos réserves, et qui, de ce fait, a acquis une sorte de notoriété dans l'île, ce Martin Gust, vous ne savez pas du tout qui il était.

— Ma foi non, et il ne se doute pas non plus, s'il est encore en vie, que son nom a été souvent prononcé à Ouessant, dans des circonstances toujours agréables. Et c'est pourquoi, avant de nous quitter, nous allons prendre un dernier verre à sa santé. Si, si, j'y tiens, et buvez-le surtout sans vous presser ! Un « Martin Gust » ça se déguste !...



IMPRESSION OUessantINE

« Il règne sur l'île qui sent le fenouil et la mer, une tendresse un peu dolente. »
François MENEZ.



A la Pointe de Pern (Photo M.-A. Porz-Even)

FENÊTRE OUVERTE SUR OUESSANT

à Pierre Mac Orlan

ÈNEZ EUSSA, pour beaucoup l'île de l'épouvante, et voilà qui inquiète et fascine ; pour d'autres, l'île houte offre ses flancs rudes aux morsures d'un océan rogeur. La route qui mène à cette vigie des terres occidentales est jalonnée d'écueils, de récifs, d'îlots mineurs parmi lesquels s'étire l'île de Molène, bris de quel continent annexé par de nocturnes puissances ?

Qu'elle soit à vingt lieues marines françaises de Brest, longue approximativement de huit, large de cinq kilomètres ces caractéristiques ne manquent pas de nous intéresser, mais la lecture d'une carte d'Ouessant au-delà de toutes considérations géographiques offre l'enchantement des noms qui la ponctuent.

Voici Youc'h Korz, l'écueil aux roscaux (1), Ar Stiff, la fontaine jaillissante, Feunten Velen, la fontaine jaune. Ce sont encore les Pierres vertes, Porz Glaz, Roc'h vran, le rocher du corbeau...

Il nous faudrait pouvoir égrener le long chapelet des pierres fleurissant aux eaux ouessantines et dont les noms celtes ont une résonance profonde où offleure le mer-veilleux.

Flagellée par les pluies, offerte au soleil, au sel de la mer, proie des brumes, balayée par les vents, soumise aux rigueurs conjuguées du Fronveur et du Fromvus qui l'enserrent dans leurs griffes mouvantes l'Ènez Eussa se fiche en dernier défi des terres dans la mêlée des eaux sauvages.

Dès la tombée du jour, ce défi lance sur la rage exaspérée des lames le calme ballet de Créac'h et du Stiff mêlant leurs faisceaux à ceux des phares des pierres proches balisant ce carrefour océanique hérissé de récifs suivant des règles posées par le vouloir et le travail de l'homme.

.*

Pour nous, la nuit de la lande s'étoile des feux rituels de la Saint-Jean qu'évoque Van Gennep et les brandons allumés à la ferveur des brasiers fertiliseront les champs brûlés de sel par la magie de l'étincelle.

.*

L'île d'Ouessant toute entière témoigne d'une vie âpre, d'une lutte sans concession de l'homme avec un sol aride avec la puissance des éléments toujours en alerte. Dure certes, mais vraie cette terre que n'a pas encore polluée la publicité rapageuse, les flots des néons, le délire d'une civilisation où les valeurs perdent toutes nuances.

.*

Non loin de Créac'h le sentier se perd sur la lande et l'esprit s'égare au dédale des conjectures ouvert sur l'infini des temps, Roc'h Balonet, le Rocher des potins !

Au XVIII^e siècle l'amiral Thevenard en tournée d'inspection dans l'île d'Ouessant signale, dans la relation qu'il fit de son passage, la présence en cet endroit de vestiges archéologiques primitifs.

La situation de l'île justifie à elle seule au'un culte fut rendu sur ce promontoire à la limite de l'océan extérieur, séjour des âmes, que révérait avec effroi l'homme néolithique qui leva les menhirs, les dolmens, l'enceinte sacrée du Cromlec'h et dont le culte au dieu soleil générateur se joignait au culte des morts.

.*

Dans la brume qui monte en certains soirs enveloppent l'île, Adlutz, la princesse du Nord, la femme-cygne en quête de son Amour Gwarac'h se fraye-t-elle encore un chemin dans les ailes serrées qui toujours plus nombreuses se pressent autour d'elle ?

Prise dans la ronde infernale des pluviers, des bernacles, des macaroux taille-t-elle encore sa route sanglante avant d'assouvir enfin sa vengeance sur la grande aile de ténèbres de l'homme-corbeau, cause de leur malheur ?

Gwarac'h ! Adlutz ! leurs plaintes se cherchent éperdues dans le tumulte des orgues folles de la mer que déchire par instant l'appel rauque d'une sirène...

.*

Pern ! Les pierres de Pern prennent dans les caprices de leurs cercles la solitude farouche de la pointe que rompt à peine la présence de la maison en ruines qu'habita B. Kellerman, l'emplacement de l'ancienne corne de brume. A leur cohorte terrestre

répond l'escorte des rocs qu'assoille la vague. Après quels sabbats, quels sursauts convulsifs de l'écorce originelle ces pierres se trouverent-elles figées là ? Par combien de siècles d'érosion furent-elles tourmentées avant de poser sur la toile de fond de l'océan emperlé d'écume leurs oraisons de granit ?

Le soleil déchire les nuées et, possessif, prend dans ses liens le cortège muet des pierres levées, y applique l'impératif de son sceau.

Pris aux rêts de cet enchantement comment ne pas accorder foi à S. E. Le Prince Bianchi de Médicis lorsqu'après lectures de portulans anciens, rapprochements et déductions savamment ordonnées il nous assure que cette île fut : « L'île sacrée d'Occident ou sanctuaire célèbre par son collège hyperboréen, son oracle et ses fameuses prêtresses barrigènes », cette Sena que nous situons généralement en Sein abusés par une similitude phonétique alors qu'en cette lointaine époque Sein n'était pas encore l'île que nous connaissons, mais partie intégrante du continent. Enex Eussa non pas l'île de l'épouvante mais l'île du dieu qui inspire la terreur :

« Eus, Esus, la terrible divinité Héliaque-celtique héritée des primitifs Throces-Pélasges navigateurs qui essaimèrent dans l'île... »

✱

Sans l'ombre d'une hésitation Marie-Servaise m'ouvre toute grande sa porte, la porte de la maison du bout du monde. Elle est devant moi toute menue dans sa robe noire que relève la note claire d'un tablier de soie.

Je m'assois près de la petite fenêtre qui encadre ce paysage fabuleux de fin de terre. De l'autre côté de la table rude, Marie-Servaise et sa sœur, cette sœur que n'a pas quitté la candeur de l'enfance et qui sourit en écoutant dévotement son aînée me parler.

Ici le vaisselier, les lits font corps avec les murs de l'habitation.

Dans le grenier, réserve des flocons de laine où pendent les oignons en chapelets dorés, le soleil entre à flots par la lucarne ouverte.

Avant de rentrer par les landes semées de gwaskedou je fais halte dans la chapelle de Notre-Dame de Bon Voyage, la chapelle de Saint-Gildas.

Gwaskedou, le mot est bien joli qui désigne ces muretins de pierres sèches levés en étoiles à seule fin de servir d'abris aux moutons errants.

Noirs ou blancs, les moutons sont la seule ressource de cette île où la récolte est maigre. Ils vivent en « vaine pâture » une partie de l'année.

Une brebis mettait-elle bas dans la lande ? Le premier passant relèvera la marque qu'elle porte, ainsi le propriétaire sera-t-il averti de l'événement. Ces marques font l'objet d'un catalogue déposé à la mairie et la liste est longue de ces mots bretons qui permettent l'identification d'un troupeau et peuvent parer à d'éventuels litiges (2).

Une carte artistique d'Ouessant, signée Jim Sévellec et datée de 1931, porte toute une tribu de petits moulins groupés plus particulièrement sur les avancées de Faunten Velen et Lac Gwalta. De ces ailes menues, de ces moulins de bois noirs de goudron posés sur leurs socles de pierres il ne reste plus guère aujourd'hui que des images, des cartes postales que le temps a jaunies.

✱

Près d'une croix dressée sur le chemin qui mène au bourg, je rencontre une vieille femme. Ses cheveux libres sur ses épaules à la mode toscane, sa Koricher, réduction de la coiffe plate introduite en France sous Catherine de Médicis perpétuerait-elle le souvenir d'une colonie italienne qui aux dires d'un insulaire, se serait établie dans Ouessant au XV^e siècle ? Cette version, si elle ne repose sur aucune donnée sérieuse, n'en est-elle toutefois pas bien séduisante ?

Et les sentes, les chemins se prennent, se perdent, lacent et délaçant leurs réseaux sur les landes, lient les maisons esseulées, les hameaux au cœur de l'île blotti au creux de sa baie, Lampoul.

Lampoul, le sol monastique de Paul Aurélien qui évangélisa l'île au V^e siècle ! La vie et la mort s'y resserrent, intimes à l'ombre du clocher. Les petites maisons s'étayaient et, en contre bas de l'église, est le cimetière.

Parmi les tombes des insulaires, les tombes des étrangers pour lesquels la vague a fixé cette ultime escale ne sont pas abandonnées.

Un édicule modeste retient par son inscription l'attention du passant :

« Ici nous déposons les croix de Proëlla en mémoire de nos marins qui meurent loin de leur pays dans les guerres, les maladies, les naufrages. »

Elles reposent menues et blêmes mais toutes brûlantes de la ferveur de ceux d'ici, ces petites croix figurant les corps des fils d'Ouessant pliés aux lins glauques des limbes océanes ou couchés dans une argile étrangère. Proëlla ne signifie-t-il pas rapatriement ?

Et chacune de ces croix de cire vierge avant de reposer dans le coffret de l'église paroissiale et d'être plus tard transférée processionnellement avec d'autres croix dans cet édicule du cimetière eut droit à sa veillée, eut sa part de prières et d'encens...

Sous la plume de Jean Giono, je relève une coutume très proche de celle-ci sur la terre de Haute-Provence, une poignée de sel sur un linge blanc figure le corps du disparu.

« Nous veillons le corps absent d'A... A... mort à la guerre. Que chacun se recueille dans son amitié pour celui qui était le sel de la terre. »

Le sel de la terre !

Une petite croix de cire et derrière ce symbole frêle, hérité de quels rites séculaires ténus, se lève la croix de chair pâle de l'homme abandonnant la lutte forcée pour chavirer dans la paix des ténèbres de grandes fosses ignorées.

Le courrier partira aujourd'hui du Stiff dont les falaises hautes sont toutes couvertes de bruyères, le Fromveur ne lui ayant pas permis l'abord de l'île par Lampoul.

Il nous faut quitter Ouessant sans en avoir déchiffré les énigmes... Le ciel musculeux roule ses nuées sur les nocturnes secrets de siècles révolus et sur la gestation dantesque d'un siècle qui déjà grande ; la vague enfle sa houle, croche sa rage sans jamais rien révéler des connaissances des abysses, acharnée sur la proue caducieuse de l'île que seul attendrit l'ovale lumineux du Créac'h.

Et la fenêtre se reforme sur la tiède douceur d'une maison d'Ouessant.

Marie-Antoinette PORZ-EVEN.

(1) Youch Korz garde la baie de Lampoul. Fait curieux, ce roc dénudé fit partie de la seigneurie principale de l'île et se trouve cité dans l'inventaire dressé en 1764 par J.-Y. Le Coat, procureur du roi procédant à la prise de possession de l'île.

« Cors, qui est dans les grandes marées et les gros temps couvert de mer, n'étant qu'une roche de trente toises Formait-il avec Aad Korz, la grève du roseau, Stang Korz, le vallon du roseau, un seul grand vallon avant que la mer ne régna sur l'actuelle baie de Lampoul ? »

L'hagiographie consultée étayerait cette hypothèse, mais la légende qui n'a que faire des manuscrits nous confie que Youch Korz est né de l'amalgame des pierres rejetées là par saint Gildas et saint Gwénéole construisant leurs ermitages (« Le Roseau d'Ouessant » de Noël Spéranze, « Cahiers de l'Iroise », avril-juin 1961).

(2) Voir « La foire aux moutons » (Abbé J. Guéguen, « Cahiers de l'Iroise », avril-juin 1961).

(3) Jean Giono, « Le Grand Troupeau ».





(Photo M.-A. Porz-Even)

KAPOUILL

l'ovine d'Ouessant

d'un an

par Noël Spérance

TOUT semble avoir été dit sur cette principale ressource de l'île d'Ouessant. L'élevage des ovins apparaît dans chacun des ouvrages inspirés par cette terre entourée d'eau vivante, à l'extrême-ouest de l'Europe. Barrière naturelle et infranchissable, la mer permet la libre pâture de cet énorme troupeau de plusieurs milliers de têtes, de la Saint-Michel au printemps. Nous ne reprendrons donc pas la description déjà faite de la foire aux moutons de printemps, où les ovins sont récupérés par leurs propriétaires, grâce aux marques qu'ils leur font dans les oreilles. Brebis et moutons ne quittent pas, pour autant, le paysage hérissé de rochers à visages, sommé par les phares, les sémaphores et les petits moulins à vent, et ponctué par les innombrables abris triangulaires à moutons, en galets et mottes de terre assemblés. Seulement, le piétinement multiple de l'hiver fait place à la pâture par paires et sous l'entrave des appareils à trois cordes, que les propriétaires déplacent deux fois par jour. Sous cette garantie, les Ouessantines peuvent cultiver leurs champs et leurs jardins.

Tout semble avoir été dit et tout discours paraît superflu après celui-ci, tenu aux moutons eux-mêmes du haut d'une des pierres de la pointe de Pern, il y a bientôt soixante ans : « Que vos ancêtres, Messieurs, aient été des moutons, nous voulons bien l'admettre ; que vos grand-pères et que vos pères aient été des moutons nous paraît assez surprenant ; mais que vous-mêmes soyez encore des moutons, voilà qui vous rend parfaitement méprisables » (1).

Tout semble avoir été dit et pourtant, en ceci comme en tout ce qui est breton, le sujet n'est pas épuisé. Parce qu'il restera toujours une part inachevée, comme une

porte sur l'infini de la tradition, le sujet est inépuisable. C'est ainsi que, pour n'avoir pas tenté nos prédécesseurs, notre étude d'aujourd'hui prend sa figure de nouveauté.

♦♦

Le breton parlé à Ouessant conserve un *d* intervocalique qui a disparu depuis longtemps ailleurs en Bretagne, comme par exemple : *hedre*, (Ouessant), *here* (Breton) : « octobre » ; *laedron*, (Ouessant), *laeron* (Breton) : « voleur » ; etc...

D'autres mots du vocabulaire ouessantin défient le linguiste. Rien ne semble leur rassembler étymologiquement ni en langue bretonne, ni en langue française. Tel est le cas de *Birou*, *Brignoun*, *Broella*, *Brouedo*, *Gueneguez*, *Kapouill*, *Lefan*, *Pesuilladen*, *Redele*, *Maillier*.

Nous avons eu l'occasion de publier les quelques observations que les mots de *Birou*, *Broella*, et de *Redele*, nous avaient suggérées précédemment (2). Notre entreprise d'aujourd'hui concerne le mot de *Kapouill*, qui désigne, en ouessantin, le mouton d'un an. Avec ceci de particulier que l'agneau y est dit *Oan*, An Oan, ce qui donna le lieu-dit *Porz-Noan* (réduction de *Porz-an-oan*) et que le mouton y est dit *Maout* (bêlier) au lieu de *Maout*, pl. *denved*, exactement comme ailleurs en Léon.

La difficulté disparaît lorsque, d'une part *Kap* est retrouvé dans le gallois *Kap* « tête, chef » et le breton *Kab-Kap*, synonyme de *Penn* « tête, bout, extrémité, fin ». *Kap* a donné le vieux-français *Chep*, *Chef*, *Chev* et *Chief* : de *chief* en *chief* « de bout en bout ». Et que, d'autre part, *Kapouill* est retrouvé dans l'irlandais *Kapoll-Kappul* « cheval ». Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il y eut à Ouessant une race de petits chevaux fort singuliers et fort beaux. Le Comte de Rieux, les signalant en ces termes dans son mémoire au roi du 26 avril 1763, suggérait d'en faire le commerce (3). Plusieurs de ces équidés furent transportés au continent par la suite et acclimatés à Versailles, lorsque l'île d'Ouessant fut acquise par le roi de France.

Si l'on ajoute à cela l'ancien breton *Friol-Priol* qui signifie « drôle, espiègle, faiseur de tours », analogue au franc-comtois *Briole*, « fôlâtre qui ne fait que sauter, qui ne peut rester en place », base de *Kapriola* « cabrioler, gambader », on explique la formation, du celtique, des mots latins *Capra* et *Capreolus*, qui s'appliquent plus spécialement aux chèvres et aux chevreaux, qui bondissent et cabriolent. D'où est venu le terme français *Cabriole* « espèce de saut ».

Il semble bien, en conséquence, que nous nous trouvons en présence — avec *Kapouill* — d'un mot importé du celtique insulaire et désignant un animal jeune, mais capable de sauter, de courir, prêt à la vie et à ses exigences physiques.

Aussi bien, *Kapouill* « mouton d'un an » donne-t-il toute sa valeur au dictionnaire breton : *gra da oan hag e vi kignet* « fais l'agneau, l'on t'écorchera ! »

(1) Bernhard Kellermann, *La Mer*, Berlin, 1908. En raison de la philosophie de cet auteur, il est permis de supposer que les moutons ainsi pris à partie n'étaient pas seulement ceux de la race ovine et que son dessin dépeignait Ouessant, la Bretagne, la France et même l'Europe. *Broella* se trouve dans Noël Spérance : *François-Marie Forjanel, matelot de la Première République*, Ed. Nadoz-Vau, Rennes, 1950, pp. 17-19. Celle de *Redele*, la neuvième vague, fut insérée dans « Les Cahiers de l'Irrose », N^o 3, juillet-septembre 1959, pp. 139-140.

(2) Cf. Noël Spérance, *Enez-Eusa : l'île d'Ouessant*, Rennes, 1937, p. 158.





Le dernier des petits moulins d'Ouessant
(Photo Godefroy Hofer - Cliché « Penn ar Bed »)

DANS LE PASSÉ DES ILES

COSTUMES OUESSANTINS D'AUTREFOIS

Les costumes féminin et masculin d'Ouessant se sont modifiés avec les ans. Par-dessus un fichu de coton noir, sans franges, orné simplement d'un petit liseré de couleur sur le milieu de la poitrine et un « camproz » de drap noir, les vieilles Ouessantines portaient le « careken », sorte de boléro de drap noir doublé de rouge ou de vert et dont les manches avaient des revers de même couleur. La coiffe, en coton blanc, serrée sur la nuque, avait, sur le devant, une sorte de fraise de dentelle, non empesée et sur les côtés, deux sortes de coques dépassant la coiffe comme des cornes et devenues les « alkinou » de dentelle d'aujourd'hui.

On ignorait à l'époque repassage et amidonnage de la coiffe et pour conserver à celle-ci son pli, on la pressait, toute la semaine, sous quelques gros galets. La femme portait également une robe en toile de lin, grossièrement tissée dans l'île. Chaque ferme avait alors son « douet à lin ». Quant au costume masculin, disparu depuis longtemps, il était, lui aussi, en toile de lin et comprenait une veste laissant apercevoir un gilet de couleur voyante. La coiffure était un bonnet de laine terminé par un pompon. Les garçonnets portaient aussi un bonnet de laine, mais le leur était terminé, à l'arrière, par deux bouts de ruban agrémenté de broderies et de petites perles de verre (1).

UNE TOMBOLA POUR OUVRIR UN HOPITAL (1862)

En l'an 1862, une tombola de 5000 billets, à 1 franc l'un, fut organisée pour créer un hôpital à Ouessant. A cet effet, l'Empereur versa 2000 francs et la famille impériale offrit une série de lots tandis que le Ministre d'Etat attribuait douze gravures aux gagnants. Le tirage eut lieu le 16 août 1862, mais nous ignorons le nom de l'heureux gagnant (2).

LA LEGENDE DE YOCH KORS

Saint Gildas et saint Guénolé avaient établi leur ermitage de part et d'autre de la baie de Lampaul, à l'endroit même où furent édifiées, plus tard, les chapelles de Saint-Gildas et de Saint-Guénolé.

Dire qu'ils vivaient en bonne intelligence serait mentir et la majeure partie de leur temps passait en continuelles discussions et même en disputes.

Un jour même, l'altercation prit une tournure si vive que saint Guénolé, excédé, empoigna un caillou et le lança sur son adversaire, par-dessus la baie.

Le saint avait présumé de ses forces et la pierre tomba au milieu de la baie. Elle se mit alors à grossir, à grossir, au point de devenir l'actuel Yoch Kors qui donne asile à des milliers d'oiseaux marins.

QUAND LES ANCETRES DE L' « ENEZ-EUSSA » FAISAIENT NAUFRAGE

Le capitaine Jean-Louis Miniou, qui, pendant 28 ans, commanda « La Louise » faisant la navette Brest-Ouessant, a confié à Charles Léger, en 1930, quelques-uns de ses souvenirs. Avant « La Louise », le service était assuré par des voiliers et les naufrages fréquents.

« Le 26 avril 1876, le « Saint-Jean », patron Goérec, venu d'Ouessant à L'Aber-Ildut faire des provisions pour l'alimentation de l'île, repartait le soir, par belle mer et faible surlot. Dans le Fromveur, le bateau se mit à rouler et des pores qu'on avait embarqués, complètement affolés, tentaient de sauter par-dessus bord. Les passagers, se précipitant pour les retenir, firent chavirer le petit navire, sous une risée.

« Quatre hommes, quinze femmes et deux enfants furent noyés. Des pêcheurs de goémon qui avaient vu l'accident, se portèrent au secours des naufragés. Ils recueillirent le frère du patron, qui, ne sachant pas nager, se soutenait avec des paniers. Puis encore six personnes vivantes et des morts. Les autres s'accrochant aux nageurs, les avaient fait couler avec eux.

« En abordant Molène, on disposa les morts sur la cale. Comme on s'apprêtait à les emporter, une femme, placée dans ce lugubre alignement, fit un geste. On se précipita pour lui donner des soins, et, non sans peine, on parvint à la ramener à la vie. « ... On retrouva le corps du patron aux Glénans et celui d'un matelot à Guissény.

« Moins d'un an après, le 12 mars 1877, le bateau-poste « Marie-Hortense », patron Fouesnant, qui, depuis treize ans faisait le service, quittait Le Conquet peu après midi. Il était monté par quatre hommes. Devant les Blancs-Sablons, il fit naufrage, sans que de la côte on s'en aperçut.

« Un seul matelot parvint à gagner la côte. Mais là, exténué, il mourut. Quand on

retrouva son corps, on vit dans le sable, la trace de ses doigts. L'infortuné avait vainement tenté de se hisser sur la grève pour se soustraire aux atteintes du flot.
« Le mois suivant, 15 avril 1877, le sloop « Marie-Suzanne », patron Jean Marrec, pilote de Molène, partait avec deux hommes d'équipage et sept passagers. On ne revit jamais que la coque à demi-défoncée sur les roches de Corsen. » (3).

LES ANGLAIS A MOLENE EN 1696

En 1696, les Anglais pillèrent Molène. Le vicaire perpétuel de l'île fut fait prisonnier. Les Anglais pillèrent sa maison et son église dans laquelle ils commirent toutes sortes d'irrévérences et d'impiétés. Il fut délivré par un corsaire malouin (4).

- (1) D'après « La Dépêche de Brest », 1895.
(2) « L'Armoricain », 14 novembre 1861.
(3) « La Dépêche de Brest », 22 février 1930.
(4) E. Sue, *Histoire de la Marine française*, Paris, 1845, tome IV, p. 265.



Ouessant vu par Charles Théréné

DES POÈMES

MOUTONS D'OUessant

Il y a des moutons sur terre et il y en a sur la mer...
il y a même dans le ciel un pur agneau de Dieu qui veille
sur le grand rocher solitaire au péril des embruns amers
où l'esprit de Merlin sommeille.

Et les mauvais moutons des flots montent sans répit à l'assaut
de ce fragile coin de terre où, tassés et tremblants, leurs frères,
les doux petits moutons — agneaux, aux yeux craintifs, au fin museau,
s'abritent mal de leur colère.

Mais l'Agnus Dei béniissant protège les moutons d'Ouessant
pour ce que leurs corps d'Evangile ont mis de pitié dans cette île
où l'âpre roc païen d'antan s'est vêtu d'un fauve caftan
de gazon ras en fleurs débiles.

Et pour garder les blancs troupeaux dans les plis usés du manteau,
plus haut que les moutons de mer qui font blanchir l'Océan vert,
plane chaque soir sur leur dos, comme un geste au-dessus des eaux,
une grande Croix de lumière,
celle qui sauve de la mer...

Erwan MAREC.

QUI VOIT OUessant...

Qui voit Ouessant
voit son sang !

La pauvre veuve en coiffe noire
pleure plus fort que tous les vents...
Et, par les trous de sa mémoire,
les morts sortent incessamment...
Et, les morts, c'est toute une histoire !

Cercueil de pierre sur la mer...
Qui voit Ouessant voit l'Enfer !

Qui rentre au Port, dans les ténèbres,
sans que nul ne l'ait annoncé ?
Mon Dieu, j'entends des chants funèbres...
les tristes chants des trépassés !
J'entends Kornok pousser la vague,
la vague saoule qui zigzague,
sous le ventre dur du bateau.
Elle a pris l'homme dans sa drague !

La voilà, folle, qui divague...
— « Dansons, dansons, beau matelot ! » —

Et puis, c'est le profond silence
où je n'entends plus que des cœurs
battre à la terrible cadence
de la mer folle et de la peur !

Cris de démençe et cris de haine...
Qui voit Ouessant voit sa peine !

Le fossoyeur et le bedeau
auront de la mort dans leurs os.
Crache en tes mains ! Creuse la Terre !
— L'homme, partout, n'est que poussière ; —
Branle la cloche, sur la mer !
— L'âme est filante, comme l'air ! —
Le corps se brise sur la roche,
mais l'âme reste dans la cloche
et la cloche, sur Ouessant,
crie après la mer et le sang !
Mais qu'est-ce qu'un appel de cloche,
face au vent fou, dans la caboche ?
Pleure la mer... Hurlé le vent...
La crécelle d'un goéland
gifle les mots de la prière
sur les pierres du cimetière !

Face à la mer et vent dessus...
Qui voit Ouessant voit Jésus !

La veuve est morte avec sa peine !
Les souvenirs ont fait la chaîne
pour la lier au proëlla !
Le fils monte au mât de misaine,
parce que c'est le lot des gars...
— Nul ne résiste à la Sirène ! —
En tout homme il est un forçat
qui ne méprise pas sa chaîne
et qui répond, quoi qu'il advienne,
à la chimère qui le mène
où la Vie est un dur combat !

Qui voit Ouessant, Sainte Vierge,
voit la croix noire près des cierges !

L'Homme est fait pour narguer le sort...
— « Paré partout ? Larguez l'amarre !
Hissez la voile et cap au nord ! »

Le plus costaud est à la barre.
Chique à babord,
chique à tribord,
il crache au nez froid de la mort !

L'Océan la tient à la chaîne,
derrière l'œil bleu des Sirènes...
mais pour combien de temps encor ?
Vas-y, mon gars, crache ta haine !
C'est bon, de libérer son corps...
Mais, il faut que tu t'en souviennes,
où que tu diriges la tienne,
— chez les vivants ou chez les morts, —
TOUTE BARQUE CONDUIT AU PORT !

Jean-Yves LE GUEN.

OUESSANT.

l'île aux oiseaux



Petits Pingouins à l'île Keller, près Ouessant

(Photo Michel Brosselin - Cliché « Penn ar Bed »)

Chronique des Fureteurs et Curieux

JOSEPH CUILLANDRE — GLANMOR
(1881-1955)

(Réponse à la question 328)

Né à Molène en 1881, décédé à Rennes, le 4 Mars 1955. Il fit ses études à Pont-Croix, puis au Grand Séminaire de Quimper où avec l'abbé Perrot il est un des fondateurs de l'Académie bretonne (1901).

Il quitte le Séminaire pour se préparer à l'Enseignement à Rennes où il fréquente « l'Ouest-Eclair », les bardes Jaffrennou, Le Berre, suit les cours de Loth. En 1905, il ressuscite la Fédération des Etudiants bretons dont il devient le Président.

Ses poèmes paraissent dans « l'Ouest-Eclair » **Kroaz ar Vretoned** (le clocher breton). En 1903, il les réunit en un volume : **Mouez an Aochou** (la voix des grèves), poésies bretonnes avec traduction française.

En 1943-44, il professe à Rennes un cours de breton à l'Ecole Normale d'instituteurs.

Ses œuvres :

1904 : **Ar mor braz** (Bulletin régionaliste p. 145) ;

1905 et 1912 : un **Kroaz ar Vretoned** ;

1905 : **Almanach V.R.B.**, idem 1907-1908 ;

1920 : Union agricole de Quimperlé (14 Janvier) ;

« Annales de Bretagne » :

Tome XXI — **Un loup de mer poète**

» XXXV — **La légende de la mort**

» XXXVI — **La broella d'Ouessant**

1927 : Mélanges offerts à Joseph Loth : **La droite et la gauche dans l'orientation bretonne** ;

1943 : **La répartition des aires dans la Rose bretonne des vents et l'ancienne conception du monde habité en longitude** (Annales de Bretagne).
Nombreux travaux et dictionnaire corrique non publiés.

D^r L. DUJARDIN.

✱

Je ne sais pas grand chose mais je possède un livre de poésies dont il est l'auteur et que j'avais acheté pour ses chants notés et pour ses traductions françaises **Mouez an Aochou** (La voix des grèves), Rennes 1903.

Ces chants sont consacrés à la mer sous le titre : Première partie, la mer.

On peut en inférer qu'il y eut ou que l'auteur eut l'intention d'écrire une suite. L'a-t-il fait ? Le volume se termine par : FIN.

Jean LE GALL.

✱

C'est dans la petite île Molène, voisine d'Ouessant, que naquit, en 1881, d'une modeste famille de pêcheurs, Joseph Cuillandre qui, par la suite, devait être le barde « Glanmor ».

Enfant, il avait été remarqué pour sa précoce intelligence, par le recteur de l'île et poussé dès lors dans les voies de l'enseignement secondaire et supérieur. Etudiant à Rennes en 1903, il fut le cinquième président de la **Fédération des Etudiants Bretons**. C'est vers cette époque qu'il publiait, dans « l'Ouest-Eclair », **Le Clocher Breton** (Kroaz ar Vretoned), ses premiers poèmes bretons, bientôt réunis en un volume sous le titre **Mouez an Aochou** (La Voix des Grèves).

Entre ensuite à l'Université, il professa notamment au Lycée de Brest, puis à celui de Rennes. C'est là qu'après une carrière sans histoire il s'éteignit, le 4 Mars 1955.

Je lui ai alors consacré un article assez développé dans la revue **Fontaine de Broc-liande** (n° 28, Avril 1955). Et je rappelle que ce poète celtisant figure honorablement dans l'anthologie **Breizix**, de Taldir-Jaffrennou (1912) et surtout dans celle que j'ai publiée, en 1919, sous le titre **Les Bardes et Poètes Nationaux de la Bretagne armoricaine**, dont il occupe les pages 608-618, avec trois poèmes d'une inspiration spontanée et véhémentement : **Avel ar Meaz**, **War-Zao** et **Moueziou Tramor**, précédés d'une notice bio-bibliographique et documentaire, à laquelle on peut utilement se référer.

C. LE MERCIER D'ERM.

ACCORD DE L'ARTICLE AVEC LE NOM DES BATEAUX

(Réponse à la question 347)

Je me souviendrai toujours de la stupéfaction avec laquelle, en 1911, à l'angle de la rue de Siam et de la rue de la Rampe, mes camarades de classe et moi écoutions un chanteur des rues palmodier une complainte sur la catastrophe « du Liberté ». Nous étions tous brestoïses, pour la plupart fils de marins, et nous nous demandions pourquoi ce brave homme avait jugé utile de modifier les règles d'une grammaire que nous nous figurions immuable.

L'un de nous, au courant des progrès de la langue française, nous expliqua que des journalistes plus cartésiens que traditionalistes venaient de décider que, dorénavant, l'accord de l'article se ferait non pas avec le nom du navire, mais avec la catégorie de celui-ci, présumée sous-entendue, cela étant la logique même, selon eux.

J'ai eu la curiosité de chercher à quelle époque la nouvelle mode s'était installée. Elle n'est certainement pas ancienne, car je ne l'ai jamais rencontrée dans un texte antérieur à 1900. Si quelqu'un peut la découvrir, je lui serais vivement reconnaissant de me le signaler ; mais conçoit-on écrite de cette façon la fameuse réponse de Louis XIV à Duguay-Trouin lui racontant une bataille ? : « Je fis signe au Gloire de me suivre. — Et elle vous fut fidèle. »

Autant que j'ai pu le savoir, l'affaire commença vers 1907-1908, et par les ballons dirigeables. Les journalistes (je m'excuse de m'en prendre à eux, mais ils sont les responsables) parlèrent des exploits du **Patrie** et du **République**. Les lecteurs protestèrent avec véhémence, et l'illustration comme les autres journaux s'inclinèrent devant leur colère, écrivant désormais ce que tout le monde disait, le **Patrie** et le **République**, se convaincre qu'elle avait eu raison, et par en persuader une bonne partie de la population, tout au moins celle qui n'a de contact avec la Marine que par les journaux.

Mais comme notre époque aime l'anormal, surtout s'il est laid, la presse finit par prit position en 1934 par une circulaire ministérielle qui codifia la tradition. Elle fut évidemment obéie, et continue à l'être, non pas tant parce qu'un ministre avait parlé que parce que les marins savent encore le français. Dans la Marine Marchande, une circulaire du 25 février 1955 rappela que la correction grammaticale comme la véritable tradition veut que l'article défini soit du genre qu'appelle le nom du navire, qu'il est particulièrement choquant de voir on d'entendre une administration parler du **Marsellaise**, du **France**, du **Jamaïque**, et elle invita tous les services à se conformer à la bonne règle française de l'accord grammatical.

Si les marins n'ont pas adopté la règle nouvelle, ce n'est pas seulement parce que la tradition fait loi, et qu'ils ont l'oreille juste. La masculinisation systématique de l'article produit des résultats parfois étonnants. Il y a le sous-marin **Doris**, **Doris** étant

une divinité grecque, fille de l'Océan et de Téthys, épouse de Nérée et mère des cinquante Néréides. Pour désigner la mer, les poètes latins employaient parfois son nom, qui est maintenant de tradition patronymique ancienne dans la marine française comme dans la marine anglaise. Mais un doris est une petite embarcation à l'usage des navires maritimes. Dire le Doris ou la Doris n'est donc pas indifférent. Et croit-on faire plaisir aux marins de la Foudre en leur disant qu'ils sont embarqués sur le Foudre, transformant ainsi leur navire en pinardier ?

J'ajoute cependant que, lorsqu'un navire porte un nom étranger, la règle est moins rigide : il faut tout d'abord que le sens du mot soit perçu. Si la coutume est de dire la Queen Elisabeth ou la Queen Mary, il faut avouer que l'on dit la Foederis Arca, la plupart des utilisateurs ignorant qu'il s'agit de l'Arche d'Alliance.

Au surplus, comme tout bon Français, je sais m'incliner devant la logique. Au point de vouloir qu'elle soit partout la règle. Puisque l'on m'affirme qu'elle exige maintenant que l'article s'accorde non pas avec le nom d'un navire, mais avec son classement, j'y souscris à mon tour. A la condition, bien entendu, que la loi soit la loi, et que la règle soit appliquée dans tous les cas du même genre. Aussi proposerai-je d'écrire dorénavant :

« J'avais l'habitude de naviguer sur les rivières du bassin d'Aquitaine, la Gers, la Lot, la Tarn. Mais cette année, je les négligeais ainsi que celles qui arrosent les provinces du Centre, la Berry, la Bourbonnais ou la Poitou. Je décidais de descendre notre grand fleuve, le Seine, sur un confortable chaland, le Marguerite. J'atteignis bientôt le Seine-Maritime, département que je ne connaissais pas encore. Arrivé à Rouen, le débarquais, et, après avoir acheté quelques journaux locaux, le Presse du Matin, le Normandie Illustré, j'entrais au Tour d'Argent, restaurant renommé. Un peu éméché par l'abus du champagne (au fait, faut-il dire du, ou de la ? C'est un vin, et aussi de façon plus générale, une boisson. Mais ce dernier terme est indigne dans le cas particulier. Disons donc — en regrettant que ce soit une tradition — du champagne), je sortis. La rue était éclairée par la lune, le brillant astre des nuits, et je me mis à chanter : « Les matelots, pan pan, pan pan, du belle Eugénie... ». Mais devant un commissariat de police, un sentinelle protesta. Pour bien lui montrer que j'étais respectueux de l'ordre établi, j'entonnais aussitôt notre hymne national, le Mar-seillaise. »

Mais au fait, pourquoi, parlant d'avions, dit-on la Caravelle et le Concorde ?

C. LAURENT.

P.-S. — On ne dit ni le Galissonnière, ni la Galissonnière, mais le La Galissonnière, le parrain du navire étant l'Amiral Roland-Michel Barrin, marquis de La Galissonnière. Ce n'est peut-être pas très harmonieux, mais la faute en est au marquis.

✱

Il y a en fait trois règles à ce sujet (exemple : paquebot « France ») :

— dans la Marine de guerre, on dit La « France » ;

— dans la Marine marchande, « France » (tout court) ;

— le public, la radio, les journaux, la TV, etc., bref tout ce qui n'est pas marine, de guerre ou de commerce, dit Le « France », et c'est horrible !

Pour en revenir au nom du croiseur « La Galissonnière » (un cuirassé de croisière avait également porté ce nom vers 1880), il honore la mémoire du marquis Roland-Michel Barrin de La Galissonnière, lieutenant-général des armées navales (1693-1756), vainqueur à Minorque de l'escadre britannique de l'Amiral Byng qui, de ce fait, fut jugé et pendu à son retour en Angleterre, tellement il était à l'époque, et est peut-être encore, impensable que des Anglais soient battus.

On doit donc, en parlant du cuirassé et du croiseur mentionnés ci-dessus, dire : Le « La Galissonnière ». Cela n'est pas très euphonique et c'est un peu long à dire, aussi dans le langage de la Marine des années trente, disait-on irrévérencieusement : Le « Galisson » !

Dans la même série de croiseurs, on disait naturellement La « Gloire ».

Contre-Amiral KERVILLA.

BRETAGNE ET PHILATELIE

(Réponse à la question 338)

Voici dans l'ordre chronologique d'émission et avec le numéro où l'on peut les trouver dans le catalogue Yvert et Tellier et Cérés, la liste des timbres-poste consacrés à la Bretagne :

- N° 301 — Rivière bretonne, 2 frs, ardoise.
- N° 394 — Saint-Malo, 20 frs, vert foncé.
- N° 492 — Saint-Malo, 20 frs, vert foncé, surchargé 10 frs.
- N° 747 — Saint-Malo, 4 frs + 4 frs, noir (série des villes martyres).
- N° 764 — Pointe du Raz, 20 frs, gris ardoise.
- N° 786 — Saint-Nazaire, 6 frs + 4 frs, bleu ardoise (commémoratif commando britannique, guerre 1939-45).
- N° 979 — Quimper, 12 frs, violet et lilas.
- N° 1117 — Port de Brest, le pont levant, 12 frs, bistre et vert.
- N° 1236 — Château de Fougères, 0,30 F, en trois couleurs.
- N° 1315 — Dinan, vallée de la Rance, 0,65 F, en trois couleurs.
- N° 1333 — Remparts de Vannes, 0,30 F, bleu foncé.
- N° 1337 — Ile de Sein, Monument à la mémoire des Résistants, 0,50 F, en bleu.
- N° 1450 — Alignements de Carnac, 1 F, en trois couleurs.
- Si « le Couesnon en sa folie n'eût mis le Mont en Normandie », l'on pourrait citer encore le N° 260 : le Mont-Saint-Michel, 5 frs, brun.
- Touchant toujours la Bretagne, dans la série des Jeux traditionnels figure sous le N° 1164 : un 25 frs, brun et vert — une prise de Lutte bretonne.
- Enfin, pour être plus complet, il faut dire encore que l'administration des P.T.T. a consacré quelques figurines à l'évocation de nos grands hommes et de nos moins grands... :
- N° 291 — Aristide Briand, 0 fr. 30, bleu-vert.
- N° 296 — Jacques Cartier, 0 fr. 75, lilas.
- N° 297 — Jacques Cartier, 1 fr. 25, bleu.
- N° 816 — Chateaubriand, 18 frs, bleu-noir.
- N° 894 — Surcouf, 12 frs + 4 frs, violet-brun.
- N° 936 — Laënnec, 12 frs, vert.
- N° 1026 — Jules Verne, 30 frs, bleu-noir.
- N° 1063 — Saint Yves (entre le riche et le pauvre), 15 frs, noir et gris.
- N° 1111 — Lamennais, 15 frs + 5 frs, bleu-noir et outremer.
- N° 1295 — Duguesclin, 0,15 + 0,05 F, gris et lilas.

Tous ces timbres sont très artistiques et l'on ne peut pas dire que l'imagination du dessinateur s'est donné libre cours, les sites sont respectés sauf pour le N° 301, rivière bretonne qui se donne de faux airs de l'Aulne.

Emile LE TENDRE.

✱

M. Thomas a bien voulu me communiquer la réponse de M. Le Tendre et je me permets de la compléter.

Hommes célèbres bretons :

- 1944 - R. de Villayer, petite poste Paris.
- 1947 - A. Pavié, explorateur.
- 1951 - Z. Rousseau, pharmacien-vétérinaire.
- 1951 - Nogues, aviateur.
- 1961 - P. Fauchard, praticien dentaire.

Colonies françaises :

- 1943 - Indochine - Amiral Charner (3 valeurs).
- 1958 - Gabon - Amiral Bouët-Willamez (4 valeurs).

Etranger :

- 1958 - U.R.S.S. - Marcel Cachin, député communiste.
- 1963 - Monaco - Jules Verne (11 valeurs).

Sites et monuments :

- 1941 - Armoiries de Rennes.
- 1942 et 1958 - Armoiries de Nantes.
- 1943 - Armoiries de Bretagne.
- 1943 - Coiffe bretonne.
- 1960 - Les Sept-Iles (Perros-Guirec).
- 1962 - Pleumeur-Bodou, centre spatial (2 valeurs).
- 1963 - Floralies de Nantes.

L. WEISSE.

J'ignore comment les artistes et graveurs ont réalisé les timbres sur la Bretagne, mais je sais comment celui sur Brest a été réalisé.

L'administration des P.T.T. avait fait appel à un graveur breton, l'amilier de Douar-nenez, Scheffer, décédé depuis lors.

Scheffer m'écrivit pour me demander des photos du port de Brest, ce que je fis. Je pensais cependant que Scheffer serait venu à Brest. Point du tout.

Et l'on vit, le 6 juillet 1956, sortir un timbre honorant Brest... deux erreurs. Au premier plan sont amarrés trois navires de commerce, chose qui ne s'était pas vue depuis un siècle. Passant sous le pont et sortant de la Penfeld, un navire avec un mât bipode. Le graveur a oublié que les navires qui sortent de l'arsenal quand ils sont de taille, sont toujours tirés par des remorqueurs.

G.-M. THOMAS.

RÉPONSES

308. — L'ORTHOGRAPHE DE GRALON.

Je crois que les linguistes considèrent que la désinence -on dans les noms bretons est un pluriel très ancien désignant les membres d'une famille ou d'un clan, la racine en étant le nom du fondateur ou du chef. Ainsi Lagant, Larganton ; Donval, Donegallon ; Gurmael ou Gourmel, Gourmelon ; Kerouant, Kerouanton ; Guegant, Gueganton ; etc... Dans le breton moderne, le pluriel en -ou a prévalu : Alan, Alanou ; Auffret, Auffredou ; Boudic, Boudigou...

Ainsi Gradlon ou Grallon appartiendrait-il, comme descendant ou comme chef, au clan des Gradi ou Grall.

D^r Ch. L.

313. — SUR LE PRENOM BIHEL.

Il n'est pas inutile de rappeler que le « saint » dénommé couramment Tugdual s'appelait en réalité Tudgual, variantes : Tudal (Joseph Loth et La Borderie), Tuzval, Tudal, Tual (cité par Brizeux). L'orthographe Tugdual n'est que le résultat d'une erreur de copie qui s'est perpétuée à travers les siècles et doit être abandonnée. Par ailleurs, du point de vue breton, le personnage n'est guère intéressant. Sa

démarche auprès du roi Childebert fleure la trahison. Elle a permis au monarque franc de planter le premier jalon d'une route qui devait, 950 ans plus tard, aboutir à la conquête de la Bretagne.

Sur la grève qui mène à Trégastel se trouve un oratoire où les Bretonnes vont prier pour trouver un mari. Le patron de cet oratoire ne s'appelle pas Guirec, mais Kireg. D'où le nom de Perroz-Gireg (g dur, par affaiblissement du K comme complément du nom féminin Perroz, paroisse). Il était honoré en Galles sous le nom de Curig (prononcer : Kirig) et avait une chapelle au pied du Snowdon. Il est patron de Loeguire.

L. W.

320. — BREST-SUR-CHEVRETTE.

Voici la copie d'un document qui prend chronologiquement place, dans la nomenclature des pages 78 et 79 de mon ouvrage intitulé « Brest » et paru en 1939, entre ceux de 1307 et de 1690 : « A Maître Olivier Dulons, seigneur de Cratz-mual, la somme de cinq cent cinquante cinq livres pour la vente par lui faite de trente arbres de chêne et sept grands ormeaux étant sur pied en une des rabines de Kerquillio, proche Penfell, pour aider à la construction de

deux pataches et radoub des vaisseaux, suivant et conformément au marché fait avec lui par les dits sieurs de Poincy et Mangot le vingt août 1635, récépissé du garde-magasin, ordonnance dudit Mangot et quittance dudit seigneur de Cratzmual des vingt-cinq août et seize décembre 1635, ci 555. »

Il figure dans les Etats statistiques de la Marine de France, Port de Brest. Cf. Eugène Lée, Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis, « Documents inédits de l'Histoire de France », 3^e volume, pp. 413 et 414.

Bien entendu, nous le citons pour la valeur de la graphie Penfell, nom de lieu qui est celui du fleuve côtier sur les rives duquel l'arsenal est construit, compte tenu de la date de 1635, qui est celle de la construction de la Borderie, et de l'arrivée à Brest des constructeurs et des maîtres-voiliers hollandais.

On le sait : le port de Brest était en pleine évolution. La transformation était commencée depuis 1631.

Noël SPERANZE.

323. — LA PECHE A LA CREVETTE.

M. le maire de Saint-Pol-de-Léon, en 1838, savait le français. Cf. Petit Larousse : Crevette f. (pour chevrette), nom vulgaire de plusieurs espèces de crustacés, etc...

— Et... curieusement, pas de mot chevrette avec ce sens.

Mais il se trouve dans Troude, Dictionnaire français-breton (petite écrevisse de mer) qui, lui, n'a pas le mot chevrette.

— Chevrette de mer, poisson, est en minuscules italiques dans le Dictionnaire de Grégoire de Rostrenen.

L. D.

327. — ANDRE SUARES ET LE FINISTERE NORD.

Par hasard, je retrouve dans un classeur une lettre de M^{me} Yves Le Febvre, du 4 novembre 1959. Comme je savais qu'elle avait connu André Suarès, je lui avais demandé si elle avait des souvenirs sur cet écrivain. Voici ce qu'elle me disait quelques mois avant sa mort :

« Vous me demandez si j'ai des souvenirs d'André Suarès ? Nous l'avons connu, lui et sa femme, à un de nos passages à Paris, les premières années de notre mariage. Ils vinrent nous voir par la suite et passèrent quelques étés dans notre voisinage très proche, sur la côte de Plouescat... Mon mari a eu avec lui une correspondance très active pendant des années, correspondance très intéressante et affectueuse... La correspondance est peut-être dans

notre maison de l'île Callot. Elle ne m'est pas encore tombée sous la main. » G.-M. T.

339. — UN HISTORIEN BRESTOIS : LE DOCTEUR CORRE.

Je m'associe au désir de Jean Corre d'en savoir davantage sur le Docteur Corre, car mon père l'a très bien connu. Je sais seulement qu'il était grand amateur de vieux « bouquins » (plus que de « livres », mais il avait peut-être peu de moyens pour acheter de bonnes éditions) et il en a donné ou légué un certain nombre à mon père. C'est ainsi que je possède un dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie (de Bouillet), marqué A.C. (1884), qui fait mon bonheur. Un autre livre : « Des erreurs et des préjugés » de Solgues (2^e volume seulement), marqué d'un très petit cachet : D^r Corre, 42, Rue de la Mairie, Brest. — Je suis sûre qu'en cherchant bien dans ma bibliothèque, je trouverais d'autres livres qui lui ont appartenu.

A. JOLY-SEGALEN.

340. — LE CENTENAIRE D'ANDRE CHEVRILLON ET LA BRETAGNE.

André Chevrillon a résidé au Port-Blanc par Penvenan.

M. DE BELLAING.

Charles Chassé (Dernière entrevue avec André Chevrillon, dans le « Télégramme de Brest » du 18 juillet 1957) dit que Chevrillon, lorsqu'il était professeur au Borda, s'installa d'abord à Brest au coin de la rue de Siam et de la rue d'Aiguillon ; puis, trouvant la ville trop bruyante, au manoir de Quizach près du village de Penfeld, où il passait ses veillées parmi les paysans de la ferme voisine. « C'est là, a-t-il écrit, que j'ai subi de la nature mes plus fortes impressions. Je crois qu'elles ont influé pour toujours sur ma façon de sentir. » Il passa aussi souvent ses vacances à Bénodet et au Port-Blanc.

Ch. LAURENT.

341. — LA PRINCESSE BACCIOCHI.

Sur la cousine de l'Empereur, on consultera surtout l'étude du Général Koehlin-Schwartz dans le bulletin de la Société Polymathique du Morbihan de 1938, qui reproduit d'ailleurs son portrait par le célèbre photographe Disderi, et une autre étude de M^{me} Gléain dans le même bulletin de 1963.

La princesse qui avait acquis le domaine de Korn-er-Houet dans la commune de Golpo (Morbihan), vint s'y établir dès les premières années du second Empire. Elle y fit édifier par son père-grand-père de l'auteur de cette note,

l'entrepreneur vannetais Jean-Baptiste Martine (1809-1879), d'élégants bâtiments en brique qui subsistent dans leur intégrité, encore que le domaine appartienne maintenant à la Sécurité sociale. Les travaux commencés vers 1857 furent sans doute achevés pour la venue de Napoléon III à Colpo en 1858. La princesse était très liée avec son entrepreneur qu'elle venait voir à cheval à Vannes. Une légende de famille voulait même que ce fut elle qui ait choisi le prénom — Achille — donné à mon grand-père, futur Conseiller général du Morbihan. Seulement cette légende est fautive, car l'intéressé est né à Vannes le 28 septembre 1842.

Le principal mérite de l'entrepreneur J.-B. Martine n'est pas tant d'avoir construit ces bâtiments, que d'avoir été un des premiers à utiliser dans le département le fer et la fonte lors de la construction de la halle aux grains de Vannes, qui fut édifiée de mars à août 1863 sur les plans de l'architecte Charrier. Les journaux du temps signalaient que l'emploi de ces nouveaux matériaux donna lieu à maintes difficultés. Ces halles ont malheureusement été démolies il y a une dizaine d'années. Pour mémoire, mentionnons que celles de Paris furent commencées par Baltard en 1851.

La princesse Bacciocchi mourut à Colpo le 3 février 1869.

J.-L. DEBAUVE.

♦♦

En 1861, l'Empereur Napoléon III inaugura à Brest le « Pont Impérial », s'ouvrant au cabestan, et permettant le passage de Brest à Recouvrance, au-dessus de la Penfell. C'est le pont national que nous avons connu et qui fut détruit lors du siège de Brest en 1944. La princesse Bacciocchi, à l'occasion de cette inauguration, visita les Îles de Molène et d'Ouessant. Elle avait laissé le souvenir de « la grande dame de France qui protégeait les gens de Molène ».

Cf. Noël Spéranze, *Enez-Eusa : L'Île d'Ouessant*, 1937, p. 28.

N. SPERANZE.

♦♦

La parente de l'Empereur vint à Ouessant en 1861. Le Préfet maritime avait mis à sa disposition un aviso à vapeur, « Le Souffleur ». Le journal « l'Océan » paraissant à Brest a rendu compte de ce voyage dans son numéro du 11 septembre 1861.

X. Y. Z.

♦♦

Je vous serais très obligée de bien vouloir verser au dossier de M. L. Weisse sur la « Comtesse Camerata » (question 341, « Cahiers

de l'Iroise », n° 4, 1965) les indications suivantes :

La première est extraite des *Châteaux de Bretagne* de Florian Le Roy, éditions Défontaine, Rouen, 1936, p. 176 : « Octave Feuillet dut visiter Elven sous la conduite de la fameuse Elisa Bonaparte, cette comtesse Camerata que Napoléon III, inquiet de sa science du complot, avait invitée à aller apprendre aux Morbihannais le bonheur de ceux qui labourent et dont on trouve le tombeau, couvert d'un vol d'abeilles et marqué de l'N. autoritaire, dans l'église de Colpo. »

Son château s'appelle Korn-er-Siel en Colpo. C'est la graphie retenue par les guides bleus. Si elle peut être confirmée ou rectifiée par les pièces d'archives (actes notariaux ou cadastre), elle sonne plus « breton » que *Korn-er-Houet*.

La tentation, trop facile pour un linguiste, serait d'y lire un « Korn-an-Houl », quelque chose comme une villa Beausoleil, aux confins des landes de Lanvaux, pour cette exilée corse.

Cependant, la Bretagne, et singulièrement le Morbihan, ont une petite dette de reconnaissance envers la princesse Bacciocchi qui, la toute première, y aurait acclimaté le pin maritime.

M^{me} ROSEC-LE ROY.

♦♦

La princesse Bacciocchi a son nom dans la littérature de langue bretonne.

Elle habitait à Korn-er-Houet — au coin du bois.

A son sujet, lisez :

— *Société Polymathique du Morbihan*, 1938, pp. 1-17.

— Ollivier, *Catalogue de la chanson*, N° 106 et III (1).

En 1955 mourut, en Amérique, à un âge avancé, un Bacciocchi qui était né à Lannilis, en 1867, je crois, et appartenait au clergé de La Nouvelle-Orléans.

L. D.

(1) Une étude parut dans *Arvor*, croyons-nous.

343. — UN AMIRAL BRETON ET MERS-EL-KEBIR.

L'amiral breton qui était auprès de mon vieil ami et compagnon de la première guerre, l'Amiral Gensoul, à Mers-el-Kébir, et à qui on peut attribuer l'apostrophe incisive rapportée par « Historia » était, je pense, le Contre-Amiral Négadelle, qui commandait alors la 2^e Escadre légère et avait sa marque sur le « Mogador ».

Le « petit Négadelle », comme on l'appelait familièrement en raison de sa courte taille, était en fait un grand bonhomme, universelle-

ment aimé, admiré, et appelé à la plus éclatante carrière. En effet, né le 7 février 1893, il avait reçu les étoiles à 47 ans !

S'il put alors échapper, ainsi que son bâtiment, à l'inexpiable guet-apens au cours duquel la Grande-Bretagne allait aménager notre cuirassé « Bretagne » et un millier de nos compatriotes, il devait, par une cruelle ironie du sort, périr à Brest sous les coups d'un des plus terribles bombardements anglais, que subit la ville et le port, le 25 août 1944, à 15 heures (Cf. « Cahiers de l'Iroise », N° de juillet-septembre 1963, p. 153).

Fin injuste et unanimement pleurée.

Erwan MAREC.

345. — LE PEINTRE J.-J. AUDUBON ET LA BRETAGNE.

En novembre 1960, le Centre culturel américain de Paris présentait une exposition des œuvres de J.-J. Audubon, peintre naturaliste.

Le Muséum National d'Histoire naturelle de Paris possède de lui « The Birds of America », œuvre monumentale comptant 435 planches, toutes dessinées par Audubon.

Mais ce qui nous intéresse, ce sont ses origines bretonnes. Il ne naquit pourtant pas en

Bretagne, mais à Saint-Domingue et, alors qu'il avait quatre ans, le père, Jean Audubon, ramena à sa femme légitime restée sur les bords de la Loire, dans son domaine de la « Gerbe-tière », près de Nantes, le jeune Jean-Jacques.

Le père, lieutenant de vaisseau, allait donner à Jean-Jacques le goût de l'aventure. Je pense que notre ami (Gervais, qui connaît si bien le pays nantais, pourrait nous renseigner sur Jean Audubon et sur son fils Jean-Jacques, l'un des plus grands ornithologues américains.

G.-M. T.

♦♦

Sur le fameux naturaliste américain Jean-Jacques Audubon, se reporter à sa biographie parue dans le numéro 129 (1^{er} octobre 1960) du périodique américain en langue française « Informations et Documents » que l'on pourra facilement sans doute se procurer au Centre culturel américain, 41, Faubourg Saint-Homère, Paris-8^e. Voir aussi l'article nécrologique paru dans « l'Illustration, Journal Universel », n° 440, dans « l'Illustration, Journal Universel », notice biographique avec portrait d'Audubon. Je possède ces documents dans ma bibliothèque.

R. GARGADENNEC.

QUESTIONS

347. — LES EAUX MINÉRALES DE LANNION.

Dans la correspondance du Marquis de Langeron (Archives municipales de Brest), on peut lire les conseils que celui-ci donne à son frère, l'invitant à se rendre à Lannion pour y faire une cure. Que sait-on de cette station thermale qui paraît aujourd'hui oubliée ?

Jean FOUCHER.

348. — UTRILLO A OUESSANT.

Dans le bulletin paroissial « Le Phare d'Ouessant », n° 62, 1960, je lis : « En lisant la présente face [d'un album consacré à ce grand artiste], j'ai mieux compris pourquoi il est venu à Ouessant, bien que ce voyage ne soit pas signalé... » — A-t-on des lumières sur ce séjour ?

Jean MALGORN.

349. — UNE ÎLE D'OUESSANT AU SUD-EST DE LA NOUVELLE-GUINEE.

Dans le même bulletin, mais n° 16, janvier 1957, un article signale cette existence. Qui est le parrain ? Bougainville ? D'Entrecasteaux ? Dumont d'Urville ? Je souhaiterais le savoir.

Jean MALGORN.

350. — LES ARBRES SACRÉS.

Sur la limite de l'Ille-et-Vilaine et de l'arrondissement de Château-Gontier, autrement dit de l'Anjou, se trouve la grande et belle forêt de La Guerche-de-Bretagne. Jusqu'en 1879, ma mère en vit souvent ramener les cadavres de loups abattus.

Dans cette forêt, sur le bord du chemin de La Guerche à Fontaine-Couverte (Mayenne), se

dresse un beau chêne, dit « Chêne de la Vierge », dont le tronc est couvert de statuettes, médailles, ex-votos, etc... Ce chêne a été vénéré de tout temps. La dévotion populaire a redoublé depuis que, peu avant le 8 janvier 1792, il a servi de poteau d'exécution pour fusiller une jeune Bretonne qui avait refusé de révéler la retraite d'un prêtre réfractaire.

Connait-on, en Bretagne, d'autres arbres sacrés et christianisés ?

351. — UN HEROS DE JULES VERNE A IDENTIFIER.

Dans un de ses romans les moins connus et pourtant fort curieux : « Les passagers du Chancellor », Jules Verne nous retrace un drame bouleversant : la nécessité va contraindre les malheureux naufragés du Chancellor à tuer l'un des leurs pour se repaître de son cadavre. L'un des acteurs de cette scène de cannibalisme est un charpentier nommé Daoulas. Sans doute, en écrivant ce sombre récit, Verne a-t-il songé au procès de l'équipage de la Mignonette, condamné par un tribunal anglais pour avoir tué et mangé le mousse du bord.

Comme l'a fait remarquer fort justement son meilleur exégète, Marcel Moré (le très curieux Jules Verne), les personnages de Verne sont

bien souvent des gens qui ont existé dans la réalité. Eugène Turpin s'était reconnu dans l'inventeur Thomas Roch de « Face au drapeau ». Moré, par exemple, a démontré dans un long chapitre que le roman : « Les frères Kip », qui date de 1902, était directement inspiré par l'affaire des frères Degraeve-Korrique que le tribunal maritime de Brest condamna à mort en 1893... Encore que Verne s'en soit défendu (« L'histoire des frères Korrique m'a beaucoup ému, mais je ne veux pas l'utiliser »).

Or, en relisant l'article du docteur Laurent sur les condamnés du *Præteris Arca*, je constate qu'un des inculpés était un matelot aussi nommé Daoulas, qui d'ailleurs prit la fuite.

Remarquons d'abord que le nom de Daoulas bien que breton, n'est pas extrêmement répandu même dans sa province d'origine.

Mais surtout il y a de curieuses analogies entre le héros vernien et le condamné de 1866. Le charpentier du Chancellor est un rude gaillard, aux instincts sanguinaires ; c'est de lui que vient l'idée de tuer un des passagers pour faire un terrible festin ; c'est lui qui lève la hache sur la victime quand heureusement la proximité d'une terre est signalée...

Et je pose la question : Jules Verne a-t-il eu connaissance du procès bretois de 1866, avant de commencer son roman ?

J.-L. DEBAUVE.

Dr Louis DUJARDIN-TROADEC. — Les Cartographes bretons du Conquet - La Navigation en images (1543-1650).

Fruit de nombreuses années de recherches, cet ouvrage, publié avec le concours du C.N.R.S., est « incontestablement neuf » comme le dit Michel Mollat dans une page liminaire.

Franco : 22 F — I.C.A., 21-23, rue Jean-Jaurès - Brest — C.C.P. 82-86 Rennes.

H. DANIGO, Rue Marc-Sangnier, QUIMPER-K (Finistère)
BOUQUINISTE Listes mensuelles d'ouvrages épuisés : **BRETAGNE**
ACHAT - VENTE et **Varia** - Service gratuit sur demande

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SYNDICATS DES LIBRAIRES

vous conseille

D'ACHETER VOS LIVRES CHEZ VOTRE LIBRAIRE !...

Seul un Libraire de métier, par l'équipement bibliographique qu'il possède, est susceptible de vous aider efficacement dans la recherche des livres que vous désirez.

Pourquoi ne pas prendre l'habitude de venir "bouquiner" chez votre Libraire, cela vous fera passer un moment agréable et vous lui ferez plaisir...

Librairies :

- TOURMEN, 32^{bis}, rue de Lyon
- PÉRON, 35, rue Yves-Collet
- Librairie Régionale, 79, rue Jean-Jaurès
- Librairie de la Cité, 57, Rue de Siam
et 6, rue de la Fontaine-Blanche, Landerneau
- LEROUX, 1, rue Saint-Martin
- LEBRETON, 35, rue Emile-Zola
- "A la Duchesse Anne" 54, rue de Siam
- JOUANNEAU, 75, rue de Siam
- "La Porte Océane", GARÇON, 31, rue Jean-Macé
- Librairie Jean-Jaurès, 170, rue Jean-Jaurès
- F. LIDOU, 143, rue Jean-Jaurès

Prix : 5,00 F

Le Gérant : G.-M. THOMAS
I. C. A., 21, Rue Jean-Jaurès - BREST
— Dépôt Légal, 2^e Trimestre 1966 —